

PAGES  
MANQUANTES

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTRÉAL, VENDREDI 24 AVRIL, 1896

No 8

2287... ABONNÉS RÉGULIERS... 2287

Ca et là.

La Banque du Peuple vient d'acquérir pour \$125,000 la manufacture Clendinneng de St Henri. La propriété, estimée à \$185,000, n'avait pas rencontré d'acquéreur à une première mise aux enchères et, c'est pour se protéger, que la Banque du Peuple, qui a une créance énorme contre l'ancienne raison sociale Wm. Clendinneng & Co., a racheté la propriété.

Dans une lettre qu'il a publiée dans l'*Evènement*, l'Hon. L. P. Peltier, représentant des intéressés de Québec dans la liquidation de la banque, écrit ce qui suit :

Je regrette de constater que de pauvres femmes et des ouvriers qui avaient confié leurs épargnes à la Banque du Peuple vendent leurs dépôts à grande réduction. D'après ce que je connais jusqu'à présent, je crois qu'ils ont tort d'en agir ainsi, car je suis sous l'impression que les dépôts rapporteront plus que les montants pour lesquels on offre de les acheter."

Devons-nous conclure de ces lignes que les déposants ne touchent pas 100 centins dans la piastre? Nous sommes tentés de le croire.

Et pendant ce temps-là, l'ancien caissier de la Banque du Peuple qui a accumulé bien des ruines et fait bien des malheureux se promène tranquillement en Europe. Le jeudi courant, il fumait tranquillement un excellent cigare sur le pont du vapeur qui fait la traversée de Calais à Douvres.

Une réunion, comme nous voudrions en voir souvent, a eu lieu samedi, à Lachine. Il s'agissait de la remise aux lauréats des comtés de Jacques-Cartier et de Hochelaga, des Médailles et des

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.  
Chambre 191, Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547. Boite de Poste No 917  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.  
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

### LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

Diplômes du Mérite agricole décernés en 1895.

Dans un pays démocratique comme le nôtre, il semble étrange, à première vue, que des distinctions honorifiques aient pu être créées en dehors de celles que distribue de temps à autre S. M. la Reine. Cependant, la classe agricole a besoin d'être soutenue dans ses efforts, encouragée dans ses luttes contre la routine et récompensée dans ses progrès. L'espoir d'être distingué de ses semblables est, chez l'homme, un puissant stimulant qui lui fait accomplir des actes ou des travaux dont la société tire profit. La création du Mérite agricole a donc été une heureuse innovation et nous sommes heureux de voir et les puissants agriculteurs et les humbles cultivateurs rivaliser d'ardeur pour mériter les honneurs d'une décoration qui n'est décernée ni par faveur, ni par condescendance, mais qui n'est accordée qu'au mérite réel et à la suite de concours.

Voici les noms des heureux lauréats :

MM. W. W. O'Gilvie, de Montréal; Doran, des Rapides de Lachine; Boa, de St Laurent; J. A. Chauret, N.P., de Ste Geneviève;

J. B. Deslauriers, de la Pointe-Claire, et B. Pigeon, de la Côte St Paul, auxquels nous adressons nos félicitations.

Le traité franco-canadien, qui a eu tant de peine à voir le jour, vient de recevoir son complément obligé par l'octroi d'un subside à une ligne de vapeurs transocéaniques.

Le gouvernement vient enfin de faire voter une subvention annuelle de \$50,000, pendant cinq ans, à une ligne faisant un service direct et bimensuel régulier entre Montréal, d'une part, Boulogne ou Le Havre, en France, et Anvers, en Belgique, d'autre part.

Le gouvernement n'a pas été très généreux, mais il a montré de la bonne volonté, c'est déjà quelque chose. D'ailleurs, il ne s'est pas montré exigeant sur la vitesse des navires, puisqu'il n'exige que onze nœuds.

Les vapeurs devront être munis de chambres froides pour le transport des marchandises périssables, ce qui nous permettra d'exporter viandes, poissons, etc., à l'état frais.

Il y a, nous l'avons déjà dit, un fort courant d'affaires à établir avec la France et nous avons vu avec plaisir, dans l'exposé des motifs à l'appui de la demande de subvention, le ministre déclarer que nos relations commerciales avec ce pays étaient en progrès.

Nous constatons également avec satisfaction que, des deux côtés de la chambre, on a compris l'importance et les avantages de la création d'une ligne directe reliant les pays ci-dessus, la subvention ayant été votée sans opposition.

Si nos députés voulaient, au moins de temps à autre, s'occuper de l'avancement et du progrès ma-

tériel de notre pays, s'ils voulaient se donner la peine de compléter notre outillage de transport par terre et par eau, on verrait bientôt la richesse et l'abondance s'asseoir dans nos campagnes et dans nos villes. Mais les luttes stériles de la politique font les frais de presque toutes les sessions et le résultat c'est le marasme dans les affaires, c'est l'émigration à jet continu.

Notre Exposition Très bien reçue à Ottawa, la délégation qui est allée plaider auprès des ministres fédéraux la cause de l'Exposition Internationale, est revenue bredouille.

Les \$500,000 demandés au gouvernement n'ont même pas été discutés. Les ministres ont déclaré être en faveur du projet, mais le Premier a fait remarquer que, si Montréal avait l'intention de tenir une exposition internationale en 1897, Toronto avait le même dessein.

A la veille des élections, il était presque impossible au Premier de dire autre chose que ce qu'il a dit. Donner raison à Montréal contre Toronto, c'était mécontenter Ontario, et, en ce moment, vous comprenez, il faut être bien avec tous les électeurs. Toronto, peut encore espérer et Montréal a eu d'excellentes paroles; tout le monde devrait être content.

Mais tous ne le sont pas néanmoins. Que Montréal ait son exposition ou que Toronto remporte la palme, il faut du temps pour s'organiser, construire, obtenir des adhésions. L'une ou l'autre des deux villes ne peut improviser pour faire bien et grand, il lui faut savoir assez longtemps à l'avance si oui ou non elle peut compter sur le concours du gouvernement sans lequel elle ne peut rien.

Tant que le Premier restera à cheval sur la clôture, les hommes actifs et dévoués qui ont pris à cœur la réussite d'une exposition internationale, à Montréal, en 1897, rongeront leur frein. Les chambres vont être prorogées; elles ne se réuniront à nouveau que fin de juillet et Dieu sait quand les députés voteront les subsides nécessaires.

La délégation a fait son devoir, nous aimerions à voir le gouvernement faire le sien en acceptant ou en rejetant carrément l'idée d'une aide pécuniaire à Montréal pour son exposition. Le temps presse.

Les ministres seront à Montréal dans quelques jours, ils ne devront pas en repartir sans nous avoir dit leur dernier mot sur la question.

## LA FERMETURE A BONNE HEURE

Nous donnons ci-dessous le texte du règlement concernant la fermeture des magasins à bonne heure, règlement qui deviendra en force à partir du 1er mai :

Attendu qu'en vertu des dispositions de l'acte provincial, 57 Victoria, chapitre 50, section 1, le Conseil de toute municipalité de cité ou de ville a le pouvoir de faire des règlements ordonnant la fermeture des magasins d'une ou de plusieurs catégories à certaines heures, etc.

Il est ordonné et statué par le dit Conseil comme suit :

Sec. 1.—Les magasins dans la Cité de Montréal, durant tout le cours de l'année, seront fermés à huit (8) heures du soir, et les dits magasins devront rester fermés jusqu'à cinq (5) heures du matin du lendemain;—mais cette disposition n'effectuera pas les samedis, les lundis et la veille des jours de fêtes.

Section 2.—Rien dans le présent règlement n'empêchera, pendant le temps durant lequel un magasin doit être fermé, la vente ou la livraison d'effets nécessaires dans le cas de mort, de maladie ou d'accident,—ni la vente ou la livraison, dans les pharmacies, de médicaments et d'instruments ou appareils de chirurgie.

Section 3.—Le mot "magasin" désigne tout établissement ou lieu où les marchandises sont exposées ou offertes en vente au détail, mais ne s'applique pas :

1o Aux établissements où l'on ne vend que du tabac et les objets généralement requis pour l'usage du tabac, tels que pipes, porte-cigars, allumettes et autres;

2o Aux établissements ou lieux publics où l'on ne vend que des journaux, gazettes, revues périodiques, papiers-nouvelles et autres;

3o Aux hôtels, auberges, estaminets, tavernes, restaurants, cafés et établissements licenciés pour le débit et la vente au détail des boissons et liqueurs spiritueuses, alcooliques ou fermentées, pour être consommées sur les lieux;

4o Aux magasins de fruits, confiseries et autres;

Section 4.—Les mots "fermé" ou "magasin fermé" signifient non ouvert pour la vente des marchandises ou pour l'admission des chalands, des acheteurs ou du public, pendant le temps indiqué dans les sections 1 et 2 du présent règlement; mais non de manière à rendre obligatoire l'interruption d'une vente ou de plusieurs ventes déjà commencées à l'heure fixée pour la fermeture.

Section 5.—Les magasins où un bureau de poste est situé, peuvent rester ouverts, mais seulement pour le service postal.

Section 6.—Tout marchand ou toute personne à son emploi, qui tient un magasin ouvert, ou offre en vente des marchandises dans ce magasin ou ses dépendances, contrairement aux dispositions des sections 1 et 2, est passible de l'amende ci-après prévue.

Section 7.—Toute personne qui violera aucune des dispositions de ce règlement sera passible d'une amende,—et à défaut de paiement immédiat de la dite amende et des frais, d'un emprisonnement,—le montant de la dite amende et le terme de l'emprisonnement à être fixés

par la Cour du Recorder, à sa discrétion; mais la dite amende n'excèdera pas quarante piastres et l'emprisonnement n'excèdera pas deux mois de calendrier: le dit emprisonnement cependant devant cesser en aucun temps avant l'expiration du terme fixé par la dite Cour du Recorder, sur paiement de la dite amende et des frais;—et le délinquant sera passible de la même pénalité pour tout et chaque jour que durera la dite violation de la loi, laquelle sera considérée comme une offense distincte et séparée pour tout et chaque jour comme susdit.

Section 8.—Ce règlement ne deviendra en force que le premier mai 1896.

## POUR LES EPICIERS

Un grand nombre d'épiciers en gros de Boston viennent de décider de fermer à une heure de l'après-midi les samedis du 1er mai au 30 septembre inclus pour permettre à leurs employés de se divertir un peu pendant la belle saison.

M. Gust. Preston, un fort importateur de mélasses et de sucre de Boston et consul de la République de l'Uruguay, est de retour d'un long séjour à Porto-Rico où il a des intérêts considérables. Il déclare que la production de la mélasse a été bonne dans l'île mais moins importante que les prévisions, ni aussi grande que celle de l'an dernier.

La récolte du sucre d'érable a été excellente dans le Vermont; depuis des années on n'avait vu la sève couler aussi abondante, au point même qu'elle n'a pu être recueillie en totalité. Dès le début de la saison on comptait ne voir qu'une pauvre récolte tandis qu'au contraire elle est supérieure et de beaucoup à celle d'une bonne année moyenne.

Au Canada, les nouvelles sont favorables également en beaucoup d'endroits et la température, un peu douce au gré des récoltants, n'a pas diminué la coulée de la sève autant qu'ils le pouvaient craindre.

Comment annoncer? Tel est, dit le *New England Grocer*, le problème du jour pour maint épicier de détail. Que l'annonce,—une annonce judicieuse—paie, tous l'admettent. L'épicier C. E. Chamberlain, de Brockton, prit dernièrement le parti d'annoncer dans un des principaux journaux de la localité. Résultat: "Le lendemain du jour où, pour la première fois, il publia ses prix dans le journal, fut celui où il constata que les recettes à son magasin avaient été les plus fortes depuis le jour où il avait commencé son commerce."

Avec le 1er mai, commencent les déménagements ; les épiciers vont voir de nouvelles figures, qu'ils ne se hâtent pas trop de faire crédit aux nouveaux clients, qu'ils prennent leurs renseignements. Avec un peu d'adresse, on sait vite d'où vient le nouvel emménagé ; son adresse une fois connue, il est facile de découvrir quel épicier le fournissait et, entre confrères, on peut bien se renseigner sur la valeur et la facilité de payer des clients qui changent de quartier. A charge de revanche, bien entendu.

La loi Raines qui vient d'être mise en force dans l'Etat de New-York n'affecte pas que le commerce des liqueurs ; elle a un effet bien inattendu même, car elle a une action bien marquée sur le commerce des fromages.

A Brooklyn seulement, on consume aux comptoirs des bars 200.000 boîtes de fromages par an. On prétend que ces bars entretenaient le commerce d'un tiers des grandes maisons de vente de fromage.

## LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les propriétaires d'une importante manufacture du Canada qui emploie deux cents et peut-être plus d'ouvriers viennent de décider de n'employer à l'avenir que des hommes pourvus d'une police d'assurance contre les accidents.

Cette mesure peut s'entendre de différentes façons, si elle renferme du bon en soi, elle est également sujette à la critique. Il est des ouvriers parfaitement capables d'accomplir un travail donné et qui, cependant, ne peuvent passer avec succès la visite des médecins des compagnies d'assurances ; ils ont quelque défaut ou quelque mal caché qui, sans les gêner absolument dans l'accomplissement des devoirs de leur métier, les font considérer comme *non-assurables* par les compagnies d'assurances. A ce point de vue, la décision prise par les directeurs de la manufacture ci-dessus manque d'humanité.

Certains ouvriers chargés de famille, n'ayant que de maigres salaires, sont-ils toujours bien en état de prendre une police d'assurance ? Oui, sans doute, en se privant beaucoup ; mais sont-ils toujours dans la possibilité de payer régulièrement leurs primes de manière à ne pas laisser déchoir leurs polices ? Nous en doutons, surtout par les temps de crise et de chômage forcé et dans la maladie.

Les directeurs de la manufacture, s'ils veulent ainsi éviter le paiement d'indemnités aux victimes d'accidents se trompent ; leur responsabilité, s'ils n'ont pas satisfait aux exigences de la loi sur les manufactures restera complète ; ils feraient mieux, en ce cas, de participer eux-mêmes pour une partie, à l'assurance de l'ouvrier, les compagnies d'assurance assumant les risques éventuels.

En France, on vient de revenir sur cette question des accidents du travail et le Sénat vient de voter une loi que nos législateurs devraient bien méditer ; elle contient des clauses qui pourraient être utilement insérées dans nos lois régissant la matière.

Voici le texte du projet de loi tel qu'il a été adopté par le Sénat français :

« Article premier.—Les accidents survenus par le fait du travail où à l'occasion du travail aux ouvriers et employés occupés dans l'industrie du bâtiment, les usines, manufactures, chantiers, les entreprises de transport par terre et par eau, de chargement et de déchargement, les magasins publics, mines, minières, carrières, et, en outre, dans toute exploitation ou partie d'exploitation dans laquelle sont fabriquées ou employées des matières explosibles ou dans laquelle il est fait usage d'une machine mue par une force autre que celle de l'homme et des animaux, donnent droit au profit de la victime ou de ses représentants, à une indemnité à la charge du chef d'entreprise, à moins qu'il y ait une faute inexcusable de la part de l'ouvrier ou de l'employé et à la condition que l'interruption de travail ait duré plus de trois jours.

« Les ouvriers qui travaillent seuls d'ordinaire ne pourront être assujettis à la présente loi par le fait d'une collaboration accidentelle avec un ou plusieurs de leurs camarades.

« Art. 2.—Pour l'incapacité temporaire de travail, l'indemnité ne pourra être supérieure à la moitié du salaire ni inférieure au quart.

« Pour l'incapacité partielle, elle ne pourra être supérieure à la moitié de la réduction que l'accident aura fait subir au salaire, ni inférieure au quart de cette réduction.

« Pour l'incapacité absolue permanente, elle ne peut être supérieure aux deux tiers du salaire ni inférieure au tiers.

« Si l'accident a entraîné la mort, l'indemnité à accorder à l'époux, aux enfants légitimes ou naturel reconnus ; s'ils sont mineurs âgés de moins de dix-huit ans ou infirmes, et aux ascendants qui auraient eu droit à une pension alimentaire, ne pourra dépasser le minimum fixé par le paragraphe précédent, ni être inférieure à 20 p.c. du salaire de la victime. Pour l'ouvrier âgé de moins de 18 ans ou l'apprenti victimes d'un accident, le salaire qui sert de base à la fixation de l'indemnité ne doit pas être inférieur au salaire le plus bas des ouvriers valides de la même catégorie occupés dans l'entreprise.

« Dans le cas où l'indemnité est constituée sous forme de pension, elle est

payable d'avance et par trimestre. Elle est incessible et insaisissable.

« Art. 3.—Si l'accident a eu pour cause la faute inexcusable du chef d'entreprise, il n'est en rien dérogé à l'article 1382 du Code civil.

« Art. 4.—Le chef d'entreprise supporte en outre les frais médicaux et pharmaceutiques et les frais funéraires.

« Toutefois, les frais médicaux et pharmaceutiques ne tombent à sa charge, si la victime a fait choix elle-même de son médecin, que jusqu'à concurrence de la somme fixée par le juge compétent.

« Art. 5.—La victime ou ses ayants-droit conservent contre les auteurs de l'accident, autres que le chef d'entreprise ou ses ouvriers et préposés, le droit à la réparation du préjudice causé conformément aux règles du droit commun. L'indemnité qui leur sera allouée de ce chef exonérera, à due concurrence le chef d'entreprise des obligations mises à sa charge.

« Cette action contre les tiers responsables pourra même être exercée à ses risques et périls par le chef d'entreprise aux lieu et place de la victime ou de ses ayants-droit si ces derniers négligent d'en faire usage.

« Art. 6.—Tout accident survenu dans les conditions des articles précédents doit être déclaré dans les 48 heures par le chef d'entreprise ou son préposé au juge de paix du lieu, qui constatera les faits et en dressera procès-verbal.

« Le chef d'entreprise qui aura négligé de faire cette déclaration sera passible des pénalités édictées par l'article 26 de la loi du 2 novembre 1892.

« Il n'est en rien dérogé aux articles 15 de la loi du 2 novembre 1892 et 11 de la loi des 12 et 13 juin 1895.

« Art. 7.—Dans les huit jours du procès-verbal, le juge de paix du domicile de l'ouvrier ou employé convoquera d'office les victimes de l'accident et le chef de l'entreprise.

« Les parties doivent comparaître en personne ou, en cas d'empêchement dûment justifié, par fondé de pouvoir, et ce sous peine d'une amende de 10 fr.

« Le juge de paix peut les réunir au domicile de l'une d'elles.

« Dans le cas où un accord interviendrait, le procès-verbal qui y sera dressé contiendra les conditions de l'arrangement et vaudra titre exécutoire. Dans le cas contraire, le juge de paix fait sommairement mention que les parties n'ont pu s'accorder.

« Art. 8.—Les instances engagées en vertu de la présente loi sont jugées comme en matière sommaire et d'urgence.

« Les tribunaux peuvent allouer aux demandeurs une provision. Dans ce cas, leur décision est exécutoire nonobstant opposition ou appel.

« Le délai de prescription est d'une année à partir du jour de l'accident.

« La demande en révision de l'indemnité allouée, fondée sur une aggravation ou une atténuation de l'infirmité de la victime, se prescrit par trois ans à dater de l'accord intervenu entre les parties ou de la décision définitive.

« Art. 9.—Le bénéfice de l'assistance judiciaire est accordé de plein droit, en première instance, sur le visa du procureur de la République, à la victime de l'accident ou à ses ayants-droit.

« A cet effet, le juge de paix adresse au procureur de la République, dans les trois jours de la comparution des parties, un extrait du procès-verbal de

non-conciliation. Il y joint les pièces de l'affaire.

“ Le procureur de la République procède comme il est prescrit à l'article 13, paragraphe 2 et suivants, de la loi du 22 janvier 1851.

“ Le bénéfice de l'assistance judiciaire s'étend de plein droit à tous les actes d'exécution mobilière ou immobilière et à toute contestation incidente à l'exécution du jugement.

“ Art. 10.—La créance de la victime de l'accident ou de ses ayants droit est garantie par le privilège des articles 2103 et 2104 du Code Civil. Il est inscrit sous le No 6 de l'article 2101. Toutefois, il ne s'exercera sur les immeubles qu'après les privilèges spéciaux de l'article 2103 existant avant l'accident et après les créances hypothécaires antérieurement inscrites.

“ Il n'a d'effet, si le chef d'entreprise a contracté avec une Compagnie d'assurance, une caisse syndicale d'assurances mutuelles ou un syndicat de garantie, qu'en cas d'insolvabilité de ces établissements.

“ Cette création jouit, en outre, du privilège des articles 2101 et 2104, en garantissant le paiement de cette rente par la constitution d'un capital suffisant pour assurer le service des arrérages. A cet effet, il pourra soit effectuer un dépôt à la Caisse des dépôts et consignations, soit fournir une affectation hypothécaire, soit contracter avec une Compagnie d'assurance, une mutualité ou un syndicat de garantie de solvabilité notoire.

“ Art. 11.—Toute convention contraire aux dispositions de la présente loi serait nulle de plein droit.

“ Néanmoins, les parties peuvent toujours après détermination du chiffre de l'indemnité due à la victime de l'accident, convenir que le service de la pension sera suspendu et remplacé tant que l'accord subsistera, par tout autre mode d'indemnité.

“ Art. 12.—Dans le cas où la victime de l'accident aurait droit de la part d'une caisse quelconque, à un secours, à une pension ou à une indemnité qui auraient été obtenus à l'aide d'un concours du chef d'entreprise, la part provenant de ce concours ne pourra se cumuler avec l'indemnité due en vertu de la présente loi.

“ Art. 13.—Il n'est en rien dérogé aux lois, ordonnances et règlements concernant les pensions ou indemnités accordées aux ouvriers, apprentis et journaliers des arsenaux et usines de la marine et celles des ouvriers immatriculés des manufactures d'armes dépendant du ministère.

“ Une loi spéciale règlera les conséquences des accidents dont les marins et pêcheurs peuvent être victimes dans l'exercice de leur profession.

“ Art. 14.—La présente loi ne sera exécutoire que six mois après sa promulgation.

“ Dans le même délai, les chefs d'entreprise sont tenus d'en afficher le texte dans leurs ateliers.

“ Art. 15.—Les compagnies d'assurance contre les accidents, françaises ou étrangères, sont soumises à la surveillance de l'Etat et astreintes à constituer des réserves dans les conditions déterminées par un règlement d'administration publique.

“ Le montant des réserves sera affecté par privilège au paiement des indemnités.

“ Les caisses syndicales mutuelles

d'assurance et les syndicats de garantie seront soumis à la même surveillance, et un règlement d'administration publique déterminera les conditions de leur création et de leur fonction.

“ Les frais de toute nature résultant de la surveillance sont couverts au moyen de contributions proportionnelles au montant des réserves et fixées annuellement pour chaque compagnie ou chaque caisse syndicale par arrêté du ministre du commerce.

“ Art. 16.—Les infractions aux dispositions du règlement d'administration publique prévue par l'article précédent commises par les administrateurs et gérants seront punies d'une amende de 50 à 3,000 fr. et d'un emprisonnement de six jours à six mois ou de l'une de ces deux peines seulement.

“ L'article 463 du Code pénal sera applicable.”

## FABRICATION DU BEURRE

L'abondance du fromage sur les marchés de l'Angleterre, notre meilleure cliente, pour les produits de la laiterie, a provoqué l'avitilissement des prix pendant toute la dernière campagne. La baisse des prix a été lourdement ressentie dans nos campagnes et il est temps de rechercher si, pour la campagne qui va s'ouvrir, nous allons retomber dans les mêmes errements en poussant, au-delà des sages limites, la fabrication du fromage et en continuant à délaisser, sans trop de raison, la fabrication du beurre, un autre article de grande consommation en Angleterre.

Si c'est avec raison que les économistes agricoles recommandent aux cultivateurs de varier leurs cultures, s'ils leur font voir l'intérêt qu'il y a pour eux à ne pas cultiver une céréale unique ou une plante industrielle unique, c'est avec autant de prévoyance que les producteurs de lait devront s'abstenir de s'en tenir seulement à la fabrication d'un seul produit de laiterie.

Le conseil de la sagesse est de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, et si ce conseil est vieux, il n'en est pas moins toujours d'actualité.

Nous laisserons aujourd'hui la parole au commissaire de l'industrie laitière, M. James W. Robertson, et nous publions ci-dessous une partie de son rapport devant le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Nous prions nos lecteurs de lire attentivement et de peser les lignes qui suivent et qui sont dictées par l'étude des faits et l'expérience de nombreuses années :

En exploitant l'industrie de la laiterie au Canada, au milieu de la concurrence acharnée de partout, nos cultivateurs n'ont que deux voies de salut.

S'ils persistent à développer uniquement le commerce du fromage, et si, en même temps, ils continuent à augmenter le rendement des vaches laitières et à prolonger la saison de lactation, il en résultera que notre commerce de fromage sera bientôt dans de très mauvaises conditions, parce que nous expédions déjà en Angleterre 60 pour 100 de tout le fromage qu'elle importe et que nous poussons rapidement nos concurrents au pied du mur. Un moyen de salut semblerait être d'employer une plus grande partie de notre lait à la fabrication du beurre au lieu de continuer à augmenter la production du fromage. A moins que nous ne fassions cela, je ne vois pas comment nous pourrions échapper à une ère de dépression et de bas prix, et éviter la calamité d'une trop grande production.

La deuxième question qui reste à régler, autant qu'il est possible de régler ces questions à l'avance, est de déterminer quelle est la meilleure saison de l'année pour faire le beurre, afin de trouver un marché avantageux.

Le beurre canadien n'a pas d'influence appréciable sur les prix du beurre en Angleterre, car notre contribution est à peine de deux livres par cent livres que ce pays importe. Mais le marché au beurre en Angleterre a subi depuis quinze ans une fluctuation notable tous les ans. Les prix du beurre ont toujours été à la baisse en été en Angleterre, et pour le beurre du Danemark, la moyenne des prix courants, en été, est d'environ 6 cts plus basse, d'avril à août que de septembre à mars. C'est ce qui explique pourquoi on retient ici le beurre fabriqué dans les beurrieres et ailleurs, en juin et juillet. Personne ne se soucie d'expédier du beurre sur le marché anglais, lorsque les prix pour le bon beurre sont de 6 cts plus bas qu'ils ne seront dans quelques mois. Pour faire de semblables prévisions, on se base sur l'expérience des quinze dernières années, qui n'offrent pas une seule exception.

Il paraît y avoir deux moyens de tourner cette difficulté. Ou nous devrions fabriquer le beurre lorsque les prix sont élevés et l'expédier tout fraîchement fabriqué, ou nous devrions faire notre beurre dans la saison la plus convenable et prendre les moyens de le conserver sans détérioration, pour qu'il arrive sur le marché lorsque les prix sont les plus élevés, sans que sa qualité ait eu à souffrir. Il n'y a que ces deux moyens de tourner la difficulté. Nous avons adopté tous deux, et nous avons entrepris la fabrication du beurre en hiver, d'abord parce que le prix du beurre en Angleterre est toujours plus élevé en hiver qu'en été, et que, grâce à la température qui règne à cette saison, l'expédition peut s'en faire en toute sûreté.

En inaugurant cette fabrication d'hiver, je considérais comme essentiel de donner aux cultivateurs une aide directe qui ne pouvait leur venir que du gouvernement. Lorsqu'il s'agit d'une nouvelle entreprise, il me paraît indispensable d'adopter le système de la coopération, jusqu'à ce que les gens soient en état d'agir isolément. Je vais rendre ma pensée plus clairement, car c'est justement sur cela que repose ma conviction que non-seulement nous avons eu raison de venir en aide au commerce de beurre comme nous l'avons fait l'an dernier, mais que nous aurions été sans excuse si nous ne l'avions pas fait. Au-

trefois, dans ce pays, lorsqu'un homme voulait avoir une maison à lui, il avait recours à la corvée. C'était une des formes de la coopération. Aujourd'hui, celui qui veut se construire une maison ne se sert pas de la corvée et n'a plus recours à ses voisins, parce qu'il peut engager des maçons et des charpentiers et acheter les matériaux dont il a besoin. Mais dans les premiers temps de la colonie, un homme ne pouvait pas se construire une maison ou des bâtiments sans avoir recours à la corvée, et tous ses voisins lui venaient en aide et contribuaient à l'érection de sa maison. Le commerce du beurre était exactement dans cette condition l'hiver dernier, lorsque nous avons fourni les moyens d'expédier le beurre en Angleterre. L'action du gouvernement était amplement justifiée, mais il n'aurait aucune excuse s'il avait refusé ou négligé d'agir dans les circonstances.

Pour ma part, je suis partisan de la plus large application possible, dans des limites légitimes, des méthodes coopératives, pour l'avancement du bien général; et le gouvernement, dans le plus haut exercice de ses fonctions, est un des moyens par lequel le peuple peut coopérer pour son propre avantage. La protection de la vie et de la propriété n'est pour ainsi dire que la principale fonction d'un gouvernement; dans un ordre plus élevé de civilisation il a aussi l'obligation de travailler à augmenter la prospérité et le bien-être du pays. La meilleure preuve de ce que j'avance se trouve dans l'existence des écoles maintenues au moyen des taxes prélevées sur le peuple, et qui restent en partie sous le contrôle du gouvernement.

Pour revenir à l'ancienne institution de la corvée, pour apporter le bois, pour construire la maison, dans un nouvel établissement, il aurait pu se trouver quelqu'un pour dire: "Pourquoi irai je donner mon temps pour venir en aide à un nouveau venu, qui sera plus tard un de mes concurrents sur le marché?" Celui qui aurait agi ainsi aurait fait preuve d'étroitesse d'esprit et se serait nuï à lui-même, car individuellement il n'avait qu'à y gagner, et comme membre de la communauté c'était beaucoup plus digne et plus avantageux de prêter main-forte à ce nouveau voisin. Or, le fabricant de beurre d'hiver n'est rien autre chose qu'un nouvel arrivant parmi les autres producteurs du Canada, et son travail contribuera à la prospérité générale du pays.

(A suivre)

## LA FABRICATION DU VEAU MEGI EN ALLEMAGNE

SUITE ET FIN

Lorsque les peaux sont sèches, on les prépare à la teinture.

On les fait s'amollir dans de l'eau chaude, puis on les foule de deux à trois minutes à l'eau chaude.

Les peaux ainsi bien conditionnées, on les presse jusqu'à ce qu'il n'en dégoutte plus d'eau.

Elles reçoivent alors le troisième confit dit "confit à brocher", qui se compose de 2 kilogrammes de sel,

2 k. de farine et 3 litres de jaune d'œuf dans lequel elles sont foulées durant vingt minutes.

Ensuite on les retire du tonneau foudre et les étend la fleur en dessus sur un support de planches qui doit avoir la largeur nécessaire.

La teinture s'opère ordinairement sur la table, qui est revêtue de zinc et quelque peu bombée.

On étend la peau sur cette table, lui donne ensuite une macération, puis une décoction de bois de campêche en quantité suffisante et finalement une solution de sel gemme pour achever de foncer.

Comme macération on emploie pour la teinture du glacé l'urine, qui, exposée à l'air, fermente et passe ainsi à l'état de carbonate acide d'ammonium, de sel de cuisine et de phosphates.

En se fondant sur une analyse de l'urée, on peut la composer comme suit: 10 grammes de carbonate acide d'ammonium, 10 gr. de sel de cuisine, 1,7 gr. de phosphate de sodium, 1,7 gr. de bichromate de potassium, 1 litre d'eau.

Cette macération se comporte très bien; dans bien des cas on n'emploie aussi qu'un mélange de carbonate acide d'ammonium, et de bichromate de potassium.

La décoction de bois de campêche est appliquée à l'état chaud; pour achever de foncer on se sert d'une solution de 1 kilogramme de sulfate de cuivre dans 100 litres d'eau.

Les peaux ont-elles été teintes de cette façon on les cylindre pour en chasser l'eau, ce qui fait disparaître aussi la fleur rude.

On les suspend alors par les pattes de derrière à des crochets et les laisse sécher.

Sur ce, on les mouille de nouveau et les étire.

Le corroyeur les tend dans le châssis à étirer et les étire dans le sens de la longueur et de la largeur, puis on égalise les endroits trop épais.

On expose ensuite les peaux un peu à l'air et les étire à nouveau dans le sens de la largeur.

Pour donner à la chair un bel aspect blanc, on la couvre le plus souvent de craie, avant de l'étirer dans le sens de la largeur.

Voici comment on produit la craie dont on se sert pour la chair. On prend 2 parties de craie lavée, 1 partie d'argile et une partie d'alun de plume, les mêle bien, mouille le tout avec de l'eau et le pétrit ferme.

On taille alors la matière pâteuse en petits morceaux, les fait sécher, et la craie est faite.

Après avoir étiré les peaux dans

le sens de la largeur on achève de les sécher et les graisse avec de l'ing de savon.

Cet ing de savon est composé de différentes manières.

Il se compose principalement de savon de Marseille, d'un peu de cire, de suif et de gomme, mélange qu'on fait bouillir à l'eau jusqu'à ce qu'il constitue un ing épais.

Le graissage des peaux fini, on les étire de nouveau dans les deux sens, ce qui leur donne le mœlleux et la façon nécessaires.

Après, on les graisse derechef ferme avec de l'ing de savon, les lisse, les graisse de nouveau, légèrement, toujours avec de l'ing de savon, et les lisse derechef, sur quoi on y étend de la graisse de pied de bœuf et les laisse de cinq à six jours au repos.

Au bout de ce temps on les essuie bien avec un chiffon de laine, et dès lors les peaux, achevées, peuvent être assorties et mises en paquets.—(Halle aux Cuirs.)

HENRI THIELE.

## LES HALLES DE PARIS

PENDANT LA SEMAINE SAINTE

S'il est un moment où les Halles présentent un spectacle intéressant c'est bien durant les matinées du Jeudi-Saint, du Vendredi-Saint ainsi que du samedi et du dimanche de Pâques.

C'est la marée qui triomphe et toute l'activité des Halles se concentre sur ce pavillon.

Au contraire, les pavillons où se vendent les diverses sortes de viandes sont déserts; les petites boutiques des détaillants n'ouvrent que pour la forme; quant aux facteurs et aux commissionnaires, ils ne vendent presque rien et la criée dans les pavillons de la boucherie, de la charcuterie et des volailles n'a pas duré longtemps ce matin.

\*\*\*

Vendredi matin, la vente a commencé à six heures au pavillon de la marée et il faut avoir assisté à ce spectacle curieux pour pouvoir se rendre compte de la quantité de poissons qu'a absorbé Paris dans les journées de vendredi et samedi.

Tout ce que la mer produit d'êtres animés arrive par camions qui se succèdent sans relâche.

Dans l'allée centrale, au milieu de la foule si disparate qui se presse autour des crieurs hurlant les enchères, circulent les porteurs avec leurs crochets aux épaules et, ce qui produit de loin un effet bizarre, sur

le sommet des crochets, de vastes paniers vides à la disposition des acheteurs qui auraient laissé les leurs dans les voitures stationnant dans les rues voisines.

Ce n'est certes pas avec le froid qu'il fait et la vente colossale de ces jours-ci que l'on pourrait rencontrer au pavillon de la marée, les relents et les parfums signalés par Zola.

Les poissons sont bien frais ; les rougets, les dorades, les vives, et les maquereaux ont tout l'éclat de leurs brillantes couleurs.

Les cours subissent, en ces derniers jours, de violentes variations causées par les arrivages alternativement abondants ou insuffisants.

Ainsi le maquereau a baissé sur un arrivage énorme d'Angleterre ; au contraire, la sole atteint des prix rarement atteints, de \$1.20 et \$1.40 le kilo.

Tout fait ventre en fin de carême, et les *mareyeurs* normands ne se sont pas gênés pour envoyer aux Halles, mêlés avec les plies, le grossier "picot" et l'infect "flandre", deux poissons dont nous ne connaissons que le nom en patois normand, qui ont un peu l'aspect de la plie, se pêchent dans les eaux vaseuses des ports de Normandie et dont les pêcheurs eux-mêmes dédaignent la chair molle et puante.

Nous voyons vendre des lots où se trouvent mélangés ces poissons au prix moyen de 20 cents le kilo.

Mais, sans contredit, la reine de la vente, a été la langouste, cette grande calomniée.

\*.\*

Vendredi matin, un des facteurs à la marée, dont la langouste est la spécialité, en a adjugé devant nous pour quatre mille francs, (\$800) en quinze minutes !

Et les cours montaient : commencée au prix très élevé de 90 cents le kilo, la vente s'est terminée au-dessus de \$1, et aurait atteint facilement \$1.20 si... la marchandise n'avait manqué. On juge par là des prix qu'atteindront ces crustacés demain et les jours suivants.

En effet, si le poisson en général perd de sa valeur après le vendredi-saint, pour le crustacé la semaine sainte est, au contraire, le commencement d'une saison, et le point culminant de la vente de la langouste et du homard est le dimanche de Pâques.

Le homard moins estimé en France que la langouste (alors que c'est l'inverse en Angleterre) a vu se produire une légère baisse dans ses cours ce matin et de 70 à 80 cents

hier, il est tombé à 60 cents le kilo ce matin.

Nous ne pouvons pas quitter le pavillon de la marée sans parler des humbles coquillages et de la délicieuse huître.

Il est inutile de dire que cette dernière sera sur toutes les tables riches ou aisées aujourd'hui et demain, mais les petits, les pauvres auront, eux aussi, leurs portugaises.

Quant aux coquillages, ils sont tous représentés, depuis la moule jusqu'à la coquille Saint-Jacques, en passant par le bigorneau, la coque et le coteau.

Marseille même nous a envoyé ses délicieuses clovisses et ses oursins violets et ses belles coquilles nacrées qui possèdent un énorme mollusque si coriace que l'on dirait du caoutchouc.

En somme, si le poisson frais est cher, il restera toujours aux gens pieux et économes une ressource, c'est la morue salée que Boulogne nous envoie depuis quinze jours par milliers de tonnes et que l'on vendait par poignée aux Halles.

Les commissionnaires en saisissaient sept ou huit par la queue dans les tonneaux et les brandissaient au-dessus de la foule, aspergeant ainsi spectateurs et acheteurs d'une pluie de sel odorant.

Et dimanche, le calme étant revenu au pavillon de la marée, c'est de l'autre côté des Halles que se livrera, autour des pavillons de la charcuterie et de la volaille, la grande bataille des enchères.

PIERRE FRANC,  
(Journal des Halles).

## POUR LES ELEVEURS

### TRANSITION DU RÉGIME SEC AU RÉGIME VERT

Voici le moment bientôt arrivé pour les cultivateurs de mettre leurs animaux au vert. La plupart dès que les fourrages verts, seigle, trèfle rouge, etc., sont arrivés, font sortir leurs animaux de l'étable ou de l'écurie et les mettent brusquement au piquet sans les habituer petit à petit, à ce changement subit de nourriture.

C'est une faute grave et qui a des conséquences désastreuses pour la santé de leurs animaux.

Le vert doit être toujours donné au début avec beaucoup de ménagements si l'on veut éviter des troubles digestifs qui sont parfois assez graves.

Le régime vert, succédant brus-

quement au régime sec, occasionne souvent des ballonnements, des troubles sur l'estomac et les intestins des animaux. Les effets ne sont pas toujours apparents, mais n'en arrivent pas moins, et certains animaux sont longtemps à se remettre de ce régime vert dont ils abusent les premiers jours. Il y a même des cas de mortalité.

Ces accidents sont dus à une cause unique : un changement trop brusque dans la nature de l'alimentation, ce qu'on appelle un *écart de régime*.

On évitera ce danger en opérant petit à petit la transition du régime sec au régime vert.

La chose est bien facile pour le seigle. Au lieu de sortir les animaux (les chevaux surtout) et de les mettre au piquet, on aura soin, pendant cinq à six jours, de faire couper le seigle la veille, et de le mélanger le lendemain au fourrage sec. On mettra d'abord un quart de seigle, puis un tiers, puis moitié, et on diminuera la ration d'eau à mesure qu'on augmentera le vert.

Au bout de cinq à six jours, on pourra sortir les animaux, et alors on ne leur donnera qu'un demi-piquet, en ayant bien soin, dans les premiers jours, de ne pas leur donner autant de vert qu'ils en pourraient manger.

Il est facile de comprendre que des animaux privés, depuis longtemps d'une nourriture qu'ils affectionnent, s'y jeteront avec avidité et glotonnerie dès qu'on la leur donnera. En pareil cas, les indigestions sont inévitables : le simple bon sens indique que le rationnement est la meilleure mesure préventive à prendre dans ces circonstances.

Il faut avoir bien soin que le fourrage vert coupé ne soit pas flétri, ce qui arrive quand on en coupe trop à la fois, et qu'on le laisse s'échauffer en tas.

Le fourrage flétri présente l'inconvénient de se pelotonner aisément dans l'estomac du cheval, et de ne pas se digérer facilement.

On aura soin de mêler à la fourche le vert et le sec.

Si on commence les animaux avec d'autre verdure, on emploiera le même procédé qu'avec le seigle.

Pour les animaux qu'on met à l'herbe en sortant de l'écurie ou de l'étable, comme on ne peut pas faire de mélange, il est prudent de les mettre pendant quelques jours dans un fonds où il y a peu d'herbe, et de leur donner un peu de fourrage sec dans cet endroit avant de les

lâcher dans les herbages où l'herbe pousse abondamment.

Il y a peu de fermes qui n'aient un endroit où on laisse quelques bestiaux l'hiver et qui se trouve dépouillé; c'est celui-là qu'on devra choisir de préférence.

Il est également prudent, la première fois qu'on lâche les animaux, de choisir un temps sec.

LE FERMIER.

## LES VITRINES

A maintes reprises, nous avons, dans ces colonnes, indiqué l'importance pour le marchand de disposer avec goût et de façon à attirer les regards des passants, les divers articles en vente. Nous trouvons aujourd'hui dans le *Moniteur de la Cordonnerie*, quelques conseils qui s'adressent particulièrement aux marchands de chaussures, mais dont tous les marchands peuvent faire leur profit.

L'arrangement de la vitrine en dehors du côté pratique et purement intéressé, est pour le cordonnier une question d'amour-propre qui le captive au plus haut degré. Cela saute aux yeux, rien qu'en voyant la façon dont, dans les plus petites campagnes, l'étalage est fait avec goût. La concurrence est sans effet cependant dans ces petites contrées où la plupart du temps un seul cordonnier existe. Il est évident que, dans ce cas, ce n'est pas la crainte de voir la clientèle désertir la boutique au profit d'un concurrent plus adroit, qui stimule celui-ci. Non : c'est le goût naturel, la satisfaction de son amour-propre qui le fait agir, et il faut grandement s'en féliciter, car c'est là un élément de succès dont inconsciemment ou non la petite cordonnerie profite.

Par ce qui précède, nous ne voulons pas dire que partout, sans exception, la boutique et la montre soient *bichonnés* comme il convient; il est encore hélas ! des cordonniers qui paraissent ne pas se douter de l'importance de la question *coup d'œil*, dans la vie industrielle ou commerciale; beaucoup se lamentent, se plaignent, de l'accalmie persistante alors qu'ils ne font rien pour la faire cesser.

*Aide-toi, le ciel t'aidera* : voilà un proverbe qui vient souvent sous notre plume et que nous ne cessons de répéter parce qu'il est toujours vrai. Cordonniers, faites le nécessaire, et vous verrez votre situation s'améliorer rapidement.

Par le nécessaire, nous entendons les petits sacrifices inhérents à toute

entreprise, et il est incontestable que les sacrifices exigés par l'aménagement de la vitrine ne sont pas de ceux qui ruinent, tandis qu'ils sont de ceux qui rapportent gros.

Ainsi, voilà la saison où, après un hiver plus ou moins rigoureux, riches et pauvres songent à leur chaussures d'été. C'est le moment aussi où les déballages se mettent en mouvement et se répandent sur toute la surface du pays. Que le cordonnier, par la façon artistique de présenter sa chaussure et l'art de lui donner une valeur supérieure à celle qu'elle possède réellement, mette le consommateur à même d'établir une comparaison avec celle que lui offre le déballeur et il est certain que le résultat sera bon.

Nous pourrions multiplier les exemples en faveur de l'efficacité du parfait aménagement de la boutique moderne; mais nous espérons que celui-là suffira pour réveiller la torpeur de ceux qui geignent, sans avoir l'énergie de réagir et d'user des moyens mis à leur portée, dans les circonstances actuelles.

## L'INDUSTRIE AMERICAINE

L'étude que M. Levasseur, membre de l'Institut, a récemment publiée sur les progrès de l'agriculture aux Etats-Unis se trouve aujourd'hui complétée par la publication que l'éminent professeur au Collège de France publie, dans la *Revue du Commerce et de l'Industrie*, sur les progrès de l'industrie américaine depuis cinquante années. La statistique n'est pas assez précise pour permettre de mesurer numériquement l'importance des changements réalisés; du moins, la comparaison du *census* de 1880 et celui de 1890 permet de s'en faire une idée. On voit, en effet, qu'en 1880, l'industrie américaine était présumée posséder un capital de 2,884 millions de dollars et, pour 1890, 6,283 millions de dollars, ce qui représente plus du double. M. Levasseur fait, toutefois, remarquer que le chiffre donné par la production qui aurait passé de 5,459 millions de dollars à 9,270 millions de dollars, est probablement exagéré parce que les produits industriels sont comptés dans chaque fabrique et la même matière figure dans une série de valeurs progressivement accrues à chacune des transformations qui la fait passer des mains d'un industriel dans celles d'un autre.

Quoiqu'il en soit, les dix Etats qui occupent les premiers rangs par l'importance de leur production ma-

nufacturière en 1800 sont les mêmes en 1890, à l'exception de l'Indiana, qui a cédé la dixième place au Wisconsin; l'Illinois, dont la production a plus que doublé en dix ans, a passé devant le Massachusetts, qui prend le quatrième rang; les deux premiers sont restés au New-York et à la Pennsylvanie. La production de ces onze Etats formait, en 1890, les 7/9 de la production manufacturière des Etats-Unis; elle employait 3,500,000 ouvriers, soit, 74.3 0/0 du total des ouvriers de l'industrie.

Depuis 1850, le nombre des établissements industrielles a presque triplé, et de 1880 à 1890, l'augmentation est des deux cinquièmes. Le nombre des ouvriers a quintuplé depuis 1850 et il semble que la productivité moyenne de chaque travailleur est augmentée.

De 1830 à 1850, la production des combustibles minéraux avait passé de 1 million 300,000 tonnes à 5,700,000 : ce n'était encore qu'un début. C'est surtout après la guerre de la rébellion que l'essor de cette industrie minérale a été rapide. Les explorations avaient fait reconnaître, outre les dépôts d'anhracite de la Pennsylvanie et de la Nouvelle-Angleterre, le bassin houiller des Appalaches, qui occupait près de la moitié de la surface de ce massif montagneux sur une longueur de plus de 900 milles, le bassin triasique de la Caroline du Nord, le bassin du Michigan, celui de l'Illinois ou du Centre, le bassin occidental ou du Missouri qui occupe une partie du territoire de cet Etat et des Etats voisins, celui des Montagnes rocheuses et celui du Pacifique. Les statisticiens estimaient vaguement à 300,000 milles carrés la superficie probable des terrains renfermant des veines de houille. A l'Exposition universelle de Philadelphie, en 1876, les Etats-Unis se sont montrés pour la première fois au monde avec tous leurs avantages sous ce rapport; leur production atteignait alors 50 millions de tonnes. En 1893, elle a été de 163 millions.

Si, à ces combustibles, on ajoute le pétrole, qui, depuis 1859, a suscité tant de spéculations et qui a produit, en 1893, 48.4 millions de barils et le gaz naturel, qui, dans la région de Pittsburg surtout, est employé par l'industrie, on trouve que la valeur des combustibles minéraux représentait environ 250 millions de dollars.

La fabrication du coke a plus que triplé aux Etats-Unis en douze ans : 3.3 millions de tonnes en 1880 et 12



## Voilà le temps arrivé de vous réveiller

Ce faisant, vous serez forcés de vendre les conserves de la . . . . .

### MARQUE SANS RIVALE "LION" DE BOULTER.

Ces conserves sont reconnues par tout le Canada comme étant le **Nec Plus Ultra**. Ne vendez plus des marchandises qui ne sont pas en vogue.

USINES A PICTON, DEMORESTVILLE ET TORONTO.

millions en 1892. Le nombre des fours s'est élevé de 13,372 à 40,245. Sur ce total 25,324 fours appartenaient à la Pennsylvanie occidentale; les trois quarts de la production sont dus à cette région.

A la suite des combustibles, les matériaux de construction occupent les premiers rangs. La pierre à bâtir représentait en 1893 une valeur de 35 millions et demi de dollars et, en 1892, de 50 millions. Les autres produits de même nature avaient augmenté dans une proportion semblable.

La production des minéraux non métalliques (y compris les combustibles) atteignait une valeur totale de 359 millions de dollars sur le carreau de la mine et avait atteint, l'année précédente, avant que la crise n'eût ralenti la production, un total de 380 millions de dollars. En 1880, cette production n'était évaluée qu'à 173 millions de dollars; elle a plus que doublé dans la décade.

La valeur de la production des

métaux a diminué aussi sous l'influence de la crise. Elle était de 307 millions de dollars en 1892 et de 250 en 1893. Dans ce total, la fonte de fer figurait pour 84 millions (131 en 1892), l'argent pour 77 (82 en 1892), l'or pour 36 (33 en 1892), le cuivre pour 32 (38 en 1892), 12 pour le plomb, 11 pour le zinc, 1 pour le mercure, etc. Il n'est pour ainsi dire pas un seul métal ou minéral utile que les Etats-Unis ne puissent tirer de leur sol. De 1880 à 1892, la valeur des métaux produits augmente de 60 o/o. La crise de 1893 a ralenti le progrès de l'extraction et a surtout considérablement abaissé les prix, de sorte que la valeur des minéraux et métaux, qui était de 688 millions de dollars en 1892, n'était que de 609 en 1893.

Nous n'avons analysé ici que la première partie de l'étude de M. Levasseur. Nous aurons à y revenir lorsque la suite aura été publiée. Contentons-nous de faire remarquer qu'on ne voit pas la trace de cette influence déprimante qui aurait sur

le développement économique d'une nation, au dire des libre-échangistes l'application du système de la protection.

Ce qui nuit grandement à la rapidité des parcours des trains pour un trajet un peu prolongé, c'est la nécessité où l'on est de les faire s'arrêter, soit pour changer de mécaniciens et d'agents, soit surtout pour prendre les aliments de la locomotive, c'est-à-dire le combustible et l'eau. On s'efforce de remédier à cet inconvénient, notamment en dotant les machines de réservoirs d'eau et de charbon de plus grandes dimensions, et l'on arrive à faire franchir à des trains des distances considérables sans arrêt. Sur le réseau français du nord, il y a le train express de Calais à Paris qui, sur tout ce parcours, ne s'arrête qu'à Amiens, courant deux heures et demie sans repos.

En Grande-Bretagne, il existe deux trains qui méritent d'être signalés à ce point de vue. L'un est celui de la Compagnie du Great Northern qui va sans arrêt de Londres (station de King's cross) à Grantham; l'autre est plus remarquable: il part de Dublin le matin de bonne heure tous les samedis, et gagne directement Cork; autrement dit il *couvre* (suivant l'expression consacrée) 165 milles sans stationnement.

## UNE EXCELLENTE OCCASION POUR TOUS CEUX QUI SONT DANS LE COMMERCE.



L'occasion peut amener soit le succès, soit l'insuccès. Marchandises correctes, prix corrects, méthodes correctes amènent le succès. Des marchandises de deuxième ordre vendues au même prix que des marchandises de première qualité ne vous donnent pas le succès, non plus qu'un gros profit sur une seule ligne. Mais la vente continue de marchandises bien connues, bien aimées et de la meilleure qualité, vous donnera le succès.

### MARCHANDISES QUI SE VENDENT:

#### ESSENCES CULINAIRES "CROWN BRAND"

Absolument pures, de la plus grande force, de quarante différents arômes, faites avec des fruits et épices. Nous le savons, nous les fabriquons.

#### ALLUMETTES "BRYANT & MAY"

Connues par tout le monde comme étant les meilleures. Tous les épiciers devraient en vendre. Marques "Safety" et "Tiger" pour l'usage domestique, "Wax Vestas" pour les fumeurs.

#### BISCOTTES HUBBARD

Nourrissantes et bonnes pour la diète chez les enfants et les invalides, qualité uniforme, emballées en boîtes, se gardent aussi longtemps que l'on désire, se préparent facilement.

#### BISCUITS CARR & CO.

Bien connus maintenant au Canada, augmentation énorme dans les ventes de l'année dernière, une marque spéciale et excellente est le **Café noir**.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA **ROBERT GREIG & CO., MONMTRÉAL.**

# GRIFFIN & SKELLEY



ABRICOTS . . G. & S.  
 NECTARINES G. & S.  
 PECHES . . . G. & S.  
 POIRES . . . G. & S.  
 PRUNES . . . G. & S.

En grandeurs 40/50 50/60 60/70

QUALITÉ TOUJOURS FIABLE



Gela paie de  
 Vendre le Meilleur.

NOUS ne vendons que des  
 marchandises étiquetées  
 avec le nom de l'empaqueteur en  
 toute lettre.

TOUJOURS PLEINE MESURE

## ARTHUR P. TIPPET & CO., Agents

### REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 23 avril 1896.  
 FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 9 1/16 p.c.

Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est à 2 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture, à 112 1/2 au comptant et à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à 101-92 1/2.

A Montréal, les prêts à demande sont sans changement et se cotent de 5 à 5 1/2 p.c.; les billets de clients s'escomptent toujours aux taux de 6 à 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 7/16 à 9 9/16; à demande, de 9 11/16 à 9 1/2 et par le câble de 9 1/2 à 10. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours, de 9 1/2 à 9 3/4; à vue de 10 à 10 1/2 et par câble à 10 1/2.

Les traites à vue sur New-York entre banques paient un escompte de 3/16 à 1/10 et 1/16 sur le comptoir.

L'argent en barre vaut à New-York de 67 1/2 à 68 1/2 c. l'once pour les barres du commerce, et de 68 à 69 c. pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote à 31 d. l'once. La Bourse se ressent de la difficulté que les spéculateurs rencontrent à se

procurer de l'argent. Ceux-ci attendent avec impatience l'ouverture de la navigation qui devra rendre à la circulation l'argent qui se trouve sous forme de grain dans les élevateurs. Ils espèrent que l'argent sera plus facile et ils se promettent de rattrapper le temps perdu.

Des ordres d'achat de Câble sont venus d'Angleterre et n'ont pu tous être remplis.

Les Pacific ont été recherchés par les acheteurs, l'augmentation croissante des recettes du trafic font que cette valeur est considérée comme un bon placement aux cours actuels.

La Banque d'Hochelaga a cette semaine touché 123 et est revenue à 122 1/2 gagnant 1/2 point sur la cote précédente.

Nous enregistrons les prix des ventes pendant la semaine. Les prix sont ceux des dernières ventes opérées :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	222 1/2
" Toronto	235
" Commerce	132 1/2
" des Marchands	165
" Molsons	.....
" British	.....
" Ontario	55
" Hochelaga	122 1/2
" Québec	.....
" Peuple	.....

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple	6	2
" Jacques-Cartier	90	.....
" Hochelaga	125	121
" Nationale	75	70
" Ville Marie	100	72 1/2

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	190 1/2
Colored Cotton (bons)	99
" " actions	.....
Montreal Cotton	.....
Dominion Cotton	97
Royal Electric	115
" " (bons)	103

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry	59 1/2
Toronto St. Ry	72
Montreal St. Ry, ex-d	218
Duluth	5 1/2
Rich. & Ont.	88

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph	165
Câble (ex-d)	160
Postal Telegraph	87 1/2
Loan & Mortgage (Bons)	132
Bell Teleph	.....
West. Loan & Trust	.....

COMMERCE.

Nous avons eu encore une bonne semaine, il y a plus de vigueur dans les transactions et l'argent est moins rare. La saison débute mieux qu'on n'osait l'espérer il y a un moins ; maintenant

## Crêpes de Sarrasin avec du Sirop d'Erable

Vont bien ensemble. Maintenant que la saison du sirop d'érable est arrivée, vous pouvez facilement augmenter nos ventes (et vos profits) en donnant une attention toute spéciale à notre

### FARINE DE SARRASIN SELF-RAISING.

C'est un article parfait et propre à faire des crêpes délicieuses, des galettes, etc. Empaquetage très joli, est bien connue et se vend bien.

### IRELAND NATIONAL FOOD CO., LTD.

POSSÉDANT les moulins les plus grands et les plus complets du Dominion pour la fabrication des céréales servant d'aliment pour le déjeuner.

TORONTO, CAN.

HOWE, McINTYRE & CO. Agents pour la vente, 461 rue St-Paul, MONTREAL

MAISON FONDÉE EN 1842

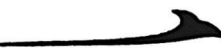
# L. CHAPUT, FILS & CIE

## Epiciers en Gros

### IMPORTATEURS DE THÉS, VINS ET LIQUEURS

2, 4 et 6, rue De Bresoles,

17, rue Saint-Dizler,

123a 131, rue le Royer, 

## MONTREAL

que le fleuve est en partie libre de glace nous allons pouvoir communiquer par bateaux avec la rive sud ce qui accentuera encore le mieux que nous ressentons depuis quinze jours. Espérons qu'avant la fin de la semaine on pourra naviguer sur toute l'étendue du St-Laurent et que nous serons entrés dans une période d'activité réelle et durable.

Ce n'est pas sans une certaine contrariété que nous voyons coïncider l'ouverture de la période électorale avec celle de la navigation. Comme nous l'avons déjà exprimé ici même, notre désir eût été qu'on raccourcît le plus possible le temps entre la prorogation des chambres et l'élection des nouveaux représentants. L'agitation va commencer, elle commence même déjà et va durer plus de deux mois, autant de temps perdu pour les affaires, c'est trop, beaucoup trop. Les deux partis sont prêts à entrer en lutte depuis longtemps, les élections ne peuvent prendre personne par surprise puisque la chambre des députés est arrivée au terme de son mandat. Un mois eût été plus que suffisant, mais il faut compter avec les politiciens qui ne sont pas satisfaits.

S'ils n'obtiennent pas tous les délais permis pour aller discourir dans toutes les campagnes et jeter le désarroi d'un bout à l'autre de leurs comtés. Mais que les marchands ne se détournent pas de leurs magasins et que les cultivateurs ne s'éloignent pas de leurs travaux, la politique et ses menées ne les enrichiront pas. Le jour de la votation

qu'ils remplissent leur devoir de bon citoyen. c'est le mieux qu'ils puissent faire. Les années passées ont été trop dures pour qu'ils ne profitent pas d'une saison qui débute bien, on ne peut servir deux maîtres à la fois, les affaires et la politique que les marchands choisissent donc les affaires.

**Bois de construction**—Le changement de saison n'a pas encore fait sentir son influence sur les commandes de bois de construction aux clos de la ville où les affaires continuent à être bien tranquilles.

Nous avons déjà parlé de contrats passés avec des maisons anglaises et, si nous en croyons les renseignements que nous puisons dans nos échanges européens, il y aurait l'espoir d'une bonne année d'exportation pour le Canada. On signale en effet une pénurie en Angleterre dans les bois blancs et les bois rouges, surtout dans les premiers et on paie pour obtenir les bastins des prix plus élevés que ceux qui ont été obtenus précédemment. Nous lisons dans l'*Echo Forestier* : "La disparition presque générale de bois blancs dans tous les stocks sans exception a forcément mis les pays de consommation, comme la Hollande et l'Allemagne, dans un repos forcé en ce qui concerne les achats directs. Les prix du détail sont montés et cela cause quelques froissements inévitables pour le placement des bois. Cependant, la situation générale, dans les deux pays est très favorable. La construction est poussée

très activement et le temps doux contribue beaucoup à son activité et à son développement."

Les maisons suédoises ont écoulé, dit-on, tous leurs stocks d'ouverture et on croit également que presque tous les exportateurs de Finlande se sont débarrassés de leurs productions d'ouverture et ont engagé en grande partie celle de l'été.

**Bois de chauffage et charbon**.—Les commandes pour livraisons immédiates se sont ralenties d'une façon notable avec le changement de température.

On a commencé à prendre des ordres pour livraisons futures à des prix qui seront fixées ultérieurement quand un cours aura été établi.

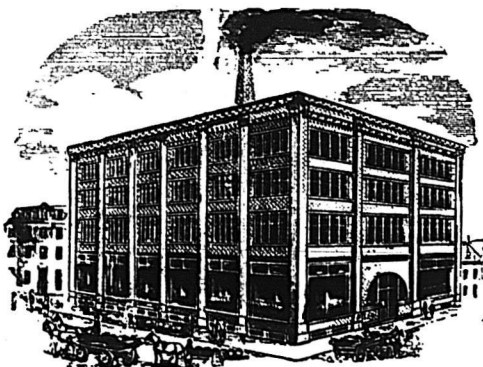
**Cuir et peaux**.—Il n'y a pas de changement dans les prix des cuirs à chaussures et à harnais; les affaires sont assez bonnes, la ville à une demande un peu meilleure et la campagne continue à faire ses achats.

Nos manufactures de chaussures sont toujours peu occupées.

Les peaux de bœufs ont baissé de 10 par suite du peu de demande de la tannerie, de forts stocks et des arrivages. Nous cotons No 1, 4c; No 2, 3c et No 3, 2c; les autres peaux vertes sont sans changement.

**Draps et nouveautés**.—Les commandes de réassortiment continuent. Le commerce de détail est plus florissant à la ville et les paiements sont plus ré-

# ROBIN, SADLER & HAWORTH,



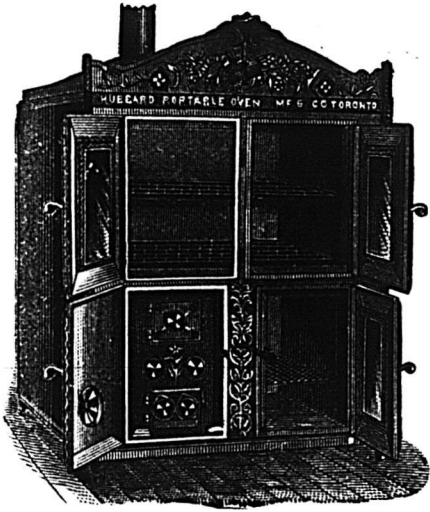
## MONTREAL & TORONTO

### MANUFACTURIERS DE

# ...Courroies en Cuir

### TANNÉE AU CHINE

Nous fabriquons des Courroies pour toutes sortes de Travaux.  
En donnant l'ordre, indiquer où les courroies doivent tourner.



# FOUR DE BOULANGER Brevet "Hubbard"

PORTATIF EN ACIER

Manufacturé par

Pour Boulangers, Pâtisseries, Hoteliers, Etc.

The TORONTO PORTABLE OVEN & MFG. CO., Ltd.

90, rue York, ORONTO

Fournitures d'articles pour Boulangers et Pâtisseries . . . . .  
Fontaines à Soda, Etc., Etc. . . . .

ECRIEZ POUR CATALOGUES ET LISTE DE PRIX

RÉFÉRENCES:—Frédéric Bréard, Longueuil; J. B. Nolin, Québec, P. Q.; W. Lacombe, Québec, P. Q. et quantité d'autres. . . . .

guliers. Le beau temps et les facilités de déplacements vont encore améliorer cette situation.

L'horizon est d'ailleurs un peu débrouillé, les faillites dans cette ligne ont cessé; les stocks des faillis vendus au rabais et qui gênent le commerce régulier ne pèseront bientôt plus sur le marché et tout rentrera dans l'ordre.

*Épicerie*—Nous avons complètement révisé nos listes des épices pures, on trouvera plus loin les changements dans les prix.

Les viandes en conserves subissent des modifications de prix en baisse. Armour ayant changé ses prix, les marchands ont mis les leur en concordance; pour détails, voir à nos prix courants.

Dans les cafés, il y a une légère baisse dans les Rio qui débutent maintenant à 24½ au lieu de 25c.

Les mélasses sont toujours fermes à nos anciens prix et nous n'avons rien de particulier à enregistrer cette semaine, le marché n'étant pas encore engagé pour les mélasses de la nouvelle récolte.

Les sucres n'ont pas varié davantage, nos cotes restent les mêmes. La hausse que nous signalions à New-York, dans notre dernier numéro, s'est maintenue et les prix restent soutenus, plutôt fermes.

En général, les épicerie ont eu un

bon mouvement d'affaires à la veille de l'ouverture de la navigation et la semaine prochaine devra être meilleure encore, les prix du fret par bateaux étant plus bas que par chemin de fer, les expéditions vont s'en ressentir pendant quelque temps.

*Fers, ferronneries, métaux.*—Il y a un peu d'amélioration et dans les affaires et dans les paiements.

Pas de nouveaux changements dans les prix.

*Peintures, huiles et vernis.*—Les peintures n'offrent aucun changement. Le bronze en feuille pour peintures d'enseignes a augmenté de 25c.

En huiles, celle de castor a une tendance à la hausse et celle de foie de morue est très ferme aux prix que nous avons inscrits en hausse depuis quelque temps; la pêche a été peu abondante et la production de l'huile a été maigre, le prix extrême est celui pratiqué.

*Produits chimiques.*—Affaires calmes et prix sans changement, c'est depuis longtemps la même rubrique, mais nous n'y pouvons rien.

*Salaisons.*—Le marché de Montréal a suivi celui de l'ouest et nous inscrivons les lards en baisse.

Les saindoux purs, au contraire, sont à prix plus élevés tandis que la graisse Fairbank vaut maintenant de \$1.30 à \$1.32½ en seau.

## Revue des Marchés

Montréal, 23 avril 1896.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les importations au Royaume-Uni, la semaine dernière ont été de 2,544,000 minots de blé, 1,752,000 de blé d'Inde et 199,000 barils de farine. Les importations et les livraisons des fermiers forment un total de 3,991,500 boisseaux pour les approvisionnements de la semaine, soit une diminution de 508,500 minots sur le visible.

La dernière dépêche parvenue au *Board of Trade* donne ainsi la cote au marché des chargements en Angleterre:

Londres: à la côte, blé plus facile; maïs tranquille; en route; blé faible, 3d plus bas; maïs tranquille et soutenu; marché anglais de l'intérieur: blé tranquille et soutenu; blé d'Amérique de 3d à 6d plus bas par cental (100 lbs.): Liverpool: blé, maïs disponibles, tranquilles. Farine première à boulanger de Minneapolis 18 s. Livraisons futures: blé soutenu; 5s 5d; avril et mai; 5s 4½d; Juin, juillet et août; maïs soutenu, 3s 1d, avril, mai et juin; 3s 1½d; juillet; 3s 2d; août; 3s 2½d, Septembre. Paris: blé, 18,30 avril et 18,60 mai; farine, 40,30 avril et 39,75 mai. Marchés français de l'intérieur, fermes.

## DU NOUVEAU

# TAPIOCA INSTANTANÉ

Pour un Dessert Delicat.  
Pour l'Invalide.  
Pour le bébé.  
Pour vous.

Cet article est le pur Tapioca des Indes, préparé de telle manière qu'il ne faut que quelques minutes pour le cuire—n'a pas besoin de le faire tremper avant. Vous voyez pourquoi il se veut. Donnez votre ordre de suite. Les recettes sont indiquées sur l'enveloppe.



Howe, McIntyre & Co.

\* AGENTS \*

MONTREAL

Pour faire plaisir à la clientèle et pour vous en créer une nouvelle.

# MAISON DE GROS EN ..... **Epiceries, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

**THEES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.**

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

## HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles, MONTREAL

Nous lisons dans le *Marché Français*:

Le refroidissement de la température que nous signalions il y a huit jours s'est prolongé presque sans désemparer pendant toute la semaine écoulée; sur certains points, la neige a même fait de nouvelles apparitions et des gelées blanches se sont produites.

Ces conditions nouvelles ont eu un excellent effet sur les céréales d'hiver, dont on s'accorde à trouver la végétation par trop avancée; les petits froids que nous venons de subir auront ralenti un peu la pousse, en durcissant avantagement les plants. Quant aux céréales de printemps, le froid n'a pas été assez vif pour leur nuire sérieusement, et, étant donnée la forte avance précédemment acquise dans les travaux des champs, tout est également pour le mieux de ce côté. En somme, la situation agricole est aussi satisfaisante que possible.

Par contre, nous ne voyons pas de changement à signaler en ce qui concerne la situation des affaires; les offres de la culture sont plus ou moins abondantes, suivant les endroits, mais la demande est partout excessivement calme; la meunerie éprouve toujours beaucoup de difficultés au placement de ses produits, et ne fait par suite que de faibles approvisionnements.

Passant en revue l'état des récoltes en Europe, le *Sémaphore* de Marseille, dit:

Les pluies de printemps sont bien tardives et trop peu abondantes pour avoir produit tout le bien nécessaire et surtout pour que l'on puisse considérer

comme sauvées toutes les récoltes du bassin occidental de la Méditerranée, si compromises par la sécheresse. Sans doute, il y a eu amélioration sur bien des points, mais il est absolument urgent que de nombreuses et abondantes chutes d'eau se produisent dès ce jour jusqu'à la fin d'avril.

Il faut cependant faire exception pour la Tunisie. Les pluies y sont générales et copieuses aussi bien dans le Nord que dans le Sud. Certainement tout le bien qu'on pouvait espérer s'est produit et l'on peut, sans augurer une très bonne récolte, espérer cependant, dès ce jour, une moyenne.

En Italie, à fin mars, les avis privés étaient moins optimistes que le Bulletin Officiel du ministère, mais les pluies ont persisté et la situation continue à s'améliorer, mais sans que l'on puisse considérer encore comme tout réparé dans le Midi. L'Italie septentrionale est, elle, dans les meilleures conditions.

Notre Midi de la France est toujours dans le même état; s'il pleut beaucoup en avril tout peut être sauvé, mais si le même temps se poursuit nous aurons une année calamiteuse. Rarement on a eu une suite de mois aussi secs que dans la période que nous traversons.

Partout ailleurs en Europe les récoltes s'annoncent magnifiques; les semences de printemps se sont faites dans d'excellentes conditions. Il reste, il est vrai, bien des mauvaises chances à éviter avant la récolte, mais le temps gagné n'en est pas moins gagné. On pourrait, à la vérité, porter quelques ombres sur ce tableau, car certains points sont

défectueux, mais ils sont rares et avril peut tellement modifier bien des choses, qu'on ne peut noter ces défauts qui peuvent n'être que momentanés.

Aux Etats-Unis, les nouvelles concernant l'état des céréales en terre sont un peu meilleures en certains endroits, par suite des pluies qui ont raffermi les plantes, notamment dans l'Ohio et le Kansas. Ailleurs, il y a peu de changement.

On s'évertue à rechercher les causes qui militent en faveur d'une hausse du prix du blé et au dire des intéressés ces causes ne manqueraient pas.

En attendant, la spéculation bat son plein et les baissiers ont eu leur tour pendant la semaine qui vient de s'écouler.

A Chicago, nous laissons, dans notre dernier numéro, le blé en clôture pour mai à 65½; depuis il a clôturé comme suit jour par jour:

Jeudi 65½, vendredi 66½, samedi 65½, lundi 65, mardi 63½ et hier mercredi 63c.

Nous donnons les prix du blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis:

New-York, No 2, roux d'hiver,	77½c
Chicago, No 2, du printemps,	63½c
Duluth, No 1, dur.....	63 c
Detroit, No 1, blanc.....	71 c

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit:

	Mai	Juillet
Chicago,	63	64½c
New-York,	70	70c
Duluth,	62½	63½c
Detroit,	70½	67c

## VOILA LE TEMPS----



D'Examiner votre stock  
et ordonner de l'EMPOIS.

SOUVENEZ-VOUS DE **Brantford** EMPOIS pour Glacer.  
En canistres de Fer blanc émaillés. CHALLENGE CORN.

THE BRANTFORD STARCH CO., Ltd., Brantford, Ont.

# VERRET, STEWART & CIE

MONTREAL ET QUEBEC

Importateurs et Commerçants de SEL EN GROS

**COWAN'S** CACAOS ET CHOCOLATS EXQUIS  
CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.

**MARCHÉS CANADIENS**

Dans le Manitoba et l'extrême Ouest la température n'est pas favorable, les travaux pas plus que les transports ne peuvent s'effectuer. Il n'y a pas de marchés, pas de livraisons des fermiers et on ne sait pas encore si on pourra commencer avant les premiers jours de mai.

La dernière dépêche de Toronto cote comme suit le marché de l'Ontario :

A Toronto, marché tranquille ; farines tranquilles : prix nouveaux et sans changement, straight rollers cotés de \$3.50 à \$3.55, frêt Toronto. Son, sans changement coté au char de \$11.00 à \$11.25 ouest. Gru, \$12.00 ouest. Blé plus faible par suite de la baisse à Liverpool et aux Etats-Unis ; les acheteurs se tiennent à l'écart et les vendeurs baissent les prix pour traiter ; blanc et rouge cotés à 75c au dehors ; No 1 dur nominal à 73c midland ; orge, lourd ; prix soutenus ; No 1 cotée au dehors à 40c ; No 2, de 32 à 33c ; No 3, extra, à 31c et pour engrais à 29c ; avoines tranquilles, prix sans changement ; blanche de 22 à 22½c pour nord et 21½c mélangée au dehors, mélangée au char ici cotée à 25c. Pois tranquilles ; ventes au dehors, nord et ouest, à 49c. Sarrasin, soutenu ; prix sans changement à 31c nord et de 32 à 33c midland. Farines d'avoine tranquilles ; prix nominaux de \$2.80 à \$2.85 sur rail. Blé d'inde tranquille ; prix soutenus ; jaune coté à 31c au dehors. Seigle soutenu à 45c au dehors.

Le marché aux farines de blé, à Montréal est démoralisé. La demande est purement locale et les acheteurs ne s'approvisionnent que pour leurs besoins du moment.

Nous ne changerons rien à nos cotes précédentes. Bien que le marché n'ait pas de cours à proprement parler, certains meuniers ne veulent pas vendre au-dessous des prix qu'on lit plus bas ; d'autres, au contraire, sont disposés à faire des concessions et en font dans le dessein de réaliser, mais sans grand succès.

En farines d'avoine, nos prix sont réguliers ; cependant, nous dirons, comme nous l'avons déjà fait, qu'il est possible de trouver sur notre place des farines inférieures à des prix moindres, la qualité justifiant le prix.

Les chemins vont bientôt être rendus praticables, la meunerie attend ce moment pour entrer dans la période d'activité dont elle a besoin après un arrêt assez long dans ses transactions avec le dehors.

L'avoine est plus faible et nous cotons celle No 2 de 28½ à 28¾.

Les détenteurs cherchent à vendre, car, à partir du 15 mai, les frais d'entrepôt vont être de ¼c par minot chaque 10 jours, ce qui vient augmenter les prix d'une façon onéreuse surtout avec les bas prix de l'avoine cette année. Il n'y a encore pas de mouvement bien dessiné pour l'exportation, ce serait pourtant le moment de traiter, néanmoins il n'y a pas encore trop de retard.

Les issues de blé ont un mouvement

d'affaires restreint et les prix sont sans changement.

Nous cotons en gros :

**GRAINS**

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 88 à 0 90
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 90 à 0 92
Blé du printemps " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 84 à 0 85
" No 2 dur...	0 75 à 0 76
" No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.....	0 76 à 0 78
Avoine nouvelle No 2.....	0 28½ à 0 28¾
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 37½
Blé d'inde, droits payés .....	0 44 à 0 45
Pois, No 1.....	0 70 à 0 72
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 57 à 0 59
Orge, par minot.....	0 37 à 0 38
Sarrasin, par 48 lbs .....	0 00 à 0 00
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

**FARINES**

Patente d'hiver.....	\$4 00 à 4 10
Patente du printemps .....	4 00 à 4 10
Straight roller.....	3 75 à 3 90
Extra.....	3 55 à 3 65
Superfine .....	0 00 à 0 00
Forté de boulanger (citée)....	3 75 à 3 80
Forté du Manitoba .....	3 75 à 3 80

**EN SACS D'ONTARIO**

Medium.....	\$3 50 à 3 60
Superfine.....	0 00 à 0 60

**FARINE D'AVOINE**

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$3 10 à 3 20
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 20 à 3 40
Avoine roulée, en barils.....	3 10 à 3 20

## La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

**CAPITAL ACTIONS, \$50,000**

**BUREAUX**

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

**PRIX DU BILLET, 10 CTS**

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres

.....THE.....

## OUTREMONT MILLING Co.

JONCTION OUTREMONT, P.Q.

Farine, Grains, Son, Gru, Moulee, Avoine Roulée, Feves, Etc.

MOULINS ET ELEVATEUR.....

Nous moudrons aussi toutes sortes de grains pour les marchands.

# J. A. VAILLANCOURT Marchand-Commissionnaire de Provisions.

Nos 333 et 335 rue Des Commissaires, MONTREAL

Attention spéciale donnée  
aux consignations de  
Beurre et de Fromage.

Avances libérales  
sur consignations.

## Beurre, Fromage et Œufs

**PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX**

Tinettes en belle epinette blanche, 30, 50, 70 lbs. Fournitures pour Fromagerie. Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

Les Meilleurs Sels Anglais "HIGGINS" et "ASHTON," ...POUR BEURRERIES

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

### MARCHÉ DE DÉTAIL

Le marché au grain est devenu insignifiant à la place Jacques-Cartier. Il y avait peu d'avoine mardi dernier, aussi les cultivateurs demandaient-ils 80c du sac. Quelques-uns ont obtenu ce prix pour de la belle avoine bien nettoyée, mais les acheteurs assez rares d'ailleurs n'offraient que 75c prix auquel ils ont pu enlever une bonne partie du peu qui était en vente.

### FROMAGE

#### MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 10 avril :

Depuis les fêtes, il y a eu un meilleur mouvement d'affaires, spécialement pour le fromage blanc qui, en conséquence entre dans une phase plus souriante. Le stock est maintenant réduit et nous pouvons accepter de nouvelles consignations dans les fromages blancs. Le coloré est toujours négligé.

Nous cotons :

D'été, blanc ou col. irrégulier.... 28 à 34s  
 " coloré, mûr..... 34 à 35s  
 " coloré " net, mûr 35 à 36s  
 Juin, Ontario fin, pâle ou blanc.. 37 à 38s  
 Août, choix, canadien, blanc ou pâle 38 à 39s  
 Sep. et oct. " " " 42 à 43s  
 " " " coloré..... 41 à 42s  
 " strictement choix, cand., blanc et coloré..... 43 à 44s  
 Importations : 7091 boîtes

#### MARCHÉ DE MONTRÉAL

On parle d'une vente de 500 boîtes de fromage d'automne qui aurait été faite

à prix tenu secret pour l'exportation. En somme, les prix légèrement en hausse sur les marchés anglais auraient un bon effet sur notre marché, à l'ouverture de la nouvelle saison, si les viandes congelées arrivant en abondance dans la Grande-Bretagne, n'avaient pour effet de mettre à la portée du consommateur une nourriture à bon marché qui fait délaissier le fromage dès qu'il atteint un certain temps.

Or, depuis une quinzaine d'années, la consommation des viandes en Angleterre a toujours été en augmentant; de 77.4 lbs par tête, en 1883, elle a monté graduellement jusqu'à 87.9 lbs en 1892 puis elle est redescendue à 81.5 lbs et nous la retrouvons à 82.7 lbs en 1895, soit une augmentation de plus de 5 lbs par tête.

D'après Bradstreet, il y aurait actuellement 108 navires munis d'appareils réfrigérants pour le transport des viandes en carcasses engagés dans le commerce entre la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la République Argentine, d'une part, et l'Angleterre, d'autre part.

La capacité de ces navires est telle qu'ils peuvent transporter 9,000,000 de carcasses annuellement. En outre, il faut ajouter les viandes abattues provenant des Etats-Unis et les têtes de bétail exportées du Canada.

Ces quantités de viandes, bœuf et mouton, ont une influence sur les prix du fromage, car d'après les observations de gens compétents quand la viande est à bon marché le fromage est

délaissé et il ne reprend son cours que quand la viande est chère.

Dans ces conditions, il serait bon de s'attacher à faire moins de fromage que l'année dernière et à fabriquer plus de beurre que précédemment comme on l'a maintes et maintes fois conseillé.

### BEURRE

#### MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 10 avril : Toutes les sortes sont plus faibles.

" Nous cotons :

Crémeries argentine en boîtes.... 88 à 90s  
 Crémeries canadiennes de choix, en boîtes..... (manque)  
 Crémeries des E. U. d'été..... 60 à 63s  
 " bonne imitation..... 56 à 58s  
 Importations : 333 paquets.

#### MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le beurre nouveau est maintenant très abondant, aussi avons-nous à enregistrer de plus bas prix.

Le beurre de beurreries fait de 18 à 19c, les townships de 17 à 18c et le beurre en rouleau vaut de 15 à 17c. La demande continue active.

### ŒUFS.

Les œufs frais sont en baisse et atteignent à peu près les plus bas prix auxquels nous les verrons, car déjà dans l'Ouest on a commencé l'empaquetage et on se dispose à en faire autant ici. Nous cotons actuellement de 10½ à 11c la douzaine.

# J. N. DUGUAY & CIE

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir, à LABAIE DU FEBVRE, une maison de commerce avec un capital souscrit de \$20,000.

ILS AURONT TOUJOURS EN VENTE :

des Marchandises sèches de toutes sortes, des  
 Epiceries, Quincailleries, Ferronneries, Huiles,  
 Peintures, Vaisselles, Chaussures, etc.

Cloture de Fil de  
 Fer Galvanisé

Ils s'occuperont de la vente à commission du fromage sur le marché de Montréal comme par le passé. Ils donneront toute leur attention à cette dernière ligne et d'après les dernières démarches faites durant l'hiver ils se sont assurés les meilleurs marchés et du plus haut prix pour la prochaine saison. Comptant sur l'encouragement de notre ancienne clientèle elle recevra de nous toute l'attention possible.

J. N. DUGUAY & CIE.



# C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

**TOUJOURS EN MAINS :** Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Cashmirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et côtelure, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

B. DE P. 2321.

TÉLÉPHONE 1263.

## ALEX. W. GRANT

EXPORTATEUR DE FROMAGÉS ET MARCHAND A COMMISSION

33, 35 et 37 rue William, MONTREAL et 2 à 6 Harrison St., NEW YORK.

Seul Agent pour la célèbre Présure "EUREKA" et le Sel de Beurrerie de Worcester.

### LEGUMES

Ce sont toujours les mêmes prix que ceux indiqués précédemment, sauf pour les haricots secs qui sont plus faciles de 90 à 95c pour lots de char et de \$1.00 à \$1.05 pour quantités moins importantes.

### FRUITS VERTS

Le *Fremona* parti de Palerme avec un chargement de fruits (oranges et citrons) à destination de Montréal est retenu dans le bas du fleuve en attendant la débacle totale.

Le commerce des fruits n'offre pas une bien grande activité.

Les pommes Greenings ont pris fin et les oranges de Californie qui trouvent un écoulement facile aux Etats-Unis ne sont plus sur notre marché.

Les citrons font 25c de plus par boîte.

### FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson et Cie, nous écrivent de Boston à la date du 16 avril : "Les arrivages, de la semaine dernière ont été de 360 chars de foin

et 24 chars de paille, correspondant à 140 chars de foin et à 17 chars de paille la même semaine de l'année dernière, et 20 chars de foin pour l'exportation.

Les arrivages ont été forts e core la semaine passée, la plupart des chars ayant été chargés avant le mauvais état des chemins. Les arrivages devraient être moindres pendant plusieurs semaines afin que le marché puisse se débarrasser d'une partie de son excès d'approvisionnement. Il y a ici un fort stock de foin ordinaire et de No 2 qui pèsera longtemps sur le marché. Le foin de premier choix et le No 1 sont recherchés à des prix au-dessus de nos cotes.

La paille de seigle est ferme. La paille d'avoine est délaissée.

Nous cotons :

Choix à fancy en grosses balles.....	\$18 00 à \$19 00
Choix à fancy en petites balles.....	17 50 à 18 50
Beau à bon.....	16 00 à 17 00
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 15 00

Mêlé.....	14 00 à 15 00
Paille de seigle.....	19 50 à 20 00
" d'avoine.....	9 00 à 9 50
" de seigle mêlé.....	00 00 à 10 00

MM. C. Caldwell & Co nous écrivent de Toronto à la date d'hier :

"Foin. Il n'y a pas beaucoup d'arrivages et l'approvisionnement semble égaler la demande. Les prix du foin pressé ont un peu baissé par suite des fortes livraisons du foin en vrac des fermiers. Avec la verdure du printemps qui apparaît de toutes parts, les fermiers qui ont gardé leur foin dans l'attente de plus hauts prix en ont évidemment conclu que le temps de vendre était arrivé et l'augmentation des arrivages a réduit les prix de \$3.00 à \$4 00 la tonne.

Nous cotons :

Foin pressé No 1.....	\$14.00
" " No 2.....	12.50
Paille de \$7.75 à \$8.00.	

Le marché du foin à Montréal est toujours bien tenu, les prix ayant peu ou



# BATTY & CO.

LONDRES, Ang.

FABRICANTS DE

## Produits Supérieurs

En PICKLES de toutes sortes.  
SAUCES " "  
CONFITURES " "

IMPORTATEURS DE

Chutnies Indiens, Poudres de Currie, Câpres Françaises, Olives, Etc., Etc.

Propriétaires des PICKLES et de la SAUCE... **NABOB**



....AGENTS AU CANADA....

**J. Alex. Gordon & Co.**  
MONTREAL

## GLACIERES ARCTIQUES



La Glacière la plus Complète

Pour **BOUCHERS, EPICIERS**  
**HOTELIERS**

Et pour les FAMILLES

La plus Sèche à la température la plus basse

Ecrivez pour nos Catalogues et nos prix.

**JOHN HILLOCK & CO.**

165, rue Queen Est

TORONTO, Ont.



# M. l'Epicier : Un moment s'il vous plait ;

## SAVEZ-VOUS QUE LE **Savon Eclipse**

DONNERA PLUS DE SATISFACTION A VOS CLIENTS QU' AUCUN  
AUTRE SUR LE MARCHÉ ET VOUS PAIERA MIEUX . . . . .

Demandez-en une Boîte  
dans votre prochain ordre

### JOHN TAYLOR & CO., Propriétaires

454 RUE ST-PAUL MONTREAL

pas varié depuis la semaine dernière. L'état des chemins a généralement gêné sinon empêché les arrivages de foin pressé.

Pour la même raison, il s'est fait peu de chose pour l'exportation; néanmoins on a encore acheté à la campagne à livrer à demande. Les prix payés aux cultivateurs sont restés stationnaires.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	13 50 à 14 50
do do No 2 do .....	12 50 à 13 50
do do No 3, do .....	00 00 à 00 00
Paille do .....	7 50 à 8 00
Moulée, extra la tonne.....	18 00 à 21 00
Gru blanc do .....	00 00 à 17 00
do No 2, do .....	00 00 à 16 00
do No 3, do .....	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do .....	15 00 à 16 00
do (Ontario) do .....	15 50 à 17 00
"do au char.....	14 00 à 15 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 24 00

Et au char :

Foin pressé No 1.....	00 00 à 13 00
do do No 2.....	00 00 à 12 00
do do No 3.....	10 00 à 11 00
Paille d'avoine.....	6 00 à 6 50

**AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.**— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,  
Chez

E. DUROCHER.

Tel. Bell 2664

### NOTES SPECIALES

La vente du tabac en poudre de B. Houde & Cie augmente de plus en plus.

Les personnes qui désirent se procurer une glacière ou une chambre froide devraient s'adresser à John Hillock & Cie, de Toronto, avant que les chaleurs arrivent et gâtent leurs marchandises.

La Provident Saving Life Assurance Society of New York, va occuper vers le premier mai de spacieux bureaux dans la nouvelle bâtisse de la Canada Life, rue St. Jacques.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce de la Brantford Starch Co. Les marchands peuvent s'adresser en toute confiance à cette maison, certains que nous sommes, qu'ils seront satisfaits.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 6 et 7, bâtisse "New-York Life," Montréal.

La Chambre de Commerce a étudié et admis le principe sur lequel semble être établie la Merchants & Bankers International Guarantee Company dont M. Geo. C. Pickhardt est le gérant. Les actions

de cette compagnie ont été mises sur le marché et il pourrait être avantageux de s'intéresser à cette affaire qui, bien menée, peut donner de bons résultats.

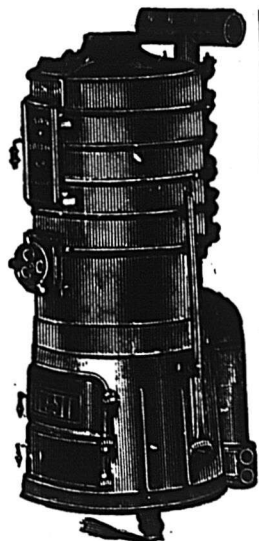
Nous conseillons fortement à nos lecteurs d'aller voir les magnifiques vecunas, cheviots et serges noires chez C. X. Tranchemontagne, importateur de draperies, fournitures pour marchands tailleurs etc. etc. Ses magasins sont situés au No. 67 rue St. Jacques.

MM. Howe McIntyre Co. agents vendeurs pour la Ceylon Spice Company, représentent un article qui est forcé de faire son chemin, c'est le " Tapioca instantané." Son nom indique tout, car il est cuit en quelques minutes, il n'est pas besoin de le faire tremper, comme l'exige le tapioca préparé d'après les vieilles méthodes. C'est également un tapioca pur et non un de ceux désignés sous le nom de pearl qui, pour la plupart contiennent plus de 50 p. c. de féculé de pommes de terre.

Voilà l'annonce dans une autre page.

MM. Lacasse et Lafleur ont ouvert, 191, rue des Commissaires à Montréal, une maison pour la vente en gros et à commission des Provisions, Produits de la ferme, fruits secs, sucre du pays et Poissons frais et salés.

Achetant les denrées directement des lieux même de provenance, ils sont en mesure d'en garantir la qualité, de



## LA FOURNAISE STAR A EAU CHAUDE

DEMANDEZ  
NOTRE CATALOGUE

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché. Elle est la seule fournaise pourvu d'un **SYPHON INJECTEUR Breveté** qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de chauffer à son niveau.

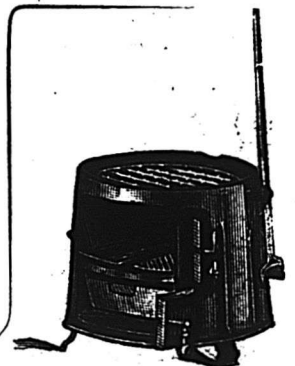
Elle est aussi pourvue d'une **GRILLE MOBILE**  
Brevetée pour sasser les cendres.

Manufacturée par.....

LA **STAR IRON CO.**

No 590 rue Craig, MONTREAL

La grille du charbon et celle qui sert à sasser les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras, tout en laissant les portes fermées; ce qui empêche les cendres de se répandre sur les sections et autour de la fournaise.



La Poudre à Pate



de McLAREN ✦

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.....

Les premières maisons..... d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: :

UN CERTIFICAT DE PRIX=====

.....DANS CHAQUE BOITE DE.....

Gomme à Macher **BANNER DE ADAMS**

115 MORCEAUX: 75 Cts.

ADAMS & SONS, 11 et 13 Jarvis St., TORONTO, Ont. ❖

Demandez-là à votre Marchand de Gros.

même que d'en faire l'offre aux plus bas prix du marché. Une attention toute spéciale est apportée à la livraison des marchandises, de même qu'aux consignations qui leur sont envoyées, ayant pour principe, dans ces cas, de faire prompte remise aux consignataires, le jour même que la vente a été effectuée en totalité. Ils font aussi des avances raisonnables sur de bonnes consignations.

Ces messieurs donneront toutes les références désirables, ainsi que toutes les garanties requises, d'honnêteté, d'assiduité, d'attention et de promptitude dans les affaires.

Tous genres de marchandises sont acceptés en entrepôts aux meilleurs conditions.

Il y a avantage à visiter MM. Lacasse et Lafleur et à correspondre avec eux.

Au moment de construire ou de faire les grosses réparations le propriétaire est souvent embarrassé dans le choix des affaires de chauffage. Ce qu'il recherche avant tout c'est une fournaise donnant un chauffage régulier à tous les étages, facile d'entretien, brûlant peu de combustible et d'un prix raisonnable. La Star Iron Co. a résolu ces différents problèmes et sa fournaise "Star" compte parmi les meilleures et les plus parfaites de toutes celles construites au Canada et aux Etats-Unis. Elle est munie d'un syphon

injecteur grâce auquel la circulation dans les calorifères des étages inférieurs est accélérée par celle des calorifères des étages supérieurs. Ce syphon-injecteur qui fonctionne admirablement a été l'objet d'un brevet. La grille mobile pour sasser les cendres est également brevetée, elle est mise en mouvement par le bras qui sert à la grille du charbon, elle est disposée de telle façon qu'on puisse s'en servir, les portes fermées, ce qui empêche les cendres de se répandre sur les sections et autour de la fournaise.

La fournaise "Star" se fait en onze grandeurs différentes et elle est élégante, simple et solidement construite.

Pour prix et tous renseignements s'adresser 590 rue Craig aux bureaux de la Star Iron Co.

Parmi les ponts les plus hauts du monde, on cite toujours le viaduc qui permet au chemin de fer d'Antofogasta en Bolivie, de franchir la rivière Loe. Mais le pont le plus haut élevé au point de vue de l'attitude au-dessus de la mer, c'est certainement celui qui passe sur les rapides de Melo, dans les Andes supérieures, et qui réunit les deux falaises d'un canon situé à 10,000 pieds au-dessus du niveau du Pacifique. Il y a d'ailleurs une distance verticale de 640 pieds entre la rivière et les rails; la longueur totale de l'ouvrage entre les deux culées est de 800 pieds.

### La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 18 avril 1896.

Chez H. Robert FALBORD, architecte, Place d'Armes, No 7: une bâtisse, avenue Decelles, à St. Laurent, à 2 étages, formant un hôtel et salle publique de concert.

Maçonnerie, à la journée;  
Charpente et menuiserie, à la journée;  
Couverture, A. Lebeau;  
Plombage, A. Lebeau;  
Chauffage, Pierre Leclerc et Fils;  
Brique, à la journée;  
Enduits, Stephens Gosselin;  
Peinture et vitrerie, E Berthelette.  
Propriétaire, Pierre Orevier.

Une bâtisse, rue Principale, à St. Laurent, à 2 étages, formant 1 logement.  
Maçonnerie, Frs. Dufresne et Eugène Picard.

Le reste à donner.  
Propriétaire, Ed. Gohier.

Une bâtisse, à Cartierville, à 3 étages, formant un hôtel.

Maçonnerie, Eugène Picard;  
Charpente et menuiserie, do  
Couverture do  
Plombage do  
Chauffage à donner.  
Brique Eugène Picard pour le reste.  
Propriétaire, Horm. Lagacé.

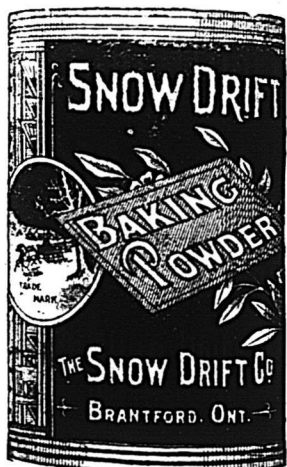
Toujours uniforme....

Complètement éprouvée sous toutes ses faces, la

Poudre à Pate **Snow Drift**

Jamais une plainte si vous vendez cette Poudre à Pâte absolument pure.

The Snow Drift Co., --- Brantford, Ont.



# Vous Augmenterez

VOTRE COMMERCE, EN VENDANT  
LES TABACS A PRISER

## ROSE No 1, ROSE EXTRA, ROSE & FEVE, NATUREL No 2

Manufacturés par **B. HOUDE & CIE. Québec.**

Une bâtisse, à Cartierville, à 2 étages, formant un hôtel.

Maçonnerie, Charles Allard, contracteur pour le tout.

Propriétaire, Avila Crevier.

Un collège à 4 étages de 157 pieds de long par 65 de large, à St-Laurent, et amélioration à l'ancien.

Maçonnerie, Labelle & Payette.

Le reste à donner.

Propriétaire, RR. PP. de la Congrégation de Ste-Croix.

Une bâtisse, avenue Grande Allée, à 4 étages, formant 1 logement.

Le tout à donner.

Propriétaire, Un particulier.

Un cottage, Avenue Bois de Plaisance, Cartierville, à 2 étages, formant un logement.

Maçonnerie, Damas Joron entrepreneur pour le tout à l'exception des enduits.

Propriétaire, E. W. Barlow.

Un cottage, avenue Bois de Plaisance, Cartierville, à 2 étages, formant 1 logement.

Damase Joron pour le tout à l'exception des enduits.

Propriétaire, Geo. H. Bishop.

L'église de St. Hilaire, couverture et décoration de l'intérieur.

Charpente et menuiserie, J. Martin, de St. Hilaire.

Décoration artistique et tableaux, Oslas Leduc, de St. Hilaire.

Propriétaire, La Fabrique de St. Hilaire.

Une bâtisse, rue Principale, à St. Laurent, à 2 étages, formant un bureau de banque.

Désiré Houle, entrepreneur pour le tout

Propriétaire, La Banque VilleMarie.

M. J. Aloïde CHAUSSÉ, architecte, 153, rue Shaw, prépare les plans d'un Collège d'Agriculture, 60 x 40, 5 étages, devant être érigé à l'Assomption, Qué; aussi les plans de la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Ste. Brigid, rue Maisonneuve.

Chez GAMELIN & HUOT, architectes, rue St. Jacques, No 73, 2 cottages, rue Quiblier, à 2 étages, formant 2 logements

Maçonnerie, Boucher et Huberdeau;

Charpente et menuiserie, D. Houle;

Couverture, Pelletier et Brosseau;

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, Jos. Béland;

Enduits, M. Morache;

Peinture et vitrerie, O. M. Lavoie.

Propriétaire, Succession Masson.

Chez Chas. CHAUSSÉ, architecte, rue St. Jacques, No 107, une bâtisse, quartier St. Denis, à 3 étages, formant 2 logements.

Maçonnerie, L. Vermette;  
Charpente et menuiserie, A. Dufresne;  
Couverture, à donner;

Plombage, do

Brique, L. Vermette;

Enduits A. Dufresne;

Peinture et vitrerie, A. Dufresne.

Propriétaire, Dme H. Hau.

Chez A. C. HUTCHISON, architecte, rue St. Jacques, No 181, une manufacture, rue Ontario, à 2 étages.

Maçonnerie, M. Desjardins;

Charpente et menuiserie, J. Shearer;

Couverture, Campbell & Gilday;

Brique, W. Lavers;

Peinture et vitrerie, Geo. Kimber.

Propriétaires, Watson & Foster.

### PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Wellington, No 549 — Une maison à 3 étages, en pierre, couverture en tôle galvanisée; dimension 25 x 70 pds: coût probable \$4000; entrepreneurs: J. Bates, pour la maçonnerie; J. Bail, pour la charpente et la menuiserie; Bishop, pour le plombage. Architectes, Park et Thomas. Propriétaires, H. A. Wilder & Co.

Rue Ste. Rose — Une maison à 2 étages en bois et brique, et couverture en tuile; coût probable, \$1000. Propriétaire, F. H. Désautels.

Rue Bishop — Une maison de 24,6 x 108, à 3 étages, en pierre et couverture en gravois; coût probable, \$8000. Propriétaires, N. Deslauriers et Cie.

...Pour les Semences...

## WILLIAM EVANS

GRAINETIER

ENCOIGNURE

Rues McGill et Enfants Trouvés, Entrée sur chaque rue

Grains et Graines de Semences de toutes sortes. Choix parfait

Demandez le Catalogue.....

... TELEPHONE BELL 1451

## Lacasse & Lafleur

MARCHANDS DE GROS

### COMMISSIONNAIRES-ENTREPOTS

Provisions, Produits de la Ferme, Volailles,

Fruits, Sucre, Sirop d'Erable, Miel, Tabac, Etc.

Spécialité: Poisson frais et salé en tout genre.

Huitres, Homards, Etc., Etc., Etc.

191, Des Commissaires, MONTREAL

Correspondance sollicitée.

# 10 cents

## La Bouteille

La Meilleure Valeur sur le Marché

Commandez-en une Gaisse  
de votre Fournisseur

## ROSE & LAFLAMME

400, RUE ST-PAUL



...TOUJOURS FIABLES...

LES CIGARES EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

NOTES

MM. Gamelin & Huot, architectes, sont à préparer les plans pour une résidence privée du coût probable de \$10,000 et sera érigée à Montréal Annexe; les soumissions en seront bientôt demandées.

A St-Laurent, on construit beaucoup. La Banque Ville-Marie fait une très jolie bâtisse; le collège s'augmente d'une aile considérable; quatre hôtels sont également en construction; enfin, plusieurs résidences privées s'élèvent sur les terrains de MM. Cousineau & Gohier qui aident au développement de cette superbe localité. Les chars électriques iront très prochainement jusqu'à cet endroit et il est bien certain qu'on es-compte déjà les facilités de transport.

M. L. de la Vallée Poussin, vice consul de Belgique, à Trois-Rivières, est de retour d'Europe depuis le 20 courant.

Fixé au Canada depuis 1886, M. de la Vallée est un des membres de la maison E. L. de la Vallée et Cie, fondée en Belgique depuis plus de 50 ans et s'occupe exclusivement de travaux de distribution d'eaux et d'égoûts,

M. L. de la Vallée a visité toutes les principales villes d'Europe pour y étudier les questions relatives à la filtration des eaux et à l'assainissements des centres peuplés; il a été reçu en qualité d'auditeur à l'Institut Pasteur, de Paris, membre du congrès de salubrité et d'hygiène de la même ville, etc., etc.

Au Canada, M. E. de la Vallée est bien connu par les travaux qu'il a exécutés: vingt-deux distributions d'eau ont été construites par lui et ont donné la plus entière satisfaction. Il n'a eu que des éloges et sa compétence entière nous le fait recommander pour les travaux municipaux des villes et des campagnes.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

DEFENDEURS.		DEMANDEURS.		MONTANTS.	
<b>Agnes</b>					
Lapointe Félix.....	N. Lemieux	269			
<b>Anticosti</b>					
Robinson E. G. J. C. McLimont et al		491			
<b>Ascot</b>					
Terrill Geo. F. J. S. Mitchell & Co		151			
<b>Boston</b>					
The Connecticut River Lumber Co.	C. H. Adams	814			
<b>Eaton.</b>					
Chambers Henry E. Mrs. H. Connor		303			
Lebourveau Stewart C. J. Z. A. Cass		253			
<b>Herford</b>					
Ellingwood E. M. Succ. E. Beau		350			
<b>Iberville</b>					
Beauvais Michel es-ql. Dame Elmire	Massé	300			
<b>Louiseville</b>					
Houde Ephrem.....	F. X. Dionne	318			
Houde Ephrem.....	J. Lamy	1163			
<b>Melbourne</b>					
Nurns J. M. et al.....	T. Léonard	3177			
<b>Montréal</b>					
Alexander T.....	D. H. Elliott.....	103			
Armstrong C. A.....	La Banque Nationale	188			
Anderson D.....	E. Abbott	500			
Benard V.....	P. E Roy	100			
Bourdeau A. C.....	G. Beaudet esqual	1e cl.			
Beauchemin Dame A. et vir.....	P. Geoffrion	2000			
Bedard J. B.....	Land & Loan Co	754			
Berthiaume Trefflé.....	Oswald Chaput	5000			
Barsalou A.....	J. Baxter	6000			
Blandy J. B. et al.....	A. L. Kent et al	1e cl.			

Blondin D.....	J. Ravary	160		
Brais Dame L. E. et vir et al.....	A. Lamarche	709		
Burdick G. H.....	W. Francis et al	3403		
Bernard B.....	M. Yamossky	5e cl.		
Butler Dame A. et al.....	D. Morrice et al	110		
Brunet J.....	Dame M. L. A Boyer	1e cl.		
Can. Pacific Ry Co.....	E. Houle			
Chaput O.....	H. O. Dubois	10000		
Comtois Dame F.....	E. Sarrasin	583		
Connelly A. J.....	M. Carroll	114		
Cockburn N.....	M. J. Bray	2e cl.		
Cadie Dame M. L. et vir	J. Desjardins fils	305		
Canada Paint Co.....	Delle E. Tramor	1e cl.		
Chaffee A. B.....	J. Fernandez	607		
Chaffee A. B.....	J. Fernandez	130		
Chaffee A. B.....	F. W. Radford	3e cl.		
Dalrymple G.....	Dame A Yuile	3135		
Dubuc M.....	L. Préfontaine	119		
Dufresne P.....	P. R. Goyet	105		
Dalby H.....	G. De Serre	263		
Decelles A.....	Trust & Loan Co	2669		
Dominion Bag Co.....	J. L. Galbretti	285		
Douglass H. L.....	W. H. Nowers	510		
Dunn S.....	J. Parker	107		
D'Amour L. A.....	Banque Nationale	202		
Dubreuil Dame J.....	G. B. Burland	300		
Daoust J. O.....	J. H. Lalonde	100		
Emblem T. C. E.....	T. Montgomery	118		
Foucher J. U.....	Union St Joseph	1e cl.		
Fortier J.....	F. Simpson	110		
Gagnier J. et al.....	L. Pigeon	190		
Garneau D.....	R. Mitchell	100		
Gohier A.....	H. Laporte et al	148		
Herd J.....	J. Quinn	100		
Hardy C.....	G. J. Sheppard	2e cl.		
Hibbard W. R. et al.....	A. Ramsay	253		
Holmes Elec. Prot. Co.....	W. F. Higginson	4e cl.		
Hood A. S.....	E. H. Barber	226		
Hunt J. A.....	T. F. G. Foisy	250		
Houlston Dame A. et al	M. E. Dain et al	100		
Hicks S. W.....	Z. Resther	180		

SUPERIEURS A TOUS AUTRES.....

Les Produits de

ALB. C. DIONNE

Se trouvent dans toutes les Bonnes Epiceries de Détail

Les Marinades de la Marque BEAVER et A. C. D. sont de bonne qualité et plaisent au consommateur; se vendent dans toutes les épiceries de Montréal. Moutarde A. C. DIONNE et CHS ALBERT, en Flacons et en pots Sirop de Merisier Composé de A. C. DIONNE, le meilleur remède contre la toux, le rhume, etc., etc.

A. C. DIONNE 243, rue Lafontaine, MONTREAL.

N. B. Ecrivez pour Liste de Prix.

Hutchison J. B. et al. .... A. S. Brown et al	675	Prud'homme I. G. M. et al	730	Channell Chas. S. .... A. R. Dickey	184
Johnson, Dickson & Co.		Ville de St-Louis		<b>St-Antoine</b>	
Dom. Paint Co	127	Pleau P. .... E. Robillard	111	Allard Octave et al. .... P. Normand	118
Lamalice P. E. .... Dame L. A. Pellerin	500	Raper J. .... R. P. Beattie	2e cl.	<b>St-Apollinaire</b>	
Lamarche J. .... A. Brunet	2567	Rasconi C. .... Delle M. Rasconi et al	1e cl.	Gagnon Frs X. .... J. Côté	440
Lefebvre M. T. .... F. X. Deseve et al	663	Renaud A. Toronto Radiator Mfg Co	153	<b>Ste-Famille</b>	
Lambert L. P. .... Dame C. Dugas	174	Runk C. .... J. M. Fortier	790	Drouin Elie. .... Dame P. Boyer	442
Lemay P. fils. .... G. Buchanan	299	Sanft A. .... C. Blanchard	5e cl.	<b>Ste-Flavie</b>	
Lanctot T. .... Davies Brewing Co	1e cl.	Singer J. .... A. A. MacDougall	380	Emond Simon. .... J. Pelletier	199
Laurence J. .... J. Brunet	250	State Dame R. .... A. G. Thompson	114	<b>St-Gabriel</b>	
Lacombe G. A. .... Montreal Loan & Mortgage Co.	1e cl.	Stevenson A. A. et al. U. Garand et al	153	Conway Maurice. .... A, J. Duchesnay et al	238
Laverdure C. .... Delle H. Poliquin	500	Superior S. .... S. A Superior	105	<b>St Hyacinthe</b>	
Leclaire E. .... H. Jeannotte dit Lachapelle	124	Talon P. .... L. A. Drapeau	234	Moseley E. Frank. .... Dame Z. Bernard	300
Mercier F. H. .... Dame M. Moisan	2e cl.	Turcot A. D. et al. C. Y. Marchildon	587	Choquet A. H. .... Copp. Clark Co	113
Montreal Rolling Mills Co.		Vanier O. .... O. Feher	120	<b>St-Jean</b>	
Montreal Water & Power Co	11398	Voisard E. .... A, Saucier	111	Oigny Dame Flavie. .... P. Despunces	118
Mainville A. .... Dame A. Lefebvre	2e cl.	Ward Hon. J. K. .... Ottawa Lumber Co	1e cl.	Poutie R. et al. .... Exchange Bank	1202
McGinley Dame M. T. .... Dame E. A. Holmes et vir	276	Webb R. M. .... J. Mellon	100	Vincent Elzéar. .... A. P. Willis	103
McKeown F. et al. .... T. Bastien et al	160	Wash. Bldg. Trust Co. .... J. Ouimet	700	<b>St-Joseph</b>	
Macdonald E. B. .... A. Samuels	222	Wash. Bldg. Trust Co		Duval Bruno. .... Dame Florentine Coté	801
Maheux G. .... J. Bell	5e cl.	Whelan P. .... Bank of Montreal	401	<b>Ste-Julienne</b>	
Marsan S. et al. .... L. Ayotte	301	White T. .... Dame S. M. Charlebois et al	2e cl.	Racette Jos. .... G. Lemoine et al	205
Montreal Street Ry. Co. .... A. Rochon	2000	Young W. H. D. .... J. H, Olivier	1e cl.	<b>St-Nazaire</b>	
Mooney G. A. .... H. Dobell	384	<b>N.-D. de Lévis</b>		Baillargeon Chas. .... J. Laprès	165
McLaren J. R., jr. .... G. T. Phelps	652	Deajardins Joseph. .... J. E. Bédard et al	221	<b>Cour Supérieure.</b>	
Miller L. N. .... T. Poupard	5e cl.	Paquet Joseph. .... P. H. Martineau	450	<b>JUGEMENTS RENDUS</b>	
Murray G. .... L. Levy	300	<b>Québec</b>		DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS	
O'Brien J. .... Dame H. J. Mills	3e cl.	Gosselin J. B. .... P. Breton	126	<b>Barnston</b>	
Ouimet J. .... Wash. Bld'g. Trust Co	359	Kerr David. .... J. Robertson Co	212	Draper Charles J. .... Eliza J. Gemmell	
Parent E. .... H. J. Fisk et al	202	Sœurs de la Charité. .... T. Corriveau	200	<b>Cookshire</b>	
Page F. et al. .... Dame J. Laforest	240	Verret Alex. et al. .... O. Simard	160	Cook John H	
Provost P. et al. .... Comm. des Ecoles	2e cl.	<b>Shawenegan</b>		Sherbrooke Loan & Mortgage Co	1232
Petit P. .... J. U. Emard	4e cl.	Gélinas Isaac. .... P. Gélinas	132	Cook John H. Dame Sophia Wakefield	103
Portugais Eug. .... Dame M. L. Corbeil	500	<b>Sherbrooke</b>			
		Broderick J. S. et al. Bque Nationale	264		
		Pepin Zéphirin. .... Mendelssohn Piano Co	185		

## Trois bons articles à vendre valent mieux qu'une douzaine de médiocres

Vous pouvez en vendre bien plus—renouveler vos commandes après le premier essai—vous pouvez de plus en garantir la qualité. En attirant la confiance de vos clients, vous vous assurez leur clientèle régulière. Nous garantissons ces trois articles, comme étant de la meilleure qualité. Nous désirons que le commerce en fasse l'essai et puisse s'en convaincre.

### SCOTCH WHISKEY MITCHELL

Deux — agréable — vieux. Tous les Ecossais l'aiment. Tous ceux qui l'ont essayé en font des éloges. Deux médailles d'or à la dernière exposition de Glasgow.

Seuls Agents :

### COGNAC P. RICHARD

Absolument pur—prouvé par analyse—vient de St-Jean d'Angely près de Cognac et est vendu dans tous les pays de l'Europe.

### ALLUMETTES VICTORIA

Ces allumettes sont une preuve qu'il est possible de fabriquer des allumettes de bonne qualité à un prix très bas. Nous avons une demande énorme pour cette marque que nous vendons à \$2.40 la caisse.

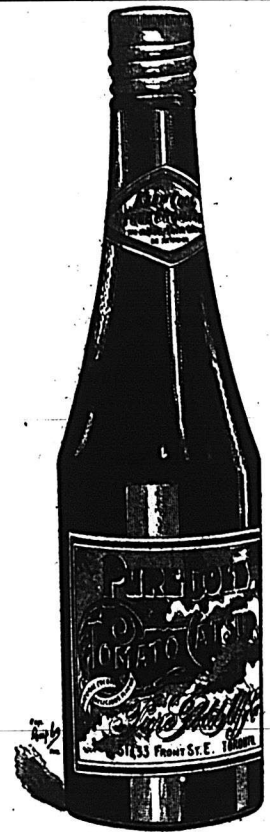
# LAPORTE, MARTIN & CIE

72 a 78, rue St-Pierre

MONTREAL

“Exactement comme  
ce que ma mère  
avait l'habitude de faire.”

ESSAYEZ-LA



**PURE GOLD M'FG. CO.** 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

<b>Dudswell</b>		<b>Ste Anne de Bellevue</b>		<b>Carillon</b>	
Weyland H. G. et C. E.		Reburn W. A. . . . . P. Meloche	123	Charlebois Dame Julie O. . . J. Luttrell	17
W. W. Oughtred & Son	135	Reburn W. A. . . . . J. Virtue et al	310	<b>Clifton</b>	
<b>Eaton</b>		<b>Ste-Anne de la Pocatière</b>		Green Edgar A. . . J. S. Mitchell & Co	99
Nutt-Walter . . . . . O. Ward		Gagné Siméon . . . . . E. A. Lacroix	115	<b>Campton</b>	
<b>Granby.</b>		<b>St Benoit</b>		Audette Elie . . . . . L. Picotte	4
Forant Léandre . . . J. B. Plamondon	1573	Presseau Guillaume . . R. O. Rusconi	112	<b>Dudswell</b>	
<b>Longueuil</b>		<b>Ste-Cunegonde</b>		Monette Ferdinand . . . . S. Beaudoin	32
Champoux Joseph . . . . M. Gabeas	105	Rivet Cléop. . . . . A. Binette	102	Marcotte Joseph jr. . . . P. Lemieux	4
<b>Montréal</b>		<b>Ste Flore</b>		<b>Glen Robertson</b>	
Duclos Dame Hiram . . P. M. D. La-		Normandin François . . U. Carignan	702	Larocque Jos. . . . . W. W. Ogilvie	51
violette et al	150	<b>St Henri.</b>		<b>Lachine.</b>	
Durand Jos. . . . . J. L. Leclair	255	Larose L. F. . . . Banque d'Hochelaga	113	Poirier Jos. . . . . Dame M. Brown	11
Filteau H. et al. . . . . J. Vanier	136	<b>St-Laurent</b>		<b>Longueuil</b>	
Gaspesia Ry. Co. . . . . J. Tapp	140	Roy Napoléon . . . . . Jos Latour	100	Christin Henri. Dame M. L. Glassford	52
Hunter Chas. . . . . D. Robertson	171	<b>Ste-Sophie</b>		Durocher Dieudonné . . J. F. Gravel	39
Hutchins J. R. . . . . J. Ward	302	Kennedy P. N. . . . . N. Bikerdike et al	409	<b>Mégantic</b>	
Jobin E. D. . . . . J. Kyle et al	130	<b>Vaudreuil</b>		Hand Walter . . . . . W. Smith	3
Kenny Patrick . . . . Montreal Loan &		Malette D. Z. . . . . D. P. Lafleur	209	<b>Mile End</b>	
Mortgage Co	2969	<b>Windsor</b>		Dubé J. Bte . . . . . N. Dufort	65
Labrecque J. O. et al es-qual.		Samson James . . . . E. N. Heny & Co	165	<b>Montréal.</b>	
Banque du Peuple	281	Crawford Dame Alex. . . . H. Hogan	1119	Asselin Paul . . . . . J. C. Mollieur	22
Laporte Nap. . . . . H. Archibald	964	<b>Westmount</b>		Arel Léon . . . . . Dame L. Parent	99
Lessard Jos. et al . . . U. Garand et al	106	Monk Alfred . . . . . J. Baxter	226	Auger Albert . . . Auer Incan. Light Co	18
Mayhew Geo. . . . . J. Bell	107	McCall Miss G. . . . . N. Perodeau	604	Bergerou André . . . . E. Dion	13
McGee J. A. . . . . J. M. Duggan	186	<b>Cour de Circuit</b>			
McGarity Wm. . . . . Dame E. Hurtubise	149	<b>JUGEMENTS RENDUS</b>			
Munro John et al. . . G. A. Newmark	152	<b>DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS</b>			
Picotte Hermine . . . . J. Marshall	5720	<b>Alexandria</b>			
Penk R. . . . . Can. Bank of Comm.	626	Jetté Nap. . . . . H. Lamontagne et al	32	Bastien Alf. et al. . . . L. J. Demers	44
Stephens Joseph S. . W. B. Stephens	307	<b>Ascot</b>		Bertrand Ed. . . . . J. Beauset	15
Strathy R. L. T. . . . . W. Johnson	397	Sorrell J. R. . . . . J. S. Mitchell & Co	13	Butler Annie et al. . . . J. Moreau	15
Watt Wm. . . . . The J. D. King Co	108	Berard Napoléon. . . . . J. Carroll	30	Bisson Sjméon . . . . Dame H. Massé	13
Webb R. M. . . . . J. Meller	100	<b>Brampton</b>		Bellew Henry F. . . . Imperial Ins. Co	86
<b>Québec</b>		Martin Ferdinand. . G. H. L. Hobson.	2	Boucher O. et al. American Wringer Co	75
Langlois P. N. . . . . L. H. Hébert	143			Benoit Geo. . . . . D. Boyle	16
<b>Rivière Beaudette</b>				Birks W. J. . . . . J. H. Ferris	50
Somerville J. E. . . . . P. Kearney	10			Bernier Chas. . . . . Imperial Ins. Co	82
				Beaudry S. . . . . Auer Incan Light Co	15
				Bolduc dit Germain Jos. M. Vendette	56
				Bouhard Hector . . . . J. C. Mollieur	17

Bluteau Virg. et vir..... C. Lafleur	56	Pagé Cuthbert..... P. H. Roy	96	<b>St Hyacinthe.</b>	
Bourgeois Henri..... J. Luttrell	19	Perras Pierre..... C. Plouffe et al	19	Dubuc Adelman J..... Pont Neuf Co	24
Bonnet Frs..... Dame M. Laverdure		Paré A..... Dame J. Duchesneau et vir	17	Dwyer Wm..... M. O. David & Cie	4
et vir	27	Paquet Clément... P. M. Durand et al	30	Simard Chas..... Pont Neuf Co	29
Burns Elliott..... C. L'Etoile	33	Perreault E. E. J. A. Gauthier & Cie	5	Bazinot D..... J. Soulière	17
Cambronne Aug. F. X. Charbonneau	19	Ricard Geo..... C. Roscani	23	Bélanger Pierre..... J. Gendreau	8
Cardinal Athanase..... Z. Boisvenu	32	Rainville G. R. et al... P. M. D. La-		Charron Hormisdas..... J. Leduc	28
Chaffee A. Buck..... T. Forde et al	20	violette et al	92	<b>St Joachim</b>	
Cusson Zot. et al... Dame M. H. L.		Rainville G. R. et al... C. H. A. Gui-		Théoret Léonard..... G. Meloche	22
Carrière et vir	49	mond	70	<b>St Jovite</b>	
Caron Jos. E..... A. Robillard	46	Roy Marcel U..... Z. Gascon	14	Chartrand Cyprien..... B. Daimens	35
Cox Dame M. H. V. et vir et al		Robbins Dame Clara. E. A. Reinhardt	55	et al	
P. Kearney	95	Snee Michael..... J. Cote, sr	16	<b>Ste-Julie</b>	
Claude Victor W..... D. Shapira et al	19	Smith Wm. H..... G. Irving	64	Lacoste Narcisse..... L. Malo	30
Callan James..... A. Rambeau	15	Schwartz Isaac..... O. Primeau	13	<b>St Louis</b>	
Chagnon Horace..... L. P. Dupré	50	Skeels Alb. A..... J. A. Rafter	75	Moore John..... J. Gauthier	22
Cordentier Henri..... P. Philippe	38	Sutton Geo. W..... R. Kerr et al	10	Morache J. Bte... L'Institut Catholi-	96
DeBeaumont Dame Emelie et al		Schwartz Isaac..... M. Crown	27	que des Sourds Muets	
C. Blais	33	State Alice..... Royal Electric Co	29	<b>Sainte-Marie de Blandford</b>	
Duclos Maria et vir. C. H. A. Guimond	61	Sutherland James..... J. A. Stewart	19	Houle Edmond..... E. Morrissette	57
Durand Ovila..... J. C. Mollleur	24	Talbot Mary et vir. Royal Elect. Co	42	<b>Trois Rivières</b>	
Dubois Chas..... D. A. Lafortune	64	Venne Orphyr... L'U. des Briquetiers	14	St-Pierre Borromée..... A. Boucher	19
Farrell Geo..... A. Castonguay et al	11	Verdon Jos..... W. Rawley	14	<b>Weeden</b>	
Falardeau C..... X. Girouard	52	Vipond Thos. J..... L. Ship	25	Biron Nazaire..... P. Robichaud	30
Fitzgerald James..... G. E. Larin	17	Wolff Wm..... J. Comte	36	<b>Westbury</b>	
Frigon Jos..... U. Garand et al	75	<b>Outremont</b>		Furnaise L..... E. W. Tobin	17
Fraser Andrew..... H. Lapointe	35	Bradford J..... G. J. Walker	64	<b>Westmount</b>	
Fortier Eustache..... G. N. Torrance	32	<b>Richmond</b>		Irwin John..... E. A. Kittson	23
Hénault Achille A..... J. B. Labelle	60	Brisebois Dame Pierre... E. T. Mutual		<b>Windsor Mills</b>	
Huot Abel..... A. Pelletier	30	Fire Ins. Co		Andrews Joseph... G. H. L. Hobson	4
Jobin Nap..... L. Roy	17	<b>Sherbrooke.</b>		St-Pierre O..... A. Brochu	44
Katz Isaac..... D. C. McCallum	30	Finley W. B..... W. H. Griffith	80	McNultv T; L..... L. A. Charron	30
Kilgour James..... W. Backie	30	Hodges Edward..... J. Alexander	10	Leclerc Peter..... G. H. L. Hobson	4
Lachance Is et al..... H. Granger	50	Pepin Ovide..... S. Daigle	21		
Lamarche N... American Wringer Co	20	Charest Celestin..... L. Beland	5		
Larocque Dame H..... American	15	Egan Luke..... L. C. Belanger	13		
Wringer Co		Gauthier J. A. C..... Kirkead & Cline	11		
Leblanc Ferdinand... Dame N. Chef	42	Hall John M... J. C. St-Aubin & Cie	21		
dit Vadebonceur		<b>Shipton</b>			
Letourney Léon... Dame E. Clement	47	Lacoste V. E. et al..... J. Léonard	14		
et vir		<b>St-Arsène</b>			
Lortie J. Théo..... O. Robert	72	Larochelle Hérode. L. W. Sicotte jr	23		
Lynch Elz..... J. Leduc	49	<b>St-Columban</b>			
Lafortune Cyrille... Bque du Peuple	27	Elliott Robert..... E. Elliott	90		
Lambert Dame Phoebe... P. H. Roy	64	<b>St-Constant</b>			
Langlois Arthur..... J. Lamoureux	19	Roy Eusèbe..... J. A. Chopin	36		
Laporte Nap..... F. Gilbert	92	<b>Ste Cunégonde</b>			
Laurier J. Bte..... L. P. Dupré	16	Cowper John... Dame M. Brown	27		
Lemieux Ant..... P. Kennedy	57	Paquette A..... E. Robillard	15		
Mackay Wm... J. L. Caverhill et al	13	<b>St Fortunat</b>			
McMahon Nicholas... Par. St-Gabriel	21	Gosselin Luc... Ames, Holden Co	59		
Mullen Jas..... J. Comte	50	<b>St Henri</b>			
Meunier Dame Marie et vir		Marquis Thos..... M. L. Morris	14		
A. Milne et al	56	Emond David... G. W. Foisy et al	86		
McGown John..... E. Guérin	36	Hébert Thos. S..... G. A. Stewart	13		
Mooney Thos..... A. Johnston	15	Richard Emery..... H. Laniel	27		
Murphy John..... A. Laniel	27				

Le bulletin de la Société de la protection de la chasse en Autriche, le *Jagdschutzverein*, donne le relevé du nombre des animaux tués dans les domaines de Haute et Basse Autriche du prince Starenberg : 37 cerfs, 485 chevreuils, 118 chevrettes, 2 moutons sauvages, 2091 lièvres, 31 grands tétras, 21 petits tétras, 188 caillies, 37 pigeons ramiers, 1 coq d'Inde sauvage, 202 faisans, 16 bécasses, 2259 perdrix, 26 gélinottes, 104 lapins, 68 canards sauvages, 94 canards, 42 martres, 56 putois, 3 loutres, 29 blaireaux, 125 chats sauvages, 31 chiens sauvages, 44 belettes, 660 écureuils, 11 hérissons, 194 vautours et éperviers, 1869 corneilles et pies, 245 sittelles, 113 émerillons, 2 merles d'eau et 5 hérons cendrés : soit en tout 9482 pièces de gibier. Ces chiffres sont intéressants comme indications de l'extrême variété de la faune actuelle des montagnes de l'Autriche.



**G. G. GAUCHER**  
 FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME  
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE  
 pour les Chevaux et bêtes à cornes.  
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-  
 TIVE et VERMIFUGE.  
 1 ET 93 RUE DES COMMISSAIRES MONTREAL

**THIBAudeau BROTHERS & CO.**

portateur de  
**Marchandises Seches**

332 RUE ST-PAUL,  
 THIBAudeau FRERES & CIE  
 — QUEBEC —  
 Montreal.

THIBAudeau BROTHERS & CO.  
 — LONDON —  
 SPECIALITE DE  
**TAPIS & PRELARTS**

**WILLIAM EWING & CO., MARCHANDS DE SEMENCES**

142 rue McGill, MONTREAL  
 .....PRIX SPECIAUX SUR DEMANDE  
 Trèfle et Mil, Grains de Semence nettoyés pour la culture. Toutes les variétés les plus nouvelles. Catalogue de graines illustré envoyé gratis sur demande. Correspondance sollicitée.



TELEPHONE 6057  
**E. L. ETHIER & CO.**  
 MANUFACTURIERS et impor-  
 tateurs de marchandises  
 de Billards et font aussi les  
 réparations. Tables d'occa-  
 sion de \$100 à \$200 chacune,  
 aussi bonnes que les neuves.  
 N. B.—Nos bandes de billards électriques Columbus  
 sont les plus nouvelles et les meilleures connues.  
 No 88 rue St-Denis, MONTREAL.

**Renseignements Commerciaux**

**PROVINCE DE QUEBEC**

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

**Montréal**—G. Bertrand & Cie, épiceries.  
 Montreal Publishing Co.  
 John Burstall & Co., bois.  
 Compagnie d'Imprimerie Jacques-Cartier.  
 Favreau & Leblanc, machines.  
 A. Lalonde & Co., nouv.  
 R. E. Wight & Co., grains.  
 John Lee & Co., calfats.  
 Marsan & Marsan, marchand.  
 J. B. Devot & Cie, maçons.  
 Lamoureux & Cie, tailleurs.  
**Québec**—John Maguire, chauss.  
 Blouin & Bedard, tailleurs.  
**St-Hyacinthe**—Viens & Phaneuf, pétrole.

**NOUVELLES SOCIÉTÉS**

**Asbestos Mines**—Roberge & Genest, boulangers, Charles Onésime Roberge & Joseph Genest.  
**Becancour**—Louis Landry & Cie, mag. gnl., Jos. Bourgeois de St-Angèle de Laval, seul.  
**Chambly Canton**—Parizeau & Ménard, épicerie, Wilfrid Parizeau & Joseph Ménard.  
**Montréal**—John Burstall & Co., bois; Fred. Billingsley de Québec et John F. Burnstall de Londres, Angleterre.  
 Emblem Candy Co., confiseries; Jos. Emblem seul.  
 Oct. Lanoix & Cie, fabr. gants; Eliza Marois, épouse d'Octave Lanoix seule.  
 J. Vineberg & Co., hardes; Solomon Vineberg, seul.

Wight & Esdaile, grains; Robt. E. Wight & C. B. McK. Esdaile.  
 Jos. Lamoureux & Cie, tailleurs; Jos. Lamoureux seul.  
 Amiot & Cie, bouchers; Jos Amiot & Dame Vitaline Tremblay, épouse de M. Amiot.  
 T. Frenette & Cie, fabr. coffre-forts; Telesphore Frenette & Pierre Paradis.  
 Globensky & Paquette, dentistes; Jos. G. Globensky & Fred. Paquette.  
 Katz & Rubinovitch, restaurant; Isaac Katz & Peter Rubinovitch.  
 S. Larer & Co., épicerie; Simon Larer & Carl Rosenberg.  
**Montréal**—Boston Store, jouets, Joseph A. E. Pilon.  
 Henry Philip, cigares, Ann J. McGooogan, épouse de Philip Henry.  
 Bourdon & Tessier, charbon &c, Jos. E. Bourdon & Oscar Tessier.  
 G. Bertrand & Cie, épiciers, Philias Vannier, seul.  
 O. Chayer & Cie, nouv. Marie A. Brehaut épouse de Olivier Chayer, seul.  
 Durocher & Frère, entrep., Jules et Adélar Durocher.  
 Lawrence & Robitaille, bois, Jos. Lawrence & Arsène Robitaille.  
 Loynachan & Scriver, prov.  
 C. Matte & Cie, tabacs &c, Dame Cordélia Matte épouse de Alex. Deschêne et Adélar Gagnon.  
 L. R. Villemaire, tabacs &c, Dame Flavie Lattinville, épouse de Louis Villemaire.  
 Mad. A. Beauchamp, modes, Joséphine Laurenceville, épouse de Alphonse Beauchamp.  
**Québec**—Association des Marchands Epiciers.  
 Club de Quilles et Billards.  
 Peachy & Dussault, architectes; Jos. F. Peachy & J. P. E. Dussault.

**Sherbrooke**—Colby Bros., hôtel; Geo. R. & Albert W. Colby.  
**St-Casimir**—Rivard & Lacoursière, beurrerie; Jos. E. Rivard & Louis P. Lacoursière.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

**Halifax Sud**—Binet & Martin, voitures.  
**Hull**—Martin & Cie. nouv.  
**Montréal**—Jules D. Boileau, épicerie.  
 Senécal & Cheval, drogues.  
 Clément & Barré, clavigraphes.  
 Gladu & Leclerc, plombiers.  
 P. Labelle, cigares etc.  
 Gustave Labelle & Cie, prov. etc.  
 A. Standre, fourrures.  
 David & Lefebvre, peintres.  
 T. Laurin, nouv.  
 Laurentian Spring Water Co.  
 A. P. Lynch, fabr. cigares.  
 Ross Bros, épicerie.  
**Ormslow**—J. E. Daoust succède Moise St-Onge épicerie.  
**Québec**—Maxime Girard, hôtel.  
 Jos. L. Savard, lithographe.  
 G. Blouin & Cie, chauss.  
**Windsor Mills**—H. Lamarche, fer-blantier.

**EN DIFFICULTÉS**

**Montréal**—Faucher, Fils & Cie, mag. gnl., ass. 25 avril.  
 Hermine Picotte, comm., ass. 25 avril.  
 Pierre Picotte, entrep., ass. 25 avril.  
**St-Hyacinthe**—Alphonse H. Choquette libraire.  
**Ste-Sophie de Léonard**—Z. Lacerte, mag. gnl.  
**Terrebonne**—Edmond Parent, fabr. chauss.

**CESSIONS.**

**Montréal**—Delle Hermine Picotte, comm.

**LES JAMBONS, LE BACON, ET LE SAINDOUX**

DE LA MARQUE "THISTLE"

Sont sans rivaux pour l'excellence de la qualité. Ecrivez ou téléphonez pour les prix à.....

**JAMES HARPER**

PAQUETEUR DE LARDS

24 et 25 Marche St-Laurent

ENTREPÔT D'EMPAQUETAGE:

18, rue St-Philippe, MONTREAL



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,

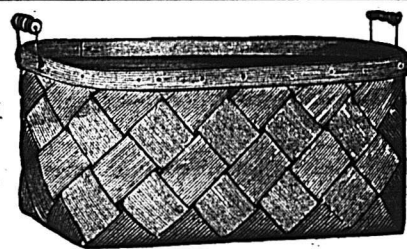
MONTREAL

**NEW WARREN SCALE CO.**

MANUFACTURIERS DE TOUS LES GENRES DE

**BALANCES**

.....No 453 rue St-Paul, MONTREAL



**Paniers THE OAKVILLE BASKET CO.**

La principale manufacture au Canada, de toute sorte de paniers en copeaux de bois (splint) depuis la plus petite boîte à fraises jusqu'au plus grand panier pour le linge. Nous fabriquons également toutes sortes d'emballages pour les fruits, paniers pour le marché, boîtes de plantes pour jardiniers, boîtes pour cerises, mûres, etc., paniers de la contenance d'un minot, paniers à viande, en un mot, tous les genres de paniers en copeaux de bois (splint).

**The Oakville Basket Co. OAKVILLE, ONT.**

**Manufacture PINCEAUX**

...de...

DE LONDON...

Employé sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. Aucun nœud nécessaire. Aucune charge extra. Demandez notre catalogue Pinceaux et Brosses de toutes descriptions ....

THOS. BRYAN, LONDON, Ont.

D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec. Bureau et Salle d'Echantillons: Bâtisse Impériale, 107 St-Jacques, MONTREAL.



Pinceau plat bridé prêt à être employé.

Breveté en Angleterre, en Allemagne et en France.

**LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes**

SUCCESSIONS DE J. A. ROBY.

Références des meilleures maisons de la ville.....

DÉCORATIONS, DORURES, TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.



Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL



Arthur Beaufoy, épicerie; ass. 25 avril.  
Eugène Portugais, restaurant.  
Antoine Rousseau, Imperial Bridge & Iron Works.  
Adolphe Lapiere, hôtel; ass. 25 avril.  
Loiselle & Frères, épicerie.  
Wm. Thomas & Co., fourrures; ass. 27 avril.  
Rigaud — Dame Edward Denis, mag. gn.; à Kent & Turcotte.  
St. Brano — Joseph Tremblay, mag. gn.  
St. François du Lac — O. Desmarais & Cie, mag. gn., à A. Lamarche.  
St. Grégoire — J. A. Heon, voiturier.  
St. Léonard — Edouard Chassé, selher.  
St. Ours — Damase Caron, mag. gn.

## CONCORDATS.

Rivière Beaudette — J. E. Somerville, mag. gn.; 70c.

## CURATEURS

Montréal — W. B. Chaplin à Thomas Dwane, chaus.  
Lamarche & Benoit à Jos. Collette, grains.  
J. M. O'Brien à M. Gleason, restaurant.  
J. T. Marchand à A. Hurteau & frère, bois.

## FONDS VENDUS

Cowansville — Ernest Pharaoh, écurie à C. H. Nye.  
Montréal — B. L. & I. Vipond, charbon.  
E. Doré & Co., bouchers; à H. Thomas.  
W. A. Dyer, drogues.  
G. R. Rainville & Cie, épicerie.  
Joseph Vineberg, hardes.  
Globe Spice Mills Co., à 55c.  
Haines & Co., produits chimiques.  
F. P. Horan & Cie, épicerie.  
Beau Hotel Co., restaurant.  
Thos. Dagenais, épicerie; à 56c.  
Québec — Omer Lecomte, vaisselle, à 31c.

Richmond — Jos Alexander & Co, mag. gn. à 58c  
W. H. Dubrule, mag. gn., à 54c.  
Ste-Thède — R G Frigon, mag. gn., à 59c.

## FONDS À VENDRE

Vaudreuil — B. Lalonde, mag. gn., à 53c.  
Lachne — George Smith, mag. gn.  
Lennoxville — Napoléon Arquin, écurie  
Montréal — James Stewart, épicerie.  
Alfred Blais, plombier, immeubles le 15 mai.  
G. O. Huttemeyer & Co., imprimeur, encan.  
J. Vineberg, hardes, encan.  
Thomas Dwane, chaus., 24 avril.  
Sabiston Litho. & Pub. Co., encan 28 avril.  
Sherbrooke — G. R. Martin & Cie, hôtel.  
Ste-Brigitte des Saouls — O. H. Hyland, mag. gn.  
St-Henri — Dame P. Gingras, modes, encan, 30 avril.

## INCENDIES.

Lauzon — Ed. Ruel, manf. de boîtes.

## DÉCÈS

Grenville — Daniel Reeves, mag. gn.  
Quebec — Telesphore Verrault, chaus.  
Dupuis dit St-Michel Toussaint; bouchers.  
Pierre Crepault de la Dominion Shoe Co.  
Jos. Roussin, menuisier.  
Rimouski — T. P. Paradis, marchand.  
Sherbrooke — Dame Adam Lomas, fabr. lainages.

## PROVINCE D'ONTARIO

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Berlin — Berlin Brush Co, E.H.Schiedel se retire.

St-Thomas — Hatch & Locke, épicerie etc., M. B. Hatch continue seul.

## NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

Carleton Place — Dlle M. A. Campbell succède Dlle McRae, modes.

Chesley — E. J. O'Neil & Co, succèdent E. J. O'Neil, peaux.

Chatham — The Ontario Safety Elevator Co.

Cobden — Joseph Dakin, meubles.

Elora — The Talbot, Cockroft & Harvey Carpet Co, Limited.

Georgetown — D.B. Arrowsmith, sellier.

Houghton — John Crooker, chaus.  
Wm Hill succède Jacob Simmington, forgeron.

## BILODEAU &amp; RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

## CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

De Haute Qualité--

"BOKER'S Bicycles  
IXL"

"ADLER" & "ELDREDGE"

DORKEN BROS & CO.,  
140 McGill, MONTREAL

CHS. LACAILLE & CIE

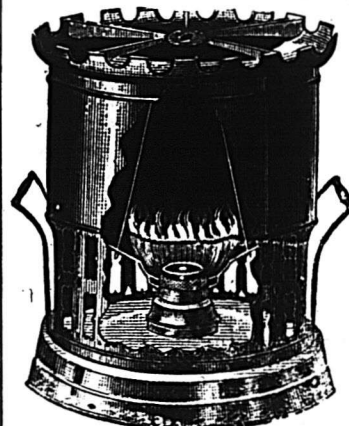
IMPORTATEURS

EPICERIES,  
VINS,  
LIQUEURS

EN GROS

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier  
MONTREAL

SOCIÉTÉ FRANÇAISE des FOURNEAUX-VITESSE  
DE L'INGÉNIEUR ROUZÉE, PARIS

\$2.50

Brûlant  
tous les  
Pétroles

Sans odeur  
ni  
fumée.

A bec rond intensif à courant d'air. Vente en Gros.

ROYER & ROUGIER FRERES

55 rue St-Sulpice, MONTREAL.

Escompte spécial pour le commerce.

## AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

B. L. & I. VIPOND,

Marchands de bois, charbon et bois de sciage,

Montréal et St-Faustin

FAILLIS,

Les sous-gnés vendront par encan public, au bureau de Lamarche & Benoit, No 1709 rue Notre-Dame, Montréal.

Mercredi, le 29 Avril 1896, à 11 heures a. m.

A Montréal :—

1o Un terrain connu et désigné sous les numéros de subdivision deux et trois (2 et 3) du lot numéro cent dix (110) aux plan et livre de renvoi officiels de la division St-Laurent de la Cité de Montréal, étant le numéro 560 des numéros de la rue St-Laurent dans la dite division, avec bâtisses dessus construites.

2o Un terrain connu et désigné sous le numéro de subdivision cent cinquante (150) du lot numéro neuf cent trois (903) aux plan et livre de renvoi officiels de la division St-Louis de la cité de Montréal, étant le numéro 154 des numéros de la rue Drolet, dans la dite division, avec maison et autres dépendances dessus construites.

A St-Faustin, dans le canton de Wolfe et district de Terrebonne :—

1o Un terrain étant le numéro treize (13) du septième (7e) rang du canton de Wolfe, contenant cent acres de terre en superficie, plus ou moins, sans bâtisses

2o Un terrain étant le numéro quatorze (14) du septième rang du susdit canton de Wolfe, contenant cent acres de terre plus ou moins en superficie, sans bâtisses.

3o Un terrain, étant partie du lot numéro quatorze (14) du sixième (6e) rang du dit canton de Wolfe, contenant environ sept acres en superficie plus ou moins, et faisant face au chemin public, et borné en arrière par le terrain décrit dans le paragraphe plus haut, d'un côté par la propriété de Fabien Charette et sur l'autre côté, par la propriété de Dinat Boivin et représentants, avec moulin à scie et ses machines, maison, étables et autres bâtisses dessus érigées.

4o Un terrain étant le numéro (12) douze du (5e) cinquième rang du susdit canton de Wolfe, contenant cent sept acres de terre en superficie, plus ou moins, sans bâtisses.

5o Un terrain étant le numéro treize (13) du (5e) cinquième rang du susdit canton Wolfe, contenant cent neuf (109) acres de terre en superficie, plus ou moins, sans bâtisses.

6o Un certain morceau de terre et bâtisses situés et étant dans le canton de Charlottenburg et étant dans le comté de Glengarry étant composé de la demie partie ouest du lot numéro huit (8) dans la première concession du dit canton de Charlottenburg sur le lac St-François, le dit morceau de terre contenant cent (100) acres, plus ou moins, avec maison, granges, étables et remise, dessus construites. La dite vente sera faite suïette aux hypothèques et autres charges dont ces immeubles peuvent être grevés et de plus suïette aux frais de la vente. Un dépôt de 10 p. c. sera exigible sur adjudication.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

1709, rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

# AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

**J. N. DUGUAY,**

**DE ST-ANTOINE DE LA BAIE DU FEBVRE,**

**FAILLI**

Les soussignés vendront à l'encan public, au bureau de Lamarche & Benoit, No 1709 rue Notre-Dame, Montréal,

**Mardi, le 28 avril 1896.**

les biens immeubles appartenant au failli comme suit :

1o Un terrain ou emplacement situé en le village de la paroisse de St-Antoine de la Baie du

Febvre, du, contenu de (106) cent six pieds de front sur (115) cent quinze pieds de profondeur, sans garantie de mesure avec maison en pierre à deux étages, maison "back store" en brique et une remise. Lequel terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la dite paroisse de St-Antoine de la Baie du Febvre, sous le numéro (520) cinq cent vingt et partie du lot (519) cinq cent dix-neuf.

2o Un terrain situé dans le village de la susdite paroisse du contenu de (84) quatre-vingt quatre pieds de front sur soixante-dix (70) de profondeur, avec maison en bois, hangar et autres bâtisses dessus construites. Lequel terrain connu et désigné sous le numéro (507) cinq cent sept des plan et livre de renvoi officiels du susdit cadastre.

3o Une terre située en la première concession des trente arpents de la dite paroisse de St-Antoine de la Baie du Febvre au nord du chemin de ladite concession, du contenu de cent vingt quatre pieds (124) de front sur un arpent de profondeur, de là apprend deux arpents et trois quarts (2 3/4) de largeur sur trente-deux arpents (32) de profondeur, le tout plus ou moins ; avec maison, grange et autres bâtisses occupées pour manufactures de clôture en broche et bottes à fromage. Laquelle terre étant les numéros deux cent trente-deux, deux cent trente-trois, deux cent trente-quatre, deux cent trente-cinq, cinq cent quarante-cinq, et partie sur l'ouest du numéro cinq cent quarante-quatre et partie nord du numéro cinq cent quarante-six (232, 233, 234, 235, 545 et partie de 544 et 546).

4o Un terrain situé en la première concession de la susdite paroisse, du contenu de quatre-vingt pieds (80) de front sur (61) soixante de profondeur, avec une fromagerie sus-érigée, comprenant : une bouilloire, deux vattes presses, moules, balance et autres accessoires de fromagerie de première classe. Lequel terrain étant connu comme faisant partie du lot numéro quatre cent-huit (408) du susdit cadastre.

5o Une terre située en les troisième et quatrième concessions de la dite paroisse de St-Antoine de la Baie du Febvre, du contenu de (3) trois arpents de front sur vingt-cinq arpents (25) de profondeur, de là reprend quatre arpents et demie de largeur (4 1/2) sur (16) seize arpents de profondeur, de là reprend qu'un (1) arpent de largeur sur (20) vingt de profondeur, le tout plus ou moins ; avec maison en pierre, hangar, granges et autres dépendances sus-

érigées. Laquelle terre est connue et désignée sous le numéro (889) huit cent quatre-vingt-neuf et partie-nord-est du numéro (987) neuf cent quatre-vingt sept du susdit cadastre.

6o Un terrain situé en la concession de Hart ville, en la paroisse de St Zéphirin de Courval, du contenu de trois quarts d'arpent de front, sur un arpent de profondeur, avec maison, magasin, hangar et autres bâtisses servant de fromagerie avec matériel et accessoires d'une fromagerie de première classe. Lequel terrain connu et désigné sous le numéro (17) dix-sept du cadastre de la susdite paroisse de St Zéphirin de Courval.

7o Un terrain situé en la concession. Grande terre en la paroisse de St François du Lac contenant 1/2 arpent de front sur 1/2 arpent de profondeur, avec une bâtisse servant de fromagerie, comprenant : bouilloire, vattes, presses, moules et autres accessoires. Lequel terrain faisant partie du lot numéro cent quatre-vingt-quinze (195) du cadastre officiel pour la paroisse de St François du Lac.

8o Une portion de terre située en la concession Grande Terre en la paroisse de St François du Lac de la contenance de cent dix (110) pieds de longueur sur quatre-vingt-dix de profondeur, mesure anglaise, avec bâtisse servant de fromagerie et beurrierie comprenant de x vattes, deux presses, moules, balances et autres accessoires de première classe. Laquelle portion de terre faisant partie du numéro deux cent cinquante-huit (258) du cadastre officiel pour la dite paroisse de St François du Lac.

9o Les trois quarts indivis de droit de commune dans la commune de la seigneurie de la Baie St-Antoine, appelée la Baie du Febvre, etant les trois quarts indivis du numéro un du cadastre officiel, pour la dite paroisse de St-Antoine de la Baie du Febvre.

10o Une obligation créée en vertu d'un bail à rente foncière et annuelle de dix dollars par J. N. Duguay à Hyacinthe Champagne, reçu devant J. L. Belcourt, N. P., le 30 mai 1890, hypothéquant un terrain ou emplacement du contenu d'un quart d'arpent de front sur un demi arpent de profondeur, plus ou moins, connu et désigné comme faisant partie du côté sud-ouest du lot numéro cinq cent soixante et un du cadastre officiel pour la susdite paroisse.

11o Deux actions de la Banque Ville-Marie. Deux parts dans la compagnie d'imprimerie le "Sorelois".

La dite vente sera faite sujette aux hypothèques et autres charges dont ces immeubles peuvent être grevés et de plus sujette aux frais de la vente. Un dépôt de 10 p. c. sera exigible sur adjudication. Pour autres informations, s'adresser à

**LAMARCHE & BENOIT,**

1709 rue Notre-Dame, Montréal.

**BENNING & BARSALOU,**

Encanteurs.

## A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

**BLOUIN, GIRARD & COLLARD,**

Entrepreneurs de St. Louis du Mile-End, près de Montréal, FAILLIS.

Les soussignés vendront à l'encan public au bureau de Chs. Desmarteau, No 1598 rue Notre-Dame, Montréal,

**Jeu'di, le 30 avril 1896, à 11 hrs A.M.**

les immeubles suivants, savoir :

Un immeuble situé à St-Louis du Mile-End, comprenant trois lots de terre désignés sous les Nos 16, 17 et 18, de la subdivision officielle du lot de terre connu et désigné sous le numéro 10, aux plan et livres de renvoi officiels ; et une lisière de sept pieds de largeur sur toute la profondeur du lot No. 15, de la dite subdivision du dit lot No. 10, qui se trouve voisine du dit lot No 16, avec maisons et autres bâtisses dessus érigées, formant l'encolure nord-est des rues St-Laurent et St-Eugène.

Pour autres informations s'adresser à

**CHARLES DESMARTEAU,**

Curateur.

1598, rue Notre-Dame, Montréal

**MARCOTTE FRERES, Encanteurs.**

## A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

**PHILOMÈNE DUFOUR,**

Modiste,

3632 rue Notre-Dame, St. Henri, FAILLIE.

Les soussignés vendront à l'encan public, aux salles d'encan de **MARCOTTE FRERES**, No 69 rue St-Jacques, Montréal,

**Jeu'di, le 30 courant, à 11 heures a. m.,**

l'actif de la faillite, comme suit :

Stock de modes, chapeaux, fleurs, etc.....	\$1049 74
Roulant et ameublement du magasin.....	67 65
Dettes de livres d'après liste.....	62 01
	<b>\$1170 40</b>

Le tout sera ven u pour argent comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection, Mercredi, le 29 avril. L'inventaire et la liste des dettes de livres en vue à nos bureaux.

Pour toutes autres informations, s'adresser à

**BILODEAU & RENAUD,**

Cessionnaires,

15, rue St-Jacques.

**MARCOTTE FRERES,**  
Encanteurs.

## LA COMPAGNIE DES CHARS URBAINS DE MONTRÉAL

Un dividende intérimaire de quatre pour cent (4 p.c.) sur le fonds capital payé de cette compagnie a été déclaré ce jour pour le semestre fini le 31ème jour de mars dernier, payable aux nouveaux bureaux de la compagnie, au coin de la rue Craig et de la Côte de la Place d'Armes, le et après

**Jeu'di, le 7e jour de mai.**

Les livres de transfert seront fermés depuis le 25ème jour d'avril, jusqu'au 7ème jour de mai, les deux jours inclus. Par ordre du bureau,

**E. LUSHER, Secrétaire,**

10 Avril 1896.

7-8

## A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

**GEO. SMITH,**

LACHINE, P. Q.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

**Vendredi, le 1er Mai 1896, à 11 heures a. m.,**

l'actif de la faillite comme suit :

Fonds de commerce de nouveaux, chaussures, articles de pharmacie, etc .....	\$3,147 00
Mobilier du magasin.....	253 60

Dettes de livres d'après liste.....

\$3,400 00

Le magasin sera ouvert le 30 avril.

**KENT & TURCOTTE,**

97 rue St-Jacques, Montréal.

**MARCOTTE FRERES, Encanteurs.**

## VENTE PAR LE SHÉRIF.

**F. F.—No. 1298—Caroline Scotte et al,**  
**vs. Joseph Viau.**

Un lot de terre situé dans la quatrième concession de la paroisse de Boucherville, district de Montréal ; le dit lot de terre connu sous le numéro cent cinquante et un (151), sur les plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse de Boucherville. A distraire du dit lot de terre le chemin public connu comme le nouveau chemin qui la traverse—avec maison, grange et autres bâtisses sus-érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Boucherville, le DEUXIEME jour de MAI prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

**F. F.—No. 13603—Charles Gareau**  
**vs. Celestin Pilon.**

Une terre située dans la paroisse de Saint-Ignace du Coteau du Lac, comté de Soulanges, connue et désignée sous le numéro cent quarante huit (No 148) des plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Ignace du Coteau du Lac, contenant trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins sans garantie de mesure précise ; avec maison et autres bâtisses dessus construites ; mais à distraire de la susdite terre le terrain vendu à Sa Majesté la reine Victoria pour la construction du canal de Soulanges.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Ignace du Coteau du Lac, le DEUXIEME jour de MAI prochain à DIX heures de l'avant-midi.

**F. F. No. 1059 James Sweeney**  
**vs. Aimé Lescaurbeau.**

Ces deux certains emplacements dans le quartier d'Hochelaga, cité de Montréal, sur le chemin de la Côte de la Visitation, faisant partie du lot numéro cent quarante-huit (No. 148), sur le plan et au livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, district de Montréal, et situés au coin d'une rue qui sera la continuation de la rue Frontenac et le dit chemin de la Côte de la Visitation—avec les bâtisses dessus construites ; l'un des dits emplacements contenant cinquante pieds de largeur par une profondeur de cent pieds dans la ligne du côté sud-ouest, et de cent trente-cinq pieds dans la ligne du côté nord-est, et cinq mille sept cents pieds en superficie ; borné au nord-ouest par le dit chemin, du côté nord est et en arrière par d'autres parties par le dit lot officiel cent quarante huit, et du côté sud-ouest par la continuation de la rue Frontenac ; et l'autre des dits emplacements contenant cinquante pieds de largeur par une profondeur de cent vingt-sept pieds dans la ligne du côté nord-est, et de cent pieds dans la ligne sud-ouest, et cinq mille sept cents pieds en superficie ; et borné au nord-ouest au chemin de la Côte de la Visitation, en arrière au sud-est et du côté sud-ouest par d'autres parties de dit lot officiel, et du côté nord-est par la rue Frontenac.

Pour être vendus lot par lot, en mon bureau, en la cité de Montréal le DEUXIEME jour de MAI prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

**J. R. THIBAUDEAU,**  
Shérif.

Bureau du Shérif,  
Montréal avril 1896.

Achetez le **CHARBON DIAMANT NOIR**

**LABRECQUE** **Cousineau**  
83 RUE WOLFE



REG. MONTREAL PHOTO ENG. CO.

LE MEILLEUR CHARBON QUI EXISTE

## Chronique de Québec

Mercredi, 22 avril 1896.

Les accidents multiples subits sur les diverses lignes de chemin de fer, par suite de la crue des eaux et de l'enlèvement des ponts, ont été l'une des causes qui jointe à celles déjà existantes, ont retardé l'expansion des affaires de la semaine, en empêchant les acheteurs de se rendre à la ville. Maintenant qu'il ne reste plus guère dans nos rues que des ordures et de la boue, nous avons le spectacle unique au monde, j'en suis certain, de nombreuses voitures à roues circulant sur un pont de glace solide entre Québec et Lévis. C'est original, si vous voulez, mais horriblement préjudiciable au commerce.

Comme il était prévu, les efforts de la commission du Havre pour assurer l'accès du bassin Louise aux steamers océaniques ont abouti à un fiasco.

L'expérience a été faite, ayons le courage de le dire, dans des conditions plutôt mesquine et peu digne d'un grand corps public, car le contrat était fait, dit-on, de manière à faire peser sur les épaules de l'entrepreneur et des journalistes toutes les pertes résultant d'un insuccès sans compensation raisonnable au cas de réussite. La conséquence a été que l'ouvrage n'est pas fait, les ouvriers ne sont pas payés, et la commission du Havre en est pour une tentative avortée dont le public des affaires ne saurait lui savoir gré, attendu qu'elle pouvait dans le cours ordinaire des choses, ou faire plus et mieux que cela, ou ne faire rien du tout, ce qui, dans ce dernier cas, au-

rait eu le bon effet de ne pas faire travailler de pauvres gens inutilement. Quoiqu'il en soit, le pont est encore bloqué et des spécialistes qui se prétendent, bien entendus, prédisent qu'il en sera ainsi jusqu'à la grande marée de mai. Signalés dans le bas du fleuve, les steamers attendent au pied de la traverse St. Roch, n'osant pas même se rendre jusqu'au quai Gilmour à cause des glaces.

Avouons, après cette cruelle expérience que les adversaires de la navigation d'hiver dans le Saint-Laurent ont d'excellentes et péremptoires raisons à leur appui. On ne violente pas ainsi la nature même des choses.

## EPICERIES

L'Épicerie est plus que calme. Cela est dû surtout au chômage persistant de grands nombres d'ouvriers de manufactures et par les gages insuffisantes données aux quelques privilégiés qui parviennent à se trouver de l'emploi. On nous dit qu'à part les ouvriers machinistes, qui à raison de leur habileté ou de leur expérience commandent des prix spéciaux, les salaires des employés ordinaires sont diminués en moyenne de 33 p. c. On attribue cet état de choses à l'instabilité du marché des cuirs, à la concurrence étrangère, et particulièrement à la fermeture des deux grands établissements Botterelle & Bresse, ainsi qu'à la liquidation volontaire d'une autre fabrique importante. Les effets n'en sont pas moins désastreux et pour l'industrie et pour le commerce en général.

Puisque nous en sommes à parler ma-

nufacture, nous saisissons l'occasion pour nous associer au deuil de la "Dominion Shoes Co" qui vient de perdre l'un de ses directeurs, jeune homme de talent et d'avenir, M. Pierre Crépeault, qui, était l'artisan de sa propre fortune avait su se conquérir une position remarquable, grâce à son esprit d'entreprise, de travail et d'économie.

Sucres : Jaunes, 4 à 4½c; Powdered, 5½c; extra ground, 6½c; granulé qrt, 4½ à 5c; "Paris lumy" qrt, 6½c.

Sirops : "Barbades," 34 à 35c; "Porto-Rico," 33 à 34c; "Neuvitor," 40c; Nouvelle-Orléans, 25 à 30c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.50 à \$1.60; Homard, \$2.00 à \$2.25; Pois, 95c à \$1; Blé-d'Inde, 85 à 95; Sardines domestiques, ½ boîte, 5c; do, importées, ½ boîte 10 à 12c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois, 4½c; do, satin, 7½c; caustique caseé, \$2.50 à \$2.75; Gros Drums, 2 à 2½c.

Allumettes : Cartes, \$3.00; Telegraph, \$3.75; Telephone, \$3.50; Dominion, Lévis et Royal, \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

Huile de charbon : Canadienne, 14½ à 15c; Américaine, 21c gal.; Huile noire, 8½c gal; Coal Tar, \$3 le qrt; Huile à machine, 20c gal; Huile de morue 32½ à 33c gal; Huile de Loup-Marin 32½ à 33c.

Raisins : Valence, "fine off stalk" 5 à 5½c do, Selected, 5½c; do, Layers, 6c; Currants, 4c; do, extra, 5c; Californie, 3 couronnes, 5 à 5½c; Californie, 2 couronnes, 4½c.

"Corn-starch" No 1, 6½c; do, No 2, 5½c la lb.

# JOBIN & ROCHETTE

## Manufacturiers de CHAUSSURES

ATELIER et BUREAU:.....

Coin rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch, QUÉBEC.

SUCCURSALE:.....

Bâtisse de la Rich. &amp; Ont. Nav. Co., Rue Dalhousie, B.-V., QUÉBEC.

MARQUE... CLAQUES J.-CARTIER

ET MARCHAND DE EN GROS SEULEMENT.

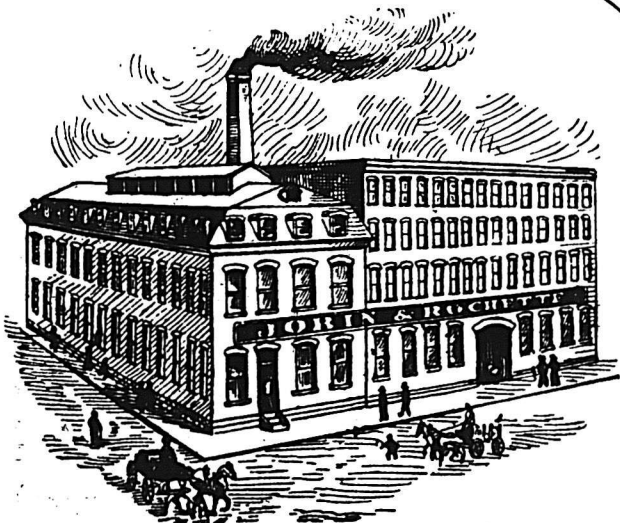
Grande nouveauté pour les saisons du Printemps et d'Été. Et toujours en mains, assortiment complet de Chaussures de travail et fines et pour tous les goûts.

SPÉCIALITÉS : — Chaussures de couleur dans les patrons les plus nouveaux et sur les formes les plus nouvelles, ayant adopté pour ces ouvrages, les bouts "RAZOIR," "AIGUILLE" et "PICCADILLY," qui sont la mode du jour.

Ayant aussi en mains, ouvrage fait au *Goodyear Sock Stich*.

Ayant aussi obtenu la Médaille d'Or à la dernière Exposition Provinciale, offerte par l'Honorable Joseph Shehyn, pour la meilleure collection de Chaussures fabriquées dans Québec-Est

Les commandes par lettres recevront toujours notre plus grande attention.



## FARINES, GRAINS ET PROVISIONS.

**Graines de semences :** Mil Canadien, \$2.50 à \$2.90; Mil Américain, \$2.00 à \$2.25; Trèfle rouge, 9 à 10c; Trèfle blanc, 16 à 18c; Trèfle Alsike, 9 à 9½c.

**Farines (en poche) :** Patente, \$1.90 à \$2.20; Forte de boulanger, \$2.00 à \$2.10; S. Roller, \$1.90 à \$2.00; Extra, \$1.65 à \$1.75; Superfine, \$1.40 à \$1.45; Commune, \$1.35 à \$1.40.

**Farines en baril :** Farine (patente), \$3.90 à \$4.50; Farine de cylindre, \$3.90 à \$4.10; Extra, \$3.60 à \$3.70; Superfine, \$3.00 à \$3.10.

**Lard :** Short Cut, \$15.00 à \$16.00. Lard en carcasse 5 à 5½c.

**Saindoux :** Pur, \$1.90 à 2.00 le seau. Composé, \$1.30 à \$1.40.

**Beurre :** de crèmerie 18 à 19c; de la ferme No 1, 12 à 13c; do, marchand, 11c.

**Poisson :** Morue No 1, \$4.75 à \$5.00; do No 2 \$3.50 à \$3.75; saumon No 1 \$18; No 2 \$15.50; Hareng No 1, \$4.75 à \$5; truite \$8 à \$9.

Un récent procès de cour d'assises nous a fait voir à quels moyens on se rendus certains marchands pour faire marcher leurs négociations.

C'est la triste et trop générale expérience des billets à ordre payés par les faiseurs à l'endosseur mais non retirés de la circulation par ce dernier; négligence grossière ou excès de confiance de la part du faiseur; et, de la part de l'endosseur, opération que la cour criminelle n'a pas qualifiée, mais qui oblige le faiseur à payer deux fois. La leçon profitera-t-elle?

Nous l'espérons, et nous engageons nos lecteurs à ne jamais — au grand jamais — payer le montant d'un billet, sans se faire délivrer le billet lui-même. Le contraire se fait malheureusement

trop souvent, et il est, nous pourrions dire, d'une pratique à Québec. C'est un énorme abus.

L. D.

## Ventes enregistrées de Québec.

Pendant la semaine terminée le 18 avril 1896.

## QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Ste-Angèle. Partie sud-ouest du lot 2793, avec maison de pierre, etc, terrain, 40 x 39 d'un côté et 40 de l'autre. Samuel Chaperon à Mme Elizabeth Smith, épouse de Thomas Léon Lemieux; \$2000 [96036].

## QUARTIER JACQUES CARTIER

Coin des rues Colomb et Voltigeurs. Partie du lot 1323, avec maison etc. La Société de Construction Permanente de Québec à Théophile Béland; \$455 [96048].

## ST-SAUVEUR

Rue Bagot. Lots 957 et 960, avec bâtisses, terrain 1375 pieds en superficie, chacun. David Rousseau à François Lapointe; \$500 [96046].

Lots 619, 620, 621 et partie de 618. avec bâtisse. Le Shérif du district de Québec à Robert Simms et al esqual; \$150 [96056].

Rue Kirouac — Lot 759, avec maisons, etc, terrain 40 x 60. Hyppolyte Marcoux à Philéas Corriveau (à réméré); \$95.55 [96080].

## BEAUPORT

Partie du lot 622, avec bâtisses. François Parent et al. à la Compagnie de Brasserie de Beauport; \$17,345 [96030].

Lot 16, avec bâtisses, terrain 35 pchs, 270 pieds. Le Révérend Louis Adolphe Grenier à François-Xavier Grenier; \$400 [96039].

## ST-DUNSTAN

Partie du lot 45 (terres à bois) Victor Paradis à Charles Paradis et al \$50 [96041]

## ST-AMBROISE

Partie du lot 1025, terrain 80 x 60. Pierre Parent, père à Jacques Savard; \$52.50 [96049]

## VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 18 au 25 avril 1896.

## DISTRICT DE BEAUCE.

Adéline Jacques, épouse d'Ed. Corriveau vs Ed. Corriveau.

St. Edouard de Frampton — 1o Une terre situé dans le 4e rang, 26 arpents en superficie; 2o Une terre dans le susdit rang, 95 arpents en superficie.

Vente le 28 avril, à midi, par le shérif à la porte de l'église paroissiale

## DISTRICT DE BEDFORD

La Cie d'Approvisionnements Alimentaires de Montréal vs Magloire Authier, failli.

St. Joseph n'Ely — Un morceau de terre désigné sous les Nos 334 et 335, avec bâtisses.

Vente le 29 avril, à 9 h. a. m., par le shérif, à la porte de l'église paroissiale.

Geo. H. Whitehead et al vs Richard H. Peardon.

St Bernardin de Waterloo — La partie sud du lot No 452, avec bâtisses.

## D. RATRAY &amp; SON,

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

## CHARLES E. ROY

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROOM, QUEBEC.

SPECIALITÉ : — Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

Aussi : — JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empoignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures. CORRESPONDANCE SOLICITEE.

## GRAINS DE SEMENCE

PLATRE A TERRE

AUSSI

FLEUR, LARD, JAMBON, SAINDOUX, BARLEY, ETC., ETC.

J. B. Renaud & Cie, 126-140 rue St-Paul, Québec

## Melasse NEUVITAS

Cette Melasse est sans contredit la plus belle et la meilleure qui ait été reçue dans le pays

Aussi EPICERIES, VINS ET LIQUEURS DE TOUTES SORTES

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, - QUÉBEC.

## Demandez nos BALAIS

Les plus beaux, les meilleurs et les moins chers.

Voyez nos échantillons et nos listes de prix avant de donner vos commandes.

.....NOS VOYAGEURS SONT SUR LA ROUTE.....

BOISSEAU & MARCOTTE IMPORTATEURS

SUCESSEURS DE BOISSEAU & BELAND

41 ET 43 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

## SEMENCE---

GRAINS ET GRAINES DE TOUTES ESPECES

PAR .....

## GEO. TANGUAY

Magasins : 33 et 35, 34 et 86 rue St-André, Bureau : 48 rue Saint-Paul, QUÉBEC.

## J. W. HILL

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOTS POUR TOUTES SORTES DE MARCHANDISES EN DOUANE OU LIBÉRÉES.

ENTREPOT No 73

Magasin : coin des rues William et Queen Bureau : 48 rue William

MONTREAL

La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de cette institution aura lieu, en son bureau, rue St-Jacques,

Mardi, le 5 Mai Prochain, à 1 Heure P. M., pour la réception du rapport annuel et autres états et pour l'élection des directeurs.

Par ordre des Directeurs,

Hy BARBEAU,

Gérant.

Montréal, 2 avril 1896.

7.8.9

Vente le 2 mai, à 9 h. a. m., par le shérif, à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RIMOUKI

L. H. Chouinard vs Jean alias Johnny Pipe et al.

St Ulric—Une terre située au 6e rang, superficie de 50 acres.

Vente le 28 avril à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE SAGUENAY.

Dame Mary Louisa Kane, veuve de C. H. H. Cimon vs Geo. Audet dit Lapointe

St-Fidèle — Les lots Nos 256 et 259 du cadastre, avec bâtisses, ainsi qu'une terre de 28 arpents de superficie — circonstances et dépendances.

Vente le 28 avril à 10 h. a. m. par le shérif la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

Dame Hermine Lamouroux et al vs David Fournier.

St-Cyprien — Une terre située dans la 7e concession, superficie 70 arpents et 72 perches, avec bâtisses.

Vente le 30 avril à 11 h. a. m. par le shérif, à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Edwin Jones vs Israël Ouellette.

Fraserville—Lot de terre désigné sous le No 393, avec bâtisses.

Vente le 1er mai à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

Dame Marie Léocadie Emma Renaud, épouse de Gaspard Lemoine vs Dame Marie J. Têtu, épouse de H. W. French.

Trois-Pistoles—Une terre située au 1er rang, superficie 202 arpents, avec bâtisses.

Vente le 1er mai à 10 h. a. m. par le shérif, à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE JOLIETTE

Dame Maria Turgeon et al vs Eustache Tellier.

Joliette — Un emplacement situé rue St. Antoine.

Vente le 1er mai à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

DISTRICT DE MONTMAGNY

Louis Stanislas Coulombe vs Dame Malvina Chouinard.

L'Islet — Un terrain situé au 1er rang avec bâtisses, etc.

Vente le 4 mai à 10 h. a. m. par le shérif à la porte de l'église paroissiale

DISTRICT DE QUÉBEC

Adélard Morin vs Germain Laurendeau.

Ashburton — 1o Une terre à bois de 100 acres de terre en superficie, située dans le rang C.

St-Thomas — 2o Une terre à bois de 23 arpents, située dans la 4e concession.

Vente du 1er lot le 30 avril à 10 h. a. m. au bureau d'enregistrement de Montmagny, et le 2e lot à 11 h. a. m. à la porte de l'église de St-Thomas.

Sydney Robert Bellingham et al vs H. Gilbert Woods.

Quebec — Le lot 2883, situé rue Fabrique avec bâtisses.

Vente le 1er mai à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

Jos. Blouin vs Dame Marie Zella Côté, épouse de F. F. Blouin.

Quebec — Lot No 2002 situé rue Montcalm, avec bâtisses.

Vente le 30 avril à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

La Cité de Québec vs Geo. B. Payne.

Quebec — Le lot No 3766, situé rue St. Jean, avec bâtisses.

Vente le 1er mai à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

Philéas Béland et Alfred Martineau, failli

Ste-Catherine—1o Les Nos 406 407, 409 et 410, situés dans la 5e concession, avec moulin à vapeur.

Québec—2o Le No 1323, étant un emplacement situé rue Bayard.

3o Le No 1324, étant un emplacement situé rue Bayard.

4o Les Nos 20A, 20B, de Stoneham et Tewkesbury, avec moulin, etc, le No 21 au 2d rang et 22 du 1er rang.

Vente comme suit le 30 avril, les premiers lots décrits, à la porte de l'église Ste-Catherine à 10 h. a. m. Les lots 2o et 3o au bureau du shérif de Québec le 1er mai à 10 h. a. m. et les lots 4o à la porte de l'église de St-Edmond de Stoneham, le 2e jour de mai à 10 h. a. m.

DISTRICT DE ST. HYACINTHE

Gaspard Trouillette dit Lajeunesse vs Théophile Monast.

St-Mathias — Une terre située dans le rang des Hurons et désignée sous le No 153.

Vente le 28 avril à 1 h. p. m. par le shérif à la porte de l'église paroissiale.

W. R. Webster vs Arsène Paquette.

St-Hyacinthe — Un emplacement rue St-Paschal, avec bâtisses.

St-Hughes—Une terre située au 3ème rang avec bâtisses.

St-Hughes—Une terre située au même lieu.

Vente le 2 mai à 10 h. a. m. au bureau du shérif pour le 1er et le 2e mai à 1 h. p. m. pour les deux autres à la porte de l'église de St. Hughes.

LOUIS DESCHENES

Encanteur de Commerce

— ET —

Marchand à Commission

Avances faites sur consignations...  
Emprunts négociés sur hypothèques

33, rue Sault-au-Matelot  
Basse-Ville. QUEBEC.

GRAINS de SEMENCE

BLE, AVOINE, ORGE, LENTILLES, BLE D'INDE A SILO, MIL CANADIEN ET AMERICAIN, TREFLE ROUGE, BLANC, ALSIKE

PLATRE A TERRE. SPÉCIALITÉ POUR CERCLES AGRICOLES.

P. G. BUSSIÈRE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

POUR LE PRINTEMPS

Un choix considérable de.....GRAINES DE SEMENCE

Demandez nos prix et échantillons et vous serez certains d'avoir satisfaction chez

J. A. PLAMONDON, Coin des rues Dalhousie et St-André, Basse-Ville. QUEBEC

Nouvelle Epicerie en Gros

ASSORTIMENT COMPLET D'ÉPICERIES  
CHOISIES AVEC SOIN ET VENDUES

Au plus bas prix du Marché

DEMANDEZ LES CÉLÈBRES

SAYONS et CAUSTIQUES

de T. BLOUIN & Fils

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

T. BLOUIN & CIE

146 et 148, rue St-Paul

.... QUEBEC

NOUS SAVONS

que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile, et nous avons marqué nos marchandises en conséquence. Nos échantillons de CHAUSSURES de PRINTEMPS, sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés et nos prix sont plus que raisonnables, malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a.

NOUS IGNORONS

ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de Chaussures, Claques, Vernis, Lacets, en gros?... Ecrivez-nous, notre voyageur ira vous voir. Si d'autres marchands sont trop sévères, nous vous donnerons satisfaction. Il faut vivre et laisser vivre. Si vous venez à Québec, entrez nous voir.

CHAUSSURES EN GROS

J. H. BEGIN

121, rue St-Joseph, QUEBEC.

## DISTRICT D'ARTHABASKA

Mark McGrath vs James McGrath.

St-Pierre de Broughton — La moitié Est du lot No 3 contenant 100 acres, avec bâtisses.

Vente le 1er mai à 9 h. a. m. par le shérif à la porte de l'église paroissiale.

In re Robert Scott, failli.

Bulstrode—1o Un immeuble situé dans le 5e rang, No 267, sup. 200 acres; 2o La moitié d'un emplacement, sup. 5 arpents étant partie du lot No 480.

Vente le 5 mai à 10 h. a. m. par le shérif à la porte de l'église St. Rosaire pour l'immeuble désigné en premier lieu et à la porte de l'église de St. Valère de Bulstrode à 3 h. p. m. pour celui désigné en second lieu.

## DISTRICT DE CHICOUTIMI

Albert Tremblay vs Wilfrid Tremblay.

St-Alphonse — 1o Le lot No 522 situé au 4e rang, superficie 107 acres, avec bâtisses;

2o Un lot de terre No 521, sup. 37 acres. Vente le 30 avril à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Joseph Bédard vs R. Titus et al

St-Philippe de Windsor—Le 1/3 indivi du No 966 du 15e rang, avec bâtisses, etc. Vente le 2 mai 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

James Elliot Taylor vs H. E. Murray. Stanstead Plain—1o Une partie du lot 24, 25; 2o Une autre partie du lot 24.

Vente le 1er mai à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT D'ARTHABASKA

Jos. Laferté vs Alphonse Bouvier.

St-Nazaire d'Acton — Un morceau de terre avec bâtisses situé au 11e rang.

Vente le 30 avril à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

## Ventes de Fonds de Banqueroute par les Curateurs

—Chez Lamarche & Benoit, le stock de B. Lalonde, de Vaudreuil, magasin général, à Fortier & Cie moyennant 53 cents dans la piastre.

—Chez Kent & Turcotte, les usines de W. Clendinneng & Sons, de St-Henri, à la Banque du Peuple moyennant \$125,000.

—Chez Lamarche & Benoit, le stock de R. G. Frigon, de Ste-Thècle, moyennant 59 cents dans la piastre et les crédits à 31 cents.

—Chez Chs. Desmarteau, le stock de Thos. Dagenais, épicier, moyennant 56 cents dans la piastre et les crédits à 21 cents.

—Chez Chs. Desmarteau, le stock de la Globe Spice Mills à G. Loranger, moyennant 55½ cents dans la piastre et les crédits à J. R. Savignac à 15½ cents.

On vient de lancer en Angleterre un petit yacht à vapeur d'une vitesse considérable, et remarquable non pas seulement à ce titre, mais par la façon dont il se comporte sur l'eau. Sans que nous ayons besoin d'y insister, on comprend que la nécessité où est un bateau de plonger en partie dans l'eau, et par

suite de fendre cette eau quand il avance, constitue une grande résistance à sa propulsion en entraînant des frottements énormes; l'idéal, pour la vitesse, serait que le bateau glissait à la surface de l'eau comme un patin sur la glace, et l'on avait même, il y a quelques années, poursuivi des recherches dans cet ordre d'idées sur le lac Léman.

Le petit yacht dont nous parlons, l'*Hibernia*, construit sur les plans de M. de Vignes, par MM. Simpson et Strickland, à Teddington, se comporte comme un navire ordinaire quand il est à faible vitesse, il fend l'eau et ne crée pas de grandes vagues sur les bords des cours d'eau où il passe. Mais au fur et à mesure qu'augmente la vitesse, l'arrière s'enfonce dans l'eau, en même temps que l'avant s'élève tout au contraire. Il arrive un moment où l'étravé, jusqu'à la courbe qui la relie à la quille, est complètement hors de l'eau; le bateau file entre deux murs d'eau, creusant non plus un sillage, mais un vrai sillon, qui demeure longtemps après le passage de l'embarcation; il se produit sur les bords du cours d'eau un remous formidable soulevant tous les autres bateaux amarrés le long des rives.

La vitesse de l'*Hibernia* s'élève à 29 milles à l'heure avec le courant et à 26 un quart contre le courant. On peut dire que ce petit yacht est tout en machine; les appareils font de 750 jusqu'à 1,050 révolutions à la minute. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il s'agit d'un véritable mécanisme de précision très délicat sans doute.

## The MERCHANTS & BANKERS INTERNATIONAL GUARANTEE Co. OF BRITISH NORTH AMERICA

Qui a fait application pour obtenir son incorporation sous l'Acte de la Puissance du Canada, est considérée comme devant être une entreprise dont les actions seront un des meilleurs placements pour toutes les classes, principalement pour les petits capitalistes. Le système adopté par cette compagnie et son genre d'affaires feront de ses actions des valeurs payantes, rapportant des dividendes égaux à ceux des meilleures valeurs existant actuellement. C'est le moment de souscrire. Nous vous donnerons par la maille ou à notre bureau des informations complètes qui vous convaincront...

S'ADRESSER :

13, 15 et 17, Cote St-Lambert

M. &amp; B. I. G. Co. of B. N. A.

MONTREAL

## ALFRED ROBITAILLE DIT



Qu'il ne vend pas de *compound vinegar*, ni aucun autre des articles malsains introduits dans le commerce sous le nom de vinaigres, mais, au contraire, qu'il offre à sa clientèle le vinaigre le plus pure et manufacturé avec le plus grand soin.

SA CELEBRE MARQUE..... "EUREKA"

Est connue dans tout le Dominion,

QUI ETES-VOUS DES DEUX ?

L'Acheteur Imprévoyant DIT : L'Acheteur Sage DIT

Pourquoi perdre mon temps en lisant cette annonce. Je fais assez bien comme cela.

Un bon vinaigre est exactement ce que mon commerce a besoin.

QUE FAIT-IL ?

Il passe l'annonce sans la lire.

QUE FAIT-IL ?

Il nous envoie immédiatement Vinaigre Eureka  
..... un ordre pour du

RESULTAT : L'acheteur imprévoyant perd sa clientèle en vendant des mauvais vinaigres.  
L'acheteur sage augmente son commerce en vendant l'EUREKA.

Etes-vous un acheteur imprévoyant ou un acheteur sage ?

ALFRED ROBITAILLE, QUEBEC.

## Attendez

Nos voyageurs qui seront sur la route dans quelques jours pour prendre vos **Ordres du Printemps**, avec le plus beau choix d'Echantillons que vous ayez encore vus.

● PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

## SEGUIN, LALIME & CO.

--- MANUFACTURIERS DE ---

### CHAUSSURES ST-HYACINTHE, P.Q

## HUITRES



TEL. MARCHANDS 116

TEL. BELL 6765

Reçoit des Huitres fraîches tous les jours, livraison à domicile dans toutes les parties de la ville et la banlieue.

ATTENTION TOUTE SPECIALE DONNEE  
AUX COMMANDES DE LA CAMPAGNE.

**NOS PRIX COURANTS**

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 23 AVRIL 1896.

<p><b>Allumettes.</b></p> <p>Télégraph, la caisse..... \$3 50                  Tiger " " " " " 3 00                  Telephone " " " " " 3 30                  Parlor " " " " " 1 75                  Frêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et au-dessus, assorties ou non.</p> <p><b>BRYANT &amp; MAY.</b></p> <p>Robert Greig &amp; Co., agent</p> <p>Safety No 9 grosse 2 00                  " 10 " " 1 10                  Tiger " 2 " " 5 00                  " 4 " " " 2 00</p> <p><b>Articles divers.</b></p> <p>Briques à couteaux, doz. \$0 35 0 37½                  Bouchons communs gr.. 0 18 0 30                  Bleu Parisien..... 0 11 0 13                  Brûleurs pour lampes                  No 1, doz. " " " 0 00 1 00                  No 2. " " " " " 0 00 0 75                  No 3. " " " " " 0 00 0 70                  Bougie Paraffine, lb..... 0 11 0 11½                  " London Sperm..... 0 10 0 10½                  Cable coton à poe., lb..... 0 13½ 0 14                  " Manilla, lb..... 0 12 0 14                  " Sisal, lb..... 0 07½ 0 08½                  " Jute, lb..... 0 08½ 0 09                  Chandelles suif, lb..... 0 00 0 09                  Cartes à jouer, doz..... 0 25 0 30                  Epingles à linge, bt. 5 gr 0 00 0 60                  3 fils. 4 fils.</p> <p>Ficelles..... 30 pieds..... 0 40 0 70                  " 40 " " " " 0 50 0 90                  " 48 " " " " " 0 60 1 20                  " 60 " " " " " 0 75 1 35                  " 72 " " " " " 0 90 1 60                  " 100 " " " " " 1 25 2 10</p> <p>Graine de canari, lb..... 0 04 0 05                  " canari paq., lb..... 0 06 0 08                  " chanvre, lb..... 0 04 0 05                  " Rapée, lb..... 0 06 0 07                  Lessiv concentré, com..... 0 30 0 40                  " pur..... 0 65 0 70                  Mèches à lampes No. 1..... 0 16 0 20                  " No. 2..... 0 13 0 15                  " No. 3..... 0 12 0 13                  Pipes, en boîtes..... 0 65 0 90</p> <p><b>Cafés.</b></p> <p>Cafés rôtis.</p> <p>Standard Java..... 36c                  Old Gov. " " " " " 34c                  Imperial " " " " " 31c                  Arabian Mocha..... 36c                  Pure " " " " " 33c                  Standard Java et Mocha..... 36c                  Old Gov. Java et Mocha..... 35c                  Java Siftings..... 31c                  Jamaïque..... 28c                  Maracaibo..... 30c                  Rio..... 24½ à 27c</p>	<p><b>Chocolats et Cacaos.</b></p> <p><b>Cacaos Cowan.</b></p> <p>Hygiénique, en tins de ½ lb dz. 3 75                  " " " " " ½ lb " " 3 25                  " " " " " 5 lb lb. 0 55                  Essence cacao, non sucré, p. dz 1 40                  " " " " " sucré, tins ½ lb dz 2 25</p> <p><b>Chocolats Cowan :</b></p> <p>Queen's dessert, ½ et ¼ la lb. 0 40                  " 6 div. " " " 0 42                  Mexican Vanilla, ½ et ¼ la lb. 0 35                  Parisien, morc. à 5c la lb. 0 30                  Royal Navy, ½ et ¼ la lb. 0 30                  Chocolate icing paq. 1 lb. la dz. 2 25                  Pearl Pink Icing " " " 1 25                  White Icing " " " 1 75</p> <p><b>Cacao Rowntree's Elect.</b>                  Robert Greig &amp; Co., agents.</p> <p>Petites boîtes,..... doz. 1 65                  ½ lbs..... doz. 2 40                  ¼ lbs..... doz. 4 60                  Chocolat " Diamond " " lb 0 24                  " Queen..... lb 0 40</p> <p><b>Felix Potin :</b></p> <p>Chocolat, qualité No 1, lb..... 0 27½                  " " " " " No 3, lb..... 0 35                  Cacao, boîte ½ lb..... 0 27½</p> <p><b>Chocolat Fry.</b></p> <p>Caracas ½ boîte de 6 lbs..... la lb 0 42                  Vanille " " " " " la lb 0 42                  Gold Medal (sucré) " " " " " la lb 0 29                  Pur non sucré ½ " " " " " la lb 0 42                  Diamond ½ et ¼ " " " " " la lb 0 24                  Monogram ½, 6 div. " " " " " la lb 0 24</p> <p><b>Cacao Fry.</b></p> <p>Concentré ½ et ¼ 1 lb boîte de 1 doz 2 40                  Homéopathique ½ bte 14 lbs la lb 0 33                  " " " " " ½ bte 12 lbs la lb 0 33</p> <p><b>Confitures et Gelées</b></p> <p><b>Confitures :</b></p> <p>Crosse et Blackwell, doz... 1.90 à 2.50</p> <p><b>De Michel Lefebvre et Cie :</b></p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb 0 13                  do 3, 4 et 5 lbs. " " " 0 12                  do 6, 7 et 10 lbs. " " " 0 11                  Seaux de 7 lbs..... la lb. 0 12                  do 14 " " " " " 0 11½                  do 28 " " " " " 0 11                  Tumbiers de 8 onces..... la douz. \$1 25                  do de 1 lb..... " " " 2 25</p> <p><b>D. A. C. Dionne :</b></p> <p>Canistres de 1 lb..... douz 1 50                  do de 2 lb..... douz 2 60</p>	<p><b>Gelées</b></p> <p><b>Michel Lefebvre &amp; Cie.</b></p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb. 0 11                  do 3, 4 et 5 lbs. " " " 0 10                  do 6, 7 et 10 lbs. " " " 0 09½                  Seaux de 7 lbs..... la lb. 0 10                  do 14 " " " " " 0 09½                  do 28 " " " " " 0 09                  Tumbiers de 8 onces..... la douz. \$1 25                  do de 1 lb..... " " " 2 25</p> <p><b>Lazenby.</b></p> <p>Tablettes de Gel., 13 variét. pts 1 20</p> <p><b>Conserves alimentaires.</b></p> <p><b>Légumes.</b></p> <p>Blé d'Inde..... doz. 0 75 0 90                  " Yarmouth 2lbs " " " 0 00 1 50                  " Windsor " " " " " 0 80 0 85                  Hoegg Baked Beans..... 1 2c 1 25                  Windsor " " " " " 1 20 1 25                  Haricots de Boston " " " " " 2 10 2 25                  Pois canadiens 2 lbs..... " 1 05 1 10                  Petits pois français.. boîte 0 10 0 11                  " fins..... boîte 0 13 0 14                  " extra fins. boîte 0 15 0 16                  " extra surfins " " " 0 17 0 18                  Tomates..... doz. 0 75 0 90                  Haricots verts " " " " " 0 80 0 90                  Champignons la boîte " " " " " 0 14 0 24                  Truffes " " " " " 4 80 5 00                  Olives Pints..... " 4 50 5 50                  " ½ Pints..... " 2 50 3 00                  Citrouilles, 3 lbs..... " 0 90 0 95                  Asperges..... " 4 00 4 50</p> <p><b>Fruits :</b></p> <p>Ananas, 2 et 3 lbs..... doz. 2 25 3 00                  Bluets, 2 lbs..... " 0 00 0 80                  " 3 lbs..... " 0 00 1 05                  Fraises, 2 lbs..... " 2 00 2 10                  Framboises, 2 lbs..... " 1 75 1 90                  Pêches, 2 lbs..... " 2 00 2 10                  " 3 lbs..... " 2 75 3 00                  Poires, 2 lbs..... " 1 75 2 00                  " 3 lbs..... " 2 30 3 00                  Pommes, gal..... " 1 90 2 01                  " 3 lbs..... " 0 85 0 91                  " 2 lbs..... " 0 80 0 93                  Prunes, 2 lbs..... " 1 75 2 00</p> <p><b>Poissons :</b></p> <p>Clams, 1 lb..... doz. 1 50 2 00                  Homards boîte ronde..... " 2 00 2 00                  " " " " " " " " " 2 50 2 60                  Huitres, 1 lb..... dz 1 30 1 40                  " 2 " " " " " " " " 2 20 2 40                  Maquereau " " " " " 1 30 1 40                  Sardines françaises. boîte 0 08 0 25                  " françaises. " " " " " 0 16 0 35                  Smelts (Eperlans)..... doz. 0 50 0 00                  Saumon boîte ronde..... " 1 20 1 40                  " " " " " " " " " 1 50 1 75                  Harengs marines..... " 1 60 1 65                  Anchois..... " 3 25 0 00                  Harengs aux Tomates " 1 55 1 67                  Anchis à l'huile..... " 3 25 4 50                  Sardines Royan à la Vatel..... " 0 00 0 15                  Sardines Royan à la Bordelaise..... " 0 00 0 15                  Thon à la Vatel, jarre " 6 00 027½</p>	<p><b>Union Sardinière.</b></p> <p>Sardines à l'huile } caisse 0 00 9 50                  " " " " " " " " " 0 00 13 00                  " salée, quarts 3 min. " " " " " 0 00 8 00                  " " " " " " " " " 1 " " " " 0 00 3 50</p> <p><b>Viandes en conserve :</b></p> <p>Corned Beef, 1 lb..... doz. 0 00 1 45                  " 2 lbs..... " " " " " 2 45 2 50                  " 4 lbs..... " " " " " 0 00 5 00                  " 6 lbs..... " " " " " 0 00 8 00                  " 14 lbs..... " " " " " 17 50 17 75                  Langue, 1 lb..... " " " " " 3 25 3 35                  " 2 lbs..... " " " " " 6 25 6 50                  Langue de bœuf, ½ lb. " " " " " 7 00 7 10                  " " " " " 2 lb. " " " " " 8 40 8 50                  " " " " " 3 lbs. " " " " " 12 50 12 75</p> <p><b>English Brawn..... " 1 40 1 50</b>  <b>Bœuf (chipped dried)..... " 2 40 2 50</b>  <b>Dinde, 1 lb..... " 2 20 2 25</b>  <b>Pâtés de foin gras..... " 5 25 8 00</b>  <b>Pieds de cochon, ½ lb. " 0 00 2 30</b>  <b>Ponlets, 1 lb..... " 2 20 2 25</b></p> <p><b>Lazenby's.</b></p> <p>Soupes Real Turtle..... doz 0 00 9                  " assorties..... " 3 00 3 75                  " boîtes carrées 3 00 1 65</p> <p><b>Johnston's.</b></p> <p>Fluid Beef No 1, lbs 2 onces doz 3 00                  " " " " " No 2 " " " " " 5 40                  " " " " " No 3 " " " " " 8 75                  " " " " " No 4 " " " " " 11 25                  " " " " " No 5 " " " " " 27 00</p> <p>Staminal, bouteille 2 onces " 3 00                  " " " " " " " " " " " 6 00                  " " " " " " " " " " " 12 75                  Fluid Beef (ordial, bt. 20 on. " 15 00                  Milk granules, caisse de 4 douz 6 00                  " avec céréales " " " " " 5 55</p> <p><b>Société " La tilia."</b></p> <p>Poudre de viande, le flacon..... 1 25                  Chocolat à la viande, lb..... 1 50                  Cacao à la viande, la boîte..... 1 25</p> <p><b>Sauces et Marinades.</b></p> <p>Marinades Morton... doz. 2 30 2 70                  " Crosse &amp; Blackwell, doz. 0 00 3 25                  " Suffolk, 20 oz..... doz. 0 00 2 10                  Marinad. Suffolk, 16 oz. dz. 0 00 1 80                  Essence d'anchois, dz..... 0 00 3 25                  Catsup de champignons dz 0 00 2 15                  Sauce Worcester, chop. 3 50 3 75                  " " " " " chop. 6 25 6 50                  " Harvey, chop. 3 25 3 50                  Catsup de tomates..... 1 00 4 00                  " de champignons... 1 20 3 40                  Sauce aux anchois..... 3 25 3 50                  Sauce Chili..... 3 75 4 00</p> <p><b>Catsup de Robert Greig &amp; Co.</b></p> <p>B. B. bouteille grosse 7 20                  B. " " " " " 10 20                  En flûte " " " " " 12 00                  Couvercle vissé " " " " " 21 00</p>
---	---	--	---

# La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

**CAPITAL - - \$150.000**

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ETRANGERES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

FRANCE — PARIS — 20 rue Richer.  
 ALLEMAGNE — NUREMBERG — 15 Theresienstrasse.  
 BELGIQUE — ANVERS — 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

**5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.**








<i>Stover's</i>	
Lime Juice Cordial, pts 2 doz.	4 70
Double refined lime juice 1 "	4 20
Lime syrup bout. can. 1 "	4 20
<b>Mélasses.</b> No 1 No 2	
Barbades tonne gal.	0 37 0 34
terce et quart.	0 40 0 37
au char, tonne.	0 36 0 33
an char, tierce.	0 30 0 30
Trinidad.	0 00 0 00
Porto Rico, tonne.	0 00 0 35
au char.	0 00 0 34
terce et quart.	0 00 0 34
au char.	0 00 0 37
<b>Moutardes.</b>	
Boites.	
Coleman ou Keen Rondes Carrées	
Boites 1/2 lb. la lb.	0 27 0 45
" 1 " " "	0 25 0 42
" 1 " " "	5 40
Jarres 1 " par jarre	0 25
" 4 " " "	0 75
Durham " " "	0 63
<i>Robert Greig &amp; Co., manuf.</i>	
Moutardes Françaises Crown Brand	
Pony " " la grosse	9 00
Petite moyenne " la grosse	7 80
Moyenne " " "	10 80
Grande " " "	12 00
Spoon " " "	8 00
Mug " " "	20
Tumbler " " "	12 00
Cream jug " " "	21 00
Au gallon " " "	75
<i>A. C. Dionne</i>	
Moutardo Superfine,	
Pots de 1/2 lb.	0 00 0 60
" 1 lb.	0 00 1 00
Marque Chs Albert 8 oz	0 00 1 00
<b>Pâtes et denrées alimentaires</b>	
Macaroni importé, lb.	0 09 0 10
Vermicelle " "	0 09 0 10
<i>Maison S. Gosselin &amp; Cie, Québec.</i>	
Macaroni " "	0 00 0 04
Vermicelle " "	0 00 0 04
" " " " " "	0 00 0 05
" " " " " "	0 00 0 25
" " " " " "	0 00 0 50
Lait concentré, doz.	0 00 1 90
Pois fondus, qt. 196 lbs.	3 10 3 50
<b>Poudre à pâte</b>	
<i>Snow Drift.</i>	
Boites 1/2 lb. 4 doz. p. doz.	\$0 75
Boites 1/2 lb. 3 doz.	1 20
" 1 " 2 " "	2 00
" 3 " 1 " "	6 50
" 5 " 1 " "	10 00
Boites de 10 lbs. la lb.	16
Seaux de 30 " "	16
<i>Poudre à pâte Cook's Friend :</i>	
No. 1, 4 doz. paq. & 1 caisses.	\$2 40
" 2 " " "	0 80
" 3 " " "	0 40
" 4 " " "	0 40
" 10, 4 doz. 1/2 caisses	2 10
" 12, 6 " "	0 70
1 lb.—2 doz. en boîte ferblanc, ch	3 10
" 3 " " "	1 75
" 4 " " "	1 10

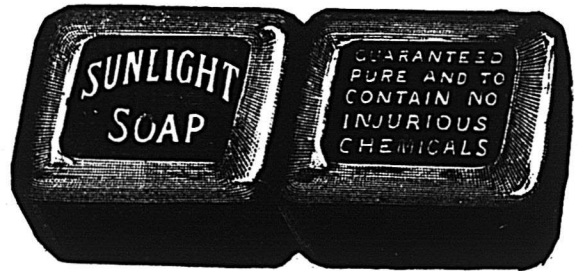
<b>Poissons.</b>	
Harengs Shore brl.	0 00 3 75
" " " " "	0 00 2 25
" " " " " "	4 00 4 25
" " " " " "	2 50 2 75
Harengs Cap Breton brl.	4 00 0 00
" " " " " "	2 25 2 50
Morue sèche owl.	0 00 5 00
" verte No 1 en quart lb.	0 00 0 24
" No 1 large quart lb.	0 00 0 3
" No 1 Draft lb.	0 00 0 31
Morue désossée lb.	0 05 0 60
Poisson blanc lac Sup. brl.	0 00 0 00
Truite des lacs brl.	4 25 4 50
Maquereau No 1 brl.	0 00 0 00
Saumon Colombie A. brl.	0 00 8 75
do do baril	0 00 12 50
Saumon Labrador 1/2 "	0 00 7 50
" " " "	0 00 14 00
Anguille lb.	0 06 0 07
<b>Produits de la ferme.</b>	
<i>(Prix payés par les éptotiers.)</i>	
<b>Beurre.</b>	
Townships frais	0 17 0 18
De l'Ouest d'automne	0 10 0 14
Rouleaux	0 15 0 17
Beurre de beurrieres d'automne	0 00 0 00
do nouveau	0 18 0 19
<b>Fromage.</b>	
De l'Ouest, la lb.	0 00 0 09
De Québec, " "	0 08 0 09
Petites meules, " "	0 09 0 10
<b>Œufs.</b>	
Chamés, Montréal, caisse	0 00 0 00
Ouest, " "	0 00 0 00
Frais " "	0 10 0 11
<b>Sirup et sucre d'érable.</b>	
Sirup d'érable en qt. la lb.	0 05 0 06
" " en canistre.	0 55 0 61
Sucre " pts pains la lb.	0 07 0 10
<b>Miel et citre.</b>	
Miel rouge coulé la lb.	0 05 0 06
Miel blanc " "	0 09 0 10
Miel en gateaux " "	0 09 0 06
Cire vierge " "	0 25 0 20
<b>Produits Pharmaceutiques.</b>	
Doz. Gros.	
Graine de lin, lb.	0 03
Graine de lin moulu, lb.	0 04
Sirup du Dr Coderre, grosse.	0 60
Sirup de Mme Winslow, grosse.	0 09
<i>Specialités de Robert Greig &amp; Co.</i>	
Glycerine, bout. 1 once, grosse.	5 00
" " " " " "	8 00
Huile de ricin (Castor)	
1 once la grosse	4 20
1/2 " " "	5 40
2 " " "	6 60
2 1/2 " " "	7 80
3 " " "	8 40
4 " " "	10 00
1/2 pints	12 00
pints	21 00
<i>Specialités de Picault &amp; Contant.</i>	
Doz. Gros.	
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 50 15 00

<b>Poudre de condition</b>	
1/2 lb.	\$3 80 7 20
1 lb.	1 25 13 00
1 lb.	1 80 18 00
<b>Huile d. foied. morue 8 oz</b>	
	18 00
	15 00
<b>Emulsion " "</b>	
	4 00
<b>Huile Vétérinaire.....</b>	
	1 50
<b>Essence d'épinette.....</b>	
	0 80
<i>A. C. Dionne.</i>	
<b>Sirup de merisier composé doz.</b>	
	\$1 20
<b>Régilisse.</b>	
<i>Young &amp; Smylie.</i>	
Y. & S. en bâtons (sticks) :	
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb.	0 40
" fantaisie (38 ou 50 bâtons) la boîte	1 25
" Ringed, " boîte de 5 lbs, la lb.	0 40
" Acmé " Pellets, boîte de 5 lbs., la boîte (can.)	2 00
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie (30m. à la boîte)	1 50
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie papier, la boîte (40m.)	1 25
<b>Régilisse au goudron et gaires de Tolu, boîtes de 5 lbs, la boîte (can.)</b>	
	2 00
<b>Pastilles de régilisse, jarre en verre, 5 lbs.</b>	
	1 75
<b>Pastilles de église, boîte de 5 lbs (can.)</b>	
	1 50
" Purity " régilisse, 200 bâtons. 100 "	1 45 72
<b>Riz.</b>	
B. 1 à 4 sacs.	Sac. 1/2 Sac. Pch. 1/2 Pch.
5 9	3 45 3 50 3 55 3 60
10 24	3 40 3 45 3 50 3 55
25 et plus.	3 35 3 40 3 45 3 50
CC 1 à 4 sacs	3 20 3 25 3 30 3 35
5 à 9	3 15 3 20 3 25 3 30
10 à 24	3 10 3 15 3 20 3 25
25 et plus	3 05 3 10 3 15 3 20
<b>Riz " Crystal "</b>	
En sacs de 25 lbs	le sac, 1 35
" 50 " "	2 60
" 250 " "	4 50
" Imported 250 lbs	5 50
Riz Patna Imp., sacs 224 lbs.	lb. 0 44
<b>Salaisons, Saïndoux, etc.</b>	
<b>Lard Canada Short Cut Mess</b>	
" " le quart	14 00
" " le 1/2 quart	7 50
" " S. C. Clear le qt	13 50
" " " "	7 00
Lard S. C. de l'Ouest le qt	14 50 15 50
Lard Mess de l'Ouest,	14 00 15 00
Jambons, la lb.	0 08 0 09
Lard fumé, la lb.	0 08 0 10
<b>Saïndoux :</b>	
Pur de panne en seaux	1 60 2 20
Canistres de 10 lbs.	0 08 0 11
" " 5 " "	8 1/2 11 1/2
" " 3 " "	08 1/2 11 1/2
Composé, en seaux	1 20 1 25
Canistre de 10 lbs.	6 1/2
" " 5 " "	6 1/2
" " 3 " "	06 1/2

Fairbank, en seaux.....	1 30 1 32
Globe, .....	1 20 1 25
Cottolene en seaux..... lb.	0 07 1/2
<b>Sapallo.</b>	
<b>En caisses de 1/2 à 1/2 grosse, la gr.</b>	
<b>Savons.</b>	
Eclipse, 100 barres, caisse.....	4 15
do do par 5 caisses	4 05
Diamond..... do	3 30
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 07 1/2 0 09
<b>" SUNLIGHT "</b>	
1 caisse, 100 barres,.....	4 85
5 " " " "	4 75
<i>Francs de port pour 5 c. et au dessus</i>	
<b>Sel.</b>	
Sel fin, quart, 3 lbs.....	\$2 75 à \$2 80
" " 5 lbs.....	2 65 2 70
" " 7 lbs.....	2 45 2 50
" " 1/2 sac 56 lbs.....	0 00 0 30
Sel fin sac 2 cwts.....	1 00 1 05
Sel gros livré, sac.....	0 50 0 55
<b>Sirops.</b>	
Amber.....	1/2 qts 0 00 0 00
Extra V. B.....	0 42 0 45
Perfection.....	0 42 0 45
Sirup Redpath tins 2 lbs.	0 00 0 09
" " " " 8 lbs	0 34 0 36
Perfection, seau 25 lbs. seau 0	0 00 1 00
Honey " 28 " "	0 00 0 90
<b>Sucres.</b>	
Brut boucauts et quarts.	0 03 0 03 1/2
Jaunes raffinés.....	0 03 0 04 1/2
Extra ground.....	qts 0 05 0 00
" " " "	bte 0 05 0 00
Cut loaf.....	qts 0 05 0 00
" " " "	bte 0 05 0 00
" " " "	qts 0 05 0 00
" " " "	bte 0 05 0 00
Powdered.....	qts 0 05 0 00
" " " "	bte 0 05 0 00
Extra granulé.....	qts 0 04 0 00
" " " "	qts 0 05 0 00
" " No 2.....	qts 0 04 0 00
<b>Tabacs.</b>	
<i>J. M. Fortier.</i>	
<b>Coupé.</b>	
Comfort 1/2 boîtes 5 lbs.....	la lb 22
Champion 1/10 " "	38
J. O. F. 1/10 " "	28 1/2
Sohmer 1/10 " "	32 1/2
Quesnel 1/2 et boîtes	60
Crown Cut Plug boîtes 1 lb	50
" " " " 1 lb	17
<b>En palettes.</b>	
Navy, 3, 4, 6, 7, 12, 1/2 lb à 1 lb	35
" 1 lb 6, 8, 10 et 12 plug mark "	33
" en boîtes de 3 livres	35
Honey, en caddies de 5, 10 à 20 lb	13
<b>Cigarettes.</b>	
Sonadora par mille	paq 10 00
Royal Turkish Egypt " "	10 00
Crème de la Crème " "	7 20
La Fayette " "	3 80
Marquise, Virginia " "	6 00
Imperial " "	3 30

# L'ÉPICIER AVISÉ.....

 S'efforcera de convaincre ses clients d'acheter le meilleur savon sur le marché. En agissant ainsi, il vendra un article qui donne satisfaction. C'est le client bien servi et satisfait qui fait prospérer les affaires de l'épicier.



Le SAVON SUNLIGHT est la meilleure valeur en fait de Savons. Pour le prouver il est un argument sans réplique. Les ventes sont une preuve évidente et les ventes du SUNLIGHT sont plus de quatre fois supérieures à celles de tout autre savon du monde.

Listes de Prix et Informations a l'Agence de la Province de Quebec :

Prière de noter :  il paie l'épicier qui le vend  il paie le client qui l'achète

## Frank Magor & Co., rue St-Jean, Montréal

**DUCKETT, HODGE & CIE**  
Exportateurs de  
**Beurre et Fromage**  
Et Marchands de Provisions en Général,  
104 Rue des Soeurs Grises.  
Coin de la rue, William. - - MONTREAL

**JOS. FABIEN**  
**Ornements et Ouvrages en Plâtre**  
Marbres artificiels et Dados.....  
Enduits en Ciment une spécialité.  
ATELIERS ET COURS : 488 A 492 RUE CHARLEVOIX.  
RESIDENCE : 47 RUE KNOX, POINTE ST-CHARLES.

**CHOUNARD & GERVAIS**  
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES  
452 rue St-Paul --- 269 rue des Commissaires  
SPECIALITÉS : MONTREAL  
**BEURRE, FROMAGE et ŒUFS.**  
Avances libérales sur consignations.  
Correspondance sollicitée.....



Établie en 1830.

# BENNING & BARSALOU

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.

86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références : LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTRÉAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.

Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.

# THE EDWARD CAVANAGH COY

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE QUINCAILLERIES,



HUILES.

PEINTURES.

CHARBONS, ETC.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 23 AVRIL 1896

**Fil de fer :**

Poll, de No 0 à No 8, par 100 lbs	2 60	0 00
Galvanisé Nos 9 à 12	3 00	3 25
Huilé et brûlé Nos 10 à 12	3 60	2 75
Brûlé No 14	0 00	3 00
Esc 20 p.c.		
Brûlé pour tuyau, la lb	0 08	0 07
Barbelé pour clôtures	0 00	0 03
Crampons	0 00	0 34
<b>Fil de laiton, à collets</b>		
par lb	0 35	0 40
Fontes Mailleables	0 09	0 10
Enclumes	0 11	0 12
<b>Charnières :</b>		
T et "Strap" par lb	0 05	0 05
Strap et Gonds filetés	0 03	0 03

**CLOUS, ETC.**

**Clous coupés à chaud :**

Au char, 10c de moins		
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100	\$2 69	
pcs.	2 65	
4 à 4 1/2	2 75	
3 1/2 à 4	2 75	
3 pcs.	2 80	
2 1/2 à 2 1/2	2 85	
2 à 2 1/2	3 00	
1 1/2 à 1 1/2	3 20	
1 1/2 pouce	3 60	
<b>Clous coupés à froid :</b>		
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs	3 10	
1 1/2 pouce	3 50	
<b>Clous à finir par 100 lbs :</b>		
1 pouce	4 85	
1 1/2	4 35	
1 à 1 1/2	3 95	
2 et 2 1/2	3 75	
2 1/2 à 3	3 60	
3 à 6	3 45	
<b>Clous à quarts par 100 lbs</b>		
1 pouce	4 35	
1 1/2	4 10	
1 1/2	3 85	
<b>Clous à river par 100 lbs :</b>		
1 pouce	5 10	
1 1/2	4 65	
1 1/2 à 1 1/2	4 05	
2 à 2 1/2	3 75	
2 1/2 à 2 1/2	3 60	
3 à 6	3 45	
<b>Clous d'acier</b> 10c en sus		
Clous galvanisés, par 100 lbs	\$9 25	
Clous à ardoise	4 25	

**Clous à cheval :**

No 7 par 100 lbs	6 00
No 8	5 75
Nos 9 et 10	5 40
Escompte 50	
Boîtes de 1 lb, j.c. net extra.	
<b>Clous de broche</b>	
1 pouce, No 16	net \$5 25
1 1/2 " No 15	4 75
1 1/2 " No 14	4 20
1 1/2 " No 13	4 20
2 " No 12	3 93
2 1/2 " No 11	3 67
3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10	3 41
5 à 6 " No 3 à 5	3 15
<b>Limes, râpes et tiers-points :</b>	
1ère qualité, escompte	50 p.c.
2me qualité	60 et 10 p.c.
Mèches de tarière, esc.	60 et 10 p.c.
Tarières escompte	45 p.c.
Vis, à bois, escompte	80 p.c.
Boulons à voiture, esc.	61 p.c.
Boulons à bandage	60 p.c.
Boulons à lisses	70 p.c.
<b>Métaux.</b>	
<b>Cuivre.</b>	
Lingots par lb	\$ c. 8 c.
En feuille	0 15 0 20
<b>Etain.</b>	
Lingots	0 17
Barres	0 17 0 18
<b>Plomb.</b>	
Saunons par lb	0 03 0 03 1/2
Barres	0 04 0 04 1/2
Feuilles	0 04 1/2 0 04 1/2
De chasse	0 06 0 06 1/2
Tuyau par 100 lbs	5 09 5 25
<b>Zinc.</b>	
Lingots, Spelter par lb	0 44 0 04 1/2
Feuilles, No. 8	0 44 0 05
<b>Acier.</b>	
A ressort par 100 lbs	2 50 3 00
A lisse	1 90 2 00
American	5 00 6 00
A bandage	2 00 2 10
A pince	2 50 2 55
Fondu par lb	0 10 0 11
Poule, ordinaire.	0 00 0 07
De mécanicien	0 02 1/2 0 03
<b>Fontes.</b>	
Siemens par tonne	17 50 18 60
Coltness	00 00 00 00
Calder	00 00 00 00
Langlois	00 00 00 00
Summerlee	20 50 21 50

Eglinton	18 00	19 00
Glangarnock	00 00	00 00
Carnbroe	19 00	19 50
Ferrona No 1	17 50	18 00
Des Trois Rivier.		
au charb. de bois	26 50	28 00
<b>Fer en barres.</b>		
Canadien par 100 lbs	1 55	1 75
Anglais	2 10	2 25
Affiné	2 25	2 50
De Suède	3 10	3 00
De Norvège	3 25	3 25
Lowmoor	5 00	5 50
Fer en verge	0 09	0 10
<b>Feuille.</b>		
A cercler par 100 lbs	2 15	2 25
Double	2 10	0 00
<b>Tôles.</b>		
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	2 00	2 25
22 à 24,	0 00	2 39
28 par 100 lbs	0 00	2 40
28 par 100 lbs	0 00	2 51
Galvanisée Morewood	0 05 1/2	0 06
Queen's head	0 04 1/2	0 05
Etamée, No. 24, 72x30	0 05	0 06
No. 20,	0 00	0 07
No. 28, 84x36 p. 100 lbs	0 07	0 07
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb	0 10 1/2	0 10 1/2
Canada, par boîte	2 25	2 25
<b>Fer blanc.</b>		
Coke I C par boîte	2 85	
Charbon de bois I C par boîte	3 25	
" " " " " " " "	4 50	
Pour chaq. X additionnel extra	1 00	
Charbon de bois D C		
" " " " " " " "	5 50 à 5 75	
Fer blanc terné	5 75	6 50
<b>Tuyaux de poêles.</b>		
Tuyaux No. 7, les 100 feuilles	\$5 75	
" " " " " " " "	5 50	
" " " " " " " "	5 50	
Coudes ronds pat., la douz	1 00	
Connections, T et Y	2 40	
<b>Matériaux de Construction</b>		
<b>CEMENTS</b>		
Ciment de Portland	1 90	2 25
Plâtre calciné	1 80	2 00
Chaux, maçonnerie p. 100 lbs	0 40	0 50
<b>PLATRE POUR LA TERRE</b>		
Le sac	0 50	0 55
<b>BRICKS</b>		
De Montréal	7 50	8 00
Du bord de l'eau	0 00	0 00
Réfractaires	18 00	22 00
Brique pressée	25 60	35 00

**PEINTURES**

Blanc de plomb pur, 100 lbs	4 75	5 00
" " No 1	4 50	4 75
" " " " " " " "	4 00	4 25
" " " " " " " "	3 75	4 00
" " " " " " " "	5 00	5 50
Rouge de Paris, Red Lead	4 25	5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50	2 00
Ocre jaune	1 50	3 00
Ocre rouge	1 50	2 50
Blanc de Céruse	0 45	0 60
Peintures préparées, gal.	1 00	1 20
Huile de lin crue	0 54	0 55
" " bouillie	0 57	0 58
Ess. de Térébenthine	C 45	0 46
Mastic par 100 lbs	3 00	2 50
Papier goudronné, la lb	0 01 1/2	0 02
Papier feutre, le rouleau	0 50	0 60
Papier goud., le rouleau	0 60	0 70

**VERRES A VITRES**

United 14 à 25	1 25 à 1 30	50 pds.
" " " " " " " "	1 35	1 40
" " " " " " " "	2 85	3 00
" " " " " " " "	3 30	3 50
" " " " " " " "	3 55	3 75
" " " " " " " "	4 10	4 25
" " " " " " " "	4 60	4 75
" " " " " " " "	6 10	6 25
" " " " " " " "	95	95

**TUYAUX ET CONDUITS.**

**Tuyaux en fer—liste :**

1 pouce de diamètre	0 08
1 1/2 " " " "	0 12
1 " " " "	0 17
1 1/2 " " " "	0 24
1 1/2 " " " "	0 30
2 " " " "	43
2 1/2 " " " "	50
2 " " " "	62
3 " " " "	74
4 " " " "	88
4 1/2 " " " "	1 08
5 " " " "	1 5
6 " " " "	1 66

Escompte 65 à 70 p.c.

Gros tuyau pour égouts, eau, etc., la tonne net... \$33 00 \$34 00

**Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.**

4 pds. par longueur de Spd	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 80
" " " "	1 26
" " " "	2 10
18 " " " "	2 70

**TOUS LES HOTELS ET RESTAURANTS**

ONT BESOIN DU

# JOHNSTON'S FLUID BEEF CORDIAL

En Bouteilles de 20 onces

En avez-vous pour répondre à la demande.

Fait le meilleur THÉ DE BŒUF.

Donne toujours satisfaction.

**THE JOHNSTON FLUID BEEF CO., MONTREAL**

**Clotures ! Balustrades !**

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS  
78 Adelaide St., Toronto, Ont.

## Bois de Sciage

EN GROS ET EN DETAIL

Un assortiment des plus variés...  
A vendre aux plus bas prix du marché.

— CHEZ —

### THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.

Coin de l'Avenue Papineau **MONTREAL**

# BERNIER & CIE

## Marchands de Grains

EN GROS  
ET DETAIL

GRAINES DE SEMENCE,  
GRAINES FOURAGERES, Etc.

271 et 273, rue Cascades

ST-HYACINTHE, QUE.

CORRESPONDANCE SOLICITEE.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

# DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournales à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournales à l'air chaud.

Fournales à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

# THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

MARCHANDS DE METAUX,  
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,

Couffres en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes Scies à moulins, Godonnards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William,

Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

# GAGNIER & LEFEBVRE

Successeurs de H. A. MILLER,

PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES  
et de RIDEAUX,

Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers  
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 23 AVRIL 1896.

Coudes ronds:		Charbons.		Américain		do	
4 pouces chacun	0 75	Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 50	Erable piqué	do	25	50
6 "	1 00	Furnace do	5 50	Noyer noir ondé	le pied	04	08
9 "	1 75	Egg do	5 50	Acajou (mahogany)	do	04	05
12 "	2 50	Stove do	5 75		do	8	
Tuyaux de réduction:		Chestnut do	5 75	<b>Bois de Service</b>			
6 x 4 pouces chacun	1 40	Peanut do	4 50	1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	1 1/2 M.	Prix en gros
9 x 6 "	1 90	Screenings do 2240 lbs	1 50	1 1/2 et 2 pces. do	do	do	\$12 00 15 00
2 x 9 "	2 75	Scotch Grate do 2000 "	0 00	1 pouce shipping cull sidings	do	do	12 00 15 00
Connection carrée ou fausse équerre:		Scotch Steam do 2240 "	3 90	1 1/2 et 2 pces do	do	do	14 00 18 00
simple doub.		Vale Grate do 2000 "	5 25	1 pouce qualité marchande	do	do	15 00 18 00
4 x 4 pouces chacun	0 90	Welsh Anthracite do 2000 "	6 45	1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00 30 00
6 x 4 "	1 50	Pictou do 2240 "		1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	20 00 30 00
6 x 6 "	1 50	Cape Breton do " "	4 60	1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00 10 50
8 x 6 "	2 10	Glace Bay do " "	5 00	1 pouce mill cull No. 1	do	do	10 00 10 50
9 x 6 "	2 10	Sydney do " "	5 00	1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
9 x 8 "	2 10	Reserve do " "		3 pces. do	do	do	12 00 15 00
12 x 9 "	3 00	Charbon de forge do 2000 "	0 00	do do. No 2	do	do	10 00 12 00
12 x 12 "	3 00	Lehigh pour fond. do "	6 50	<b>Epinette.</b>			
Syphon:		Coke " par chaldron	6 75	1 pouce mill cull	5 à 9 pices	do	9 00 10 00
simple. double.		" usage domestique	3 20	1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
4 pices	1 40	" concassé.	4 00	3 pices mill cull	do	do	9 00 10 00
6 "	1 90	* Selon distance et qualité.		1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50
9 "	2 75	<b>Bois de chauffage.</b>		<b>Pruche.</b>			
12 "	4 00	Prix payé par marchands, aux chars		1, 2 et 3 pices	do	do	9 00 10 00
Tuyaux à cheminée:		gare Hochelaga.		Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3	do	do	10 00 11 00
92 pices, par pied	0 25	Erable la corde	\$1 50 à \$1 75	Lattes—1ère qualité	do	do	1 65 1 75
	0 40	Merisier do	4 25 à 4 35	2ème do	do	do	1 35 1 50
Prix de détail.		Bouleau, &c. do	0 00 à 3 75	Bardeaux pin XXX	16 pices	do	2 90 3 00
Acajou de 1 à 3 pices	le pied	Epinette do	0 00 à 3 75	do X	do	do	2 40 2 50
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	Slabs par chars	26 00 à 28 00	do 1ère qualité	18 pices	do	3 00
Noyer noir 1 à 4 pices	do	Rognures, le voyage	2 00 à 2 25	do 2ème do	do	do	1 75
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	<b>Bois durs.</b>		Bardeaux cèdre XXX	16 pices	do	2 90 3 00
Cerisier 1 à 4 pices	do	Acajou de 1 à 3 pices	22 à 24	do XX	do	do	2 40 2 00
Frêne 1 à 3 pices	le M	Cèdre rouge 1/2 pouce	10 à 12	do X	do	do	1 50
Merisier 1 à 4 pices	do	Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	10 à 14	Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	Cerisier 1 à 4 pices	14 à 16	<b>Charpente en pin.</b>	do	do	
Erable 1 à 2 pices	do	Frêne 1 à 3 pices	9 à 11	de 16 à 24 pieds - 3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00 17 00
Orme 1 à 2 pices	do	Merisier 1 à 4 pices	21 00 à 25 00	de 25 à 30 do do do	do	do	18 00 18 50
Noyer tendre 1 à 2 pices	do	Erable 1 à 2 pices	20 00 à 25 00	de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 50
Cotonnier 1 à 4 pices	do	Orme 1 à 2 pices	26 00 à 25 00	de 16 à 24 do - 3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00 19 00
Bois blanc 1 à 4 pices	do	Noyer tendre 1 à 2 pices	20 00 à 36 00	de 25 à 30 do do do	do	do	20 00 21 00
Chêne 1 à 2 pices rouge	do	Cotonnier 1 à 4 pices	18 00 à 25 00	de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00
Chêne 1 à 2 pices blanc	do	Bois blanc 1 à 4 pices	18 00 à 22 00	de 16 à 24 do - de 12 à 14 pices carrés	do	do	17 00 18 00
Chêne scié sur grain	do	Chêne 1 à 2 pices rouge	30 00 à 50 00	de 25 à 30 do do do	do	do	19 00 20 00
Plaquage (veneers):		Chêne 1 à 2 pices blanc	40 00 à 50 00	de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 00
Uni	par 100 pieds	Chêne scié sur grain	60 00 à 70 00	<b>Charpente en pruche.</b>	do	do	23 00 24 00
Français	la feuille			de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pices	do	do	15 00
				Charpente en épinette	do	do	16 00 18 00
				do en épinette rouge	do	do	20 00 30 00

# TABAC A "Sweet Navy" MACHER

TOUTES DIMENSIONS, DE 25c. à 35c. la LB.

J. M. FORTIER  
MANUFACTURIER  
MONTREAL

# BOIS POUR BOITES A FROMAGE

## ....LOUIS GILBERT

Les Meilleures Qualités de Bois. Manufacture à St-Ferdinand d'Halifax Qué.

Les Prix les Plus Bas du Marché

Ordres exécutés avec la plus grande promptitude.

**Si** VOUS AVEZ UNE.....  
Maison a Vendre ou a Louer

**SI VOUS VOULEZ ACHETER**

— ADRESSEZ-VOUS A —

**STEPHENS & WARNECKE,**

Ils vous donneront les meilleurs résultats  
dans le plus court espace de temps.....  
Souvenez-vous de l'adresse.....

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

**JOHN MORRIS**  
**AGENT D'IMMEUBLES**

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

**LA BANQUE VILLE-MARIE**

BUREAU CHEF..... MONTREAL

Capital autorisé --- \$500,000  
Capital souscrit --- 500,000  
Réserve --- 10,000

DIRECTEURS :

MM. Wm. Weir, président et gérant général; E. Lichtenheim, vice-président; A. C. S. Wurtele, F. W. Smith et Godfrey Weir; F. Lemieux, comptable.

SUCCURSALES :

Berthier, A. Gariépy, gérant; Lachute, C. D. Stewart, gérant; Lachine, J. H. Théoret, gérant; Nicolet, L. Bélaïr, gérant; St-Thérèse, M. Boisvert, gérant; Montréal: Pointe-St-Charles, W. J. Wall, gérant; Hoche-aga, D. P. Itipol, gérant; Rue St-Laurent, Nap. Dorval, gérant; L'Épiphanie, J. H. Dussault, gérant; Papineauville, O. Cons antineau, gérant; St-Laurent, O. W. Legault, gérant; La-prairie, F. J. Bourdeau, gérant.

Correspondants à New-York: The National Bank of the Republic et Ladenburg, Thalman & Co.  
A Londres: Bank of Montreal.  
A Paris: La Société Générale.

**J. CRADOCK SIMPSON & CIE**

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe; bonnes maisons; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidé-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

**MARCOTTE FRERES**  
**ENCANTEURS**

— ET —

**Agents d'Immeubles**

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

TELEPHONE BELL 1286.....

**A. DUHAMEL & Cie**

:: AGENTS ::

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau : 9 A.M. à 9 P.M.

**Argent à Preter....**

— AUX —

..... **TAUX LES PLUS BAS**

Vente et achat d'Actions,  
Obligations et Hypothèques.

**CLARENCE J. McCUAIG,**  
162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

C. LOISEAU

J. H. LEROUX

**LOISEAU & LEROUX**

AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie  
et contre le feu

ET COMPTABLES

..... PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES

118 RUE ST-JACQUES

Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL

**BOIS DE SCIAGE ...**

Bureau : 512 Lagauchetière  
MONTREAL.

CLOS,

Canal Lachine

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8803.

**D. PARIZEAU**

Tél. Bel

No 6678.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

**:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::**

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots : \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.  
Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

**L. COUSINEAU & E. GOHIER**

16, rue St-Jacques, MONTREAL

**....PENSEZ A VOTRE AVENIR....**

ACHETEZ  
DE SUITE AU...

**BOULEVARD ST-LAMBERT**

Ce Boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57 arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour; 5 cts par passage; billets bons sur tous les trains. Beaux lots 50 x 115 pieds, \$150, \$25 comptant, Balance \$25 par année. N'OUBLIEZ PAS CECI: Avant deux ans nous aurons un pont pour piétons et voitures, de Montréal au Boulevard St-Lambert.

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, - - 1627 rue Notre-Dame, - - MONTREAL

**Ventes enregistrées de Montréal.**

Pendant la semaine terminée le 18 avril 1896

**MONTREAL EST  
QUARTIER ST-JACQUES.**

Rue Visitation, No 252. Lot pt., 1076 avec maison en brique, terrain 69 x 79.6 sup. 5480. James Tunstall et al à Adèle Cousineau, épouse de Ald. Pilon; \$1,900 [41300]

Rue Craig, Nos 243½ à 247. Lot pt 294 avec maison en bois, terrain 87 x 101 sup. 8787. Amédée Lamarche curateur de Denis Whelan failli à Sophie Thivierge; \$8000 [41303].

Rue Amherst, No 330. Lot 948-12, 13 et 14, avec maison en brique, terrain irrég., sup. 5398. Amédée Lamarche, curateur de Denis Whelan, failli, à Rhéaume & Bélanger; \$3,000 [41310].

Rue Cherrier, No 86. Lot pt. N. E. 1203-90 et pt. S. O. 1203-91, avec maison en pierre, terrain irrég., sup. 2820. Les Exécuteurs Testamentaires de la succ. F. Drapeau à J. B. A. Mongenais de la même succession; \$5,000 [41319].

Rue Wolfe, No 134 et Dorchester, No 284 et 286. Lot 386, avec maison en brique, terrain sup. 1640 et 1600. Ferd. Audet dit Lapointe et al à Marie Amiot, épouse de Ernest Robert; \$3,200 [41320].

Rue St-André, No 413. Lot pt. N. E. 878, avec maison en brique, terrain sup. 4668. Ozina Pelletier & O. A. Prévost à Jérémie Rhéaume; \$3,000 [41321].

**QUARTIER ST LOUIS**

Rue Vitré, No 18. Lot pt. 18, un clos, terrain sup. 3150 vacant. Mary Jane Hinton et al à Jos Wilson; \$1,500 [41332]

Rue St-Hypolite, No 222. Lot 1049-47 et pt. N. O. 1049-46 avec maison en brique, terrain irr. sup. 1987. John Olford Castle à John W. Thompson; \$2,300 [41344]

Coin des rues Pantaléon et Sherbrooke. Lot 895-22, terrain irr. sup. 1800 vacant. J. O. J. Comte à Prisque alias P. Brunet \$1,629 [41339]

**QUARTIER STE-MARIE**

Rue Lafontaine, Nos 169 à 171. Lot 1362-8, avec maison en brique, terrain irrég., sup. 2288. Adolphe Gagnon et al à Oscar Dufresne; \$2,200 [41338].

**MONTREAL OUEST**

**QUARTIER STE-ANNE**

Rue St Patrick, Na 73 et 75, avec maison en brique, terrain 49.4 x 115.5, sup. 5700 pds. Michael McBrine à Miller & Onlow; \$6,174.28 [128144].

Rue William, No 503 et 505. Lot 1151, avec maison en brique, terrain sup. 2655 pds. The Canada Investment & Agency Co. à David Anderson; \$3,250 [128150].

**QUARTIER ST-ANTOINE**

Rue St-Antoine, No 403 et 405. Lot 1637-4 et 5, avec maisons en pierre, terrain 24 x 112 chacun, sup. 5376. Jos. H. MacDuff à Chs Langlois; \$20,000 [128145]

Rue Mackay, No 127. Lot pt. 1700 pt. 1701a, 1703-1 avec maison en pierre, terrain irr. sup. 2729. Dame Isabella A. Johnston, épouse de Isaac Ebbitt à Wm Heelan; \$9,250 [128157]

Rue Mansfield, No 55. Lot 1109 avec maison en brique et pierre, terrain irr. sup. 3003. Le Shérif de Montréal à The Montreal Diocesan Theological College \$11,500 [128162]

Rue Dorchester, No 1207. Lot 1641-23, avec maison en pierre et brique, terrain irrég., sup. 2806. Dame Elizabeth Smith, veuve de Wm. Miller à Thos. Ls. Morrison; \$9,000 [128163].

Rue Tupper, No 16. Lot 1625j-12, avec maison en pierre et brique, terrain 20 x 90, sup. 1800. Dame Margaret Ann MacPherson, épouse de W. Henderson à Melle Jane E. Gill; \$3,750 [128165].

Rue Drummond, No 10. Lot pt. S. E. 601, avec maison en pierre et brique, terrain irr. sup. 2100. Dame Emily Louise Clendinneng, Vve de John A. Donohue à Michael Carroll; \$4,000 [128169].

Rue St-Jacques, No 319 à 329. Lots 924, 923 et pt. S. O. 922, pt. S. E. 920, avec maison en pierre et brique, terrain irr. sup. 11509 pds. W. Clendinneng failli à La Banque du Peuple; \$49,000 [128170].

Petite rue St-Antoine No 1. Lot pt. S. E. 925 avec maison en pierre et brique, terrain irr. sup. 5000. W. Clendinneng & Sons à La Banque du Peuple; \$12,400 [128171]

Rue Crescent, No 64. Lot pt. 1578 avec maison en pierre et brique, terrain 30 x 28.6 sup. 855. John W. Hughes à Edw. Kirk Greene; \$2,900. [128178]

**JACQUES-CARTIER ET HOCHELAGA**

**QUARTIER HOCHELAGA**

Rue St Germain. Lo. 50-79, terrain 25 x 100 vacant. Jas. Léveillé à Wilf. Chapeau; \$625 [61393].

Rue St Germain, Nos 61 & 69. Lot 50-108 et 109 et pt. 50-110, avec maison en brique, terrain irrég., sup. 5233. Shérif de Montréal à Elizabeth Martha Mussen, veuve de L. G. Turgeon; \$1025 [61435].

**QUARTIER ST DENIS**

Rue St-Denis, Nos 1267 à 1273. Lot pt. 163a, 162-205, pt. 163, 162-204, 162-203, avec maison en pierre, terrain sup. 4180 pds. P. A. Larivière à Anastasie Poissant, épouse de A. Duperreault; \$5,420 [61359].

Rue Duffrin, No 301. Lot 329-69 et pt. 329-70, avec maison en bois, terrain irr. sup. 2000. Moses Wolfe Bloomfield à Bernard Bloomfield; \$700 [61427].

Rue St Denis, Nos 1279 à 1283. Lot pt. 163b, 162-207 et 208, avec maison en pierre, terrain 24 x 95, sup. 2280. Emma Danut, épouse de Lambert Paquette à Evelina Jodoin, épouse de O. Trudel; \$1,975 [61445]

Rue Labelle. Lot 7-998 et 999, terrain 25 x 110 chacun. H. V. Meredith à Just. Tremblay; \$412.50 [61467].

**QUARTIER ST GABRIEL**

Rue Bourgeois. Lot 3191, terrain 22 x 87, sup. 1914 vacant. James Foley & John Foley à Chs. Costigan; \$582.90 [61365].

Rue Reading. Lots 3399-172, 173 et 174, terrains 23 x 90 chacun vacants. Isaïe Rivet à G. N. Ducharme; \$450 [61457].

**QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.**

Rue Cadieux, No 1064. Lot 189 avec maison en bois, terrain 26.6 x 75, sup. 1988. Aurélie St-Vincent Vve de F. Rochebrune à Jos Janson dit Lapalme; \$600 [61369]

Rue St-Dominique, No 969. Lot 221, avec maison en brique, terrain 23.6 x 69, sup. 1621.6. Hon. J. O. Villeneuve à Ed. Roy; \$1000 [61370].

Rue Cadieux No 1091. Lot 20-6, avec maison en pierre, terrain 17.2 x 72.4, sup. 1242. Geo. Baker à Geo. Smith; \$2,000 [61385].

**PERRAULT & MESNARD**

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST-JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)

MONTREAL.

PHONE 696

BOITE 2382

Spécialité : Edifices Religieux et Publics.

Joseph Ferrault. Simon Lesage.  
**PERRAULT & LESAGE**

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

**L. R. MONTBRIAND,**  
ARCHITECTE et MESUREUR

280 — RUE ST. ANDRÉ — 280

MONTREAL.

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER,**

Architectes et Evaluateurs.

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Élévateur.

Téléphone 2113.

**G. DE G. LANGUEDOC**

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone No. 1723. | Chambre 7. 3e Etage.  
Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions  
Civiles, etc. Brevets d'Invention, Marques  
de Commerce, Evaluations.

**J. B. RESTHER & FILS**

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal.

Téléphone 1800.

**ALBERT SINCENNES**

Architecte : et : Mesureur

951 RUE ST-LAURENT, COIN DULUTH

MONTREAL

**C. E. FOURNIER**

Architecte, Évaluateur et Mesureur

Se chargera aussi de tout dessin  
mécanique qui lui sera confié.

Chambre No 4  
Mechanics Institute

204, St-Jacques, Montréal

**J. EMILE VANIER,**

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et  
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En facedu Carré de la Place d'Armes, Montréal.  
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de  
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages  
publics et particuliers, de demandes de brevets  
d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

**LESSARD & HARRIS**

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

**CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS**

Et Poséurs d'Appareils de Chauffage.

421½ Craig, Montréal.

Tel. Bell 2194

**HORMISDAS, CONTANT**

Contracteur Plâtrier,  
475, Rue LaGauchetière, Montréal  
Résidence : 290 rue Beaudry.

**L** AMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montreal.

**L** ABRECQUE & MERCURE,  
Entrepreneurs-Moniteurs,  
37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL  
Téléphone Bell, 6323.



Rue Durham. Lot 1-41, avec maison en construction, terrain 25 x 91, supr. 2275. O. H. Richer et al à Alex. Chagnon; \$1,500 [61461].

## ST-HENRI.

Rue Notre-Dame. Lot pt. O. 2215. Benjamin Deguire à Norbert Emond; \$2,500 [61366].

Rue St-Antoine. Lots 385-40, 385-41, 42, 43, 44 et 45, terrain 25 x 120 chacun, vacants. Méloni Smith à Adolphe David alias Davis; \$21300 [61425].

Rue Workman. Lot 929. M. N. Delle et al à F. X. St Pierre; \$1,125 [61357].

Rue Ste Anne. Lot 1306d, 1307d, 1348a-9, 1348a-8-2, terrain 92 x 100. A. O. A. Bissonnette à Fabien Prieur; \$1,500 [61345].

## WESTMOUNT

Ave Metcalf. Lot pt. N. O. 243-6. James Morrison à W. Devos, épouse de Karol Boissevin; \$10,250 [61436].

Avenue Argyle. Lot 282-15, terrain 50 x 125, vacant. Ths J. Claxton & R. Prevost curateur à Succ. W. Hobbs à Jos. A. E. Drouin; \$1,771 [1453].

Avenue Belmont. Lot pt. 228. R. G. Stark et al à Lydia Stark et al; \$2,995 [61437].

Rue Dorchester. Lot 941-292, terrain 25 x 182. Ths J. O. Clanton et R. Prevost, curateurs succ W. Hobbs à Oct. Drouin \$7,750 [61452].

Rue Irving. Lot 1434-51. Margaret Dunham, épouse de Geo Richardson à Peter Strathearn; \$1,000 [61423].

Rue projeté. Lot 244-39, terrain 42 x 200 vacant. H. H. Ransom à Isabella Finlay; \$2,000 [61405].

Ave. Matilda. Lot 230-25, terrain 83 x 100 vacant. Ths. Milburn & Geo. Yeoman à E. M. Simpson, épouse de J. A. Provost; \$1,990 45 [61376].

Lots 282-4a et 284-4b. Oct Drouin à Alph. Mallette; \$13,000 [61412].

Lots pt. 208-32d, 208-32c, 208-33g, 208-33h. Grégoire Meloche à John Keith McDonald; \$5,500 [61428].

## MILE END

Rue Casgrain. Lot 10-79, terrain 42 x 85, vacant. Institution Cath. des Sourds-Muets à Hubert Lavoie; \$700; [61362].

## MONTRÉAL ANNEXE.

Avenue Park. Lots 12-10-53, 12-10-54, 12-9-4 et 12-9-5, terrain irr. sup. 15000 vacants. The Montreal Investment & Freehold Co à P. A. Beaudoin; \$4,531.25 [61384].

Rue Clark. Lots 11-358 et 1/2 N. O., 11-357, terrains l'un 50 x 84 et l'autre 25 x 84 vacants. The Montréal Investment & Freehold Co à Argénas Goyer; \$1,122 [61410].

Rue Mance. Lot 1/2 sud de 12-10-25, terrain 25 x 100 vacant. The Montréal Investment & Freehold Co à Mlle C. Dawes; \$450.

Rue Clark. Lot 1/2 sud de 12-452, terrain 25x 88, vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à J. Loiseau et J. Bousquet; \$425.

Rue St-Laurent. Lot 11-1113-14 et 15, terrain 48 x 84, vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Albert Brazeau; \$685.

Rue Clark. Lot 11-1093, terrain 63 x 100, vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à F. Villeneuve; \$628 50.

Rue St-George. Lot 1/2 sud de 11-852, terrain 25 x 88, vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à A. E. Palmer; \$264.

## MONTRÉAL JUNCTION

Avenue Gazette. Lot 140-89, terrain 44 en front, 87 en arrière par 88 de profondeur, vacant. John Cook à Thos. Sonne; \$778.14 [61434].

## VERDUN

Lot 4216 à 4219, terrain 66 1/2 x 140 chacun. Lucilla Jane Osborn, épouse de H. Millen à Frk N. Stone; \$1,200 [61386].

## LACHINE

Lot 916-182 avec terrain 40 x 94 vacant. Armstrong & Cook à Hugh D. Paterson; \$120 [61433].

Lot 86, 92, 93, terrain irrégulier, sup 24577, vacants. Francis Huston à Margaret Taylor; \$450 [61340].

Lot 1/2 ind. 886-47. L. M. Smith à Lapthorn Smith; \$150 [61419].

## POINTE CLAIRE

Lot 62, terrain supr. 3911. Urgel Pilon à Alfred Legault; \$600 [61460].

## BOULEVARD ST-DENIS

Lot 489-302, 303, 204, 305, terrain 25 x 88 chacun vacants. H. V. Meredith à George Murray; \$220 [61420].

## SAULT AUX RECOLLETS

Rue St-André. Lot 488-108, terrain supr. 2000 pds, vacant. The Amherst Park Land Co. à Alfred G. Sykes; \$100 [61426].

Rue Boyer. Lot 488-262, -263, -264, terrain 25 x 114 chacun, vacants. Cie de Terre du Parc Amherst à Nap. Jalbert; \$600 [61343].

Lots 489-347 et 348, terrain, l'un de 25 x 65 et l'autre irr. supr. 1397 pds. H. V. Meredith à Félix Provost; \$75.58 [61373].

Lot 291-115, terrain 50 x 100, vacant. Horm. Meunier et Geo. Vandelac à Wm. Busby; \$150 [61354].

Lot No 389, terrain irr. sup. 24 arpents et 20 perches. Arth. David à Stn Roy; \$500 [31341].

## ST-LAURENT

Boulevard St-Germain. Lot 454-183, 465-92, terrains 25 x 121 chacun. L. Cousineau & E. Gohier à Evariste Leduc; \$375 [61447].

## STE GENEVIÈVE

Lot 192, avec maison, etc, terrain irrég., sup. 59 arpents et 25 perches. Dolard Méloche à J. A. Chauret; \$5,000 [61389].

## ISLE BIZARD

Lot 147, avec maison, etc, terrain irrég., sup. 54 arpents et 50 perches. Désiré Ladouceur à J. H. Roy; \$2,216.06 et autres considérations [61399].

## NOTES COMMERCIALES

Il est peu de genres de commerce qui soient assez bons pour ne pouvoir bénéficier d'une publicité bien comprise.

Le fait que presque tous les annonceurs qui réussissent emploient beaucoup d'espace, prouve qu'un grand espace paie proportionnellement mieux qu'un petit.

On peut annoncer juste assez pour que ce soit trop peu; comme celui qui se sert d'un échelle qui n'atteint pas tout-à-fait le toit de la maison.

La Chambre des Représentants à Washington vient d'adopter la loi concernant le *filled cheese*.

Il a été reconnu au cours des débats que la fabrication du *filled cheese* avait chassé petit à petit le fromage américain du marché européen. M. Towney, du Minnesota a produit à la chambre des chiffres montrant l'effet de la fabrication de l'article frauduleux sur la

production du fromage véritable dans cet Etat. En 1890, il y avait au Minnesota 130 fromageries avec une production de 10,000,000 lbs; en 1895, il n'existait plus que 34 fabriques produisant moins de 1,000,000 lbs.

Le *bill* imposant une amende, dont le minimum est de \$50, aux fabricants de *filled cheese*, a été voté par 160 voix contre 58.

## NOTES INDUSTRIELLES.

D'après le rapport final sur la récolte du coton dans la Présidence de Bombay pour la saison 1895-96, il résulte que la superficie ensemencée consacrée à la culture du coton dans les districts britanniques est de 2,704,125 acres, en diminution de 3.29 p.c. tandis que la plantation dans les Etats natifs s'est élevée à 2,582,678 acres, soit une augmentation de 0.49 p.c., ce qui fait un total de 5,286,803 acres, ou un déficit de 2 21 p.c. La production totale est estimée à 968,679 bjs de 400 lb, contre 829,761 bjs en 1894-95, soit une augmentation de 16.74 p.c; mais la diminution est de 9.16 p.c sur la moyenne des 11 dernières années. La répartition par province est la suivante:

	Sais. 1895-96	Sais. 1894-95
	Balles	Ba les
Dhollerah.....	592,872	456,834
Broach.....	88,431	111,941
Kandesh.....	155,715	134,702
Barsi et Mayar.....	10,595	4,143
Sawinged Dhawar..	6,538	10,168
Kumta.....	73,731	64,709
Sindhi.....	40,790	47,264
Total.....	968,679	829,761

Du *Petit Parisien* :

Il est intéressant de raconter qu'une simple cigarette offerte par un agent de la Sûreté à un malfaiteur a amené l'arrestation de Volguier, condamné à mort, pour l'assassinat de la petite Alice Neut.

L'agent, c'est l'inspecteur de la Sûreté Dolique : le malfaiteur, c'est Robin.

Ce dernier venait d'être arrêté pour vol et l'inspecteur Dolique le conduisait à la Sûreté quand, en route, Robin demanda comme faveur à son gardien de lui donner une cigarette.

—J'ai une folle envie de fumer, déclara le malfaiteur. Si vous m'accordez ce que je vous demande, je vous ferai connaître l'auteur d'un assassinat.

—Je la connais, celle-là, répondit l'agent Dolique. Tu veux te payer ma tête!

—Non, sur ma parole, répliqua le vaurien. Je vous affirme que je connais un assassin.

Ces paroles furent dites avec un accent de sincérité qui frappa l'inspecteur de la Sûreté. Il donna une cigarette à Robin.

Alors, tout en la fumant, le malfaiteur raconta toute l'histoire.

Nous avons parlé en son temps du téléautographe; il est aujourd'hui intéressant de signaler des expériences de communication à grande distance que l'on vient de faire avec cet instrument en Angleterre. On a utilisé dans ce but la ligne qui réunit l'Office central des Postes, à Londres, avec le poste, d'immersion du câble de France dans la baie de Saint Margaret; il fallait franchir une distance de 82 1/2 milles. Le résultat de ces essais a été des plus satisfaisants; rien n'était oublié dans le message reçu, ni les points sur les t, ni les barres des t.